HONEL MEISS

Grand Rabbin

CONSIDÉRATIONS

SUR LE

JUDAÏSME

A L'USAGE DE LA JEUNESSE ISRAÉLITE

ETABLISSEMENT ACQUARONE

SALONIQUE

1908

CONSIDÉRATIONS SUR LE JUDAISME

CONSIDÉRATIONS

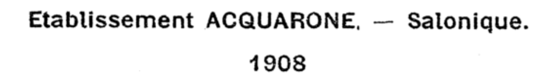
SUR LE JUDAISME

DOGMES, HISTOIRE, LÉGENDES

PAR

HONEL MEISS

GRAND RABBIN



Etablissement ACQUARONE. — Salonique.

1908

PREFACE

Au milieu des oscillations de la conscience, qui se font sentir, aussi bien dans le Judaïsme que dans les autres confessions, ceux qui ont à cœur l'avenir de l'Humanité, comprennent qu'il faut donner à la Jeunesse une instruction religieuse solide et non superficielle.

Le temps est venu où il n'est plus permis de se contenter, pour pétrir l'âme de l'enfant, d'un simple formulaire, aussi savant soit-il.

Tant que les pratiques religieuses illuminaient notre foyer et que le « Pontificat domestique » en Israël n'était pas un vain mot, le Catéchisme, tel qu'il existe, pouvait suffire.

Aujourd'hui, les enfants dont on veut bien nous confier l'éducation — surtout à la veille de leur « Majorité religieuse» — ont, à peu près, tout à apprendre.

Hélas ! cela n'est point de leur faute !

Aussi, dans le livre que nous présentons au public, et qui est le résumé fidèle des cours faits, depuis 35 ans, dans les Lycées de Nantes, de Nice et de Marseille, avons-nous jugé à propos d'encadrer les leçons proprement dites avec des textes bibliques, des Extraits des œuvres de nos Sages, des légendes juives d'une si naïve et admirable poésie, afin de familiariser l'élève avec notre littérature. En général, notre mentalité est faite de la somme des idées ancestrales qui nous ont été transmises, à travers les siècles, comme un patrimoine intangible, et il n'est pas plus permis d'ignorer le nom de Maimonides ou de Juda Halévi que celui d'Homère ou de Sophocle.

La préoccupation principale de celui qui est chargé de la délicate mission « d'enseigner la religion » — surtout à une époque comme la nôtre, où s'agitent tant de

problèmes de la plus haute importance — doit, à notre avis, être la suivante : celle de n'aborder aucune question sans la plus entière bonne foi. Si nous voulons que nos élèves, une fois arrivés à l'âge du raisonnement, ne nous fassent pas le reproche de leur avoir présenté des fables, en place de l'Histoire ; si nous voulons qu'ils fassent honneur au Judaïsme et ne parlent pas, avec un désespérant haussement d'épaules, de ses conceptions philosophiques et morales, il faut avoir le courage de leur offrir la vérité, de face et non de profil !

Nous avons l'intime conviction que si le Juif moderne étudie notre Histoire où se révèle, à chaque page, l'intervention divine, il restera bon Juif, et constatera avec bonheur que nos sublimes doctrines sont loin d'être en désaccord avec les données de la Science !

La seule manière de faire aimer le Judaïsme, c'est de le faire connaître.

« Ignoti nulla cupido ».

HONEL MEISS,
grand-rabbin.

Marseille, Juillet 1908.

CONSIDÉRATIONS SUR LE JUDAISME

נצר בני מצות אביך
ואל תטש תורת אמך

Mon fils, sois fidèle aux préceptes de ton père
Et ne délaisse pas l'enseignement de ta mère.

(Proverbes)



CHAPITRE I.

DE L'EXISTENCE DE DIEU

והיא שעמדה לאבותינו ולנו

C'est cette promesse divine qui nous a soutenus, nous et nos pères : Car ce n'est pas un seul ennemi qui s'est élevé contre nous pour nous exterminer : mais dans tous les siècles, de nouveaux persécuteurs surgissent pour nous anéantir et le Saint-Béni soit-il, nous sauve de leurs mains.

[**Haggadah**]

L'Histoire du peuple juif paraît tellement se complaire dans le «surnaturel» et le «miraculeux» que l'on éprouve le besoin, avant d'en aborder l'étude, d'être fixé sur un point capital : celui de l'existence de Dieu.

Certains philosophes ont cherché à nier qu'un Dieu souverainement sage et souverainement juste ait présidé à la formation de l'Univers. Ils ont préféré attribuer au « Hasard » les merveilles que nous admirons dans la Nature, et ils n'ont vu, dans la succession des événements, que le caprice de l'aveugle «Fatalité ».

Le simple bon sens suffit pour réfuter ces doctrines ridicules et désespérantes, car toute œuvre suppose

une intelligence qui l'a conçue et une volonté qui l'a exécutée.

Il ne viendrait à l'idée de personne, devant un beau tableau, d'admettre que les couleurs se soient réunies et groupées d'elles-mêmes pour représenter, par exemple, un paysage avec ses détails, ses contours et sa perspective.

Il en est de même pour la création du monde. Quand nous voyons tous les savants de la terre incapables de créer, avec l'organisme mystérieux qui leur donne la vie, une simple feuille d'arbre, ou le brin d'herbe que nous foulons aux pieds, nous sommes bien forcés, devant le magnifique spectacle de la Nature, d'admettre un « Créateur » et de nous écrier avec la Bible : «אצבע אלהים היא» «Ceci est le doigt de Dieu !» (1)

Mais pour nous, Israélites, il est une autre preuve irréfutable de l'Existence de Dieu : « C'est celle de notre propre existence ».

Comme dit le Rituel de Pâque, « à toutes les époques, des ennemis ont surgi pour nous anéantir, mais Dieu nous a délivrés de leurs mains». (2)

Jetons, en effet, un coup d'œil rapide sur l'histoire de notre race :

Après la ruine de Jérusalem, Rome, victorieuse mais impitoyable (3), arrache les Juifs au sol qu'ils ont arrosé de leur sang et les livre aux fauves du cirque ; l'«Inquisition» — cette institution infernale — les fait monter sur les bûchers allumés « pour la plus grande gloire de Dieu » (4) ; on invente contre eux les calom-

1) Exode, VIII, 15.
2) Haggadah.
3) Irati erant Romani quod Judaei soli non cessissent (Tacite).
4) Ad majorem Dei gloriam.

nies les plus odieuses, depuis l'empoisonnement des fontaines, jusqu'au «meurtre rituel» ; on les brûle par charretées, par milliers, sous les prétextes les plus futiles ; on les dépouille de leurs biens ; on leur mesure avec parcimonie l'air respirable ; on les entasse dans des ruelles sombres, infectes ; on les marque d'un signe infâmant, afin qu'on les reconnaisse de loin et qu'on les chasse de toute société bien pensante !

Et, malgré toutes les précautions, malgré toutes les lois d'exception, ils vivent, ils existent !

Aveugle qui ne voit pas que c'est Dieu lui-même qui a veillé sur Israël, «cette pauvre brebis, comme dit le Midrasch, égarée parmi 70 loups, prêts à la dévorer !» (1)

---

1) הדריינוס קיסר א"ל לר' יהושע גדולה היא הכבשה העומדת
בין ע' זאבים א"ל גדול הוא הרועה שמצילה ושוברן לפניהם הה"ד
"כל כלי יוצר עליך לא יצלח"

« L'Empereur Adrien dit, un jour, à Rabbi Jehoschoua : Elle est vraiment extraordinaire, cette brebis qui se maintient entre 70 loups, prêts à la dévorer !

« — Mais non, répondit celui-ci. C'est le berger qui la garde et la sauve de tous les dangers qui est admirable ! C'est ainsi qu'il est dit dans la Sainte-Ecriture : « Toute arme forgée contre toi se brisera dans la main de celui qui voudra s'en servir. »

(Midrasch sur Esther)

LE DOGME ET LE CULTE CHEZ LES JUIFS

Chez les Hébreux, rien n'était plus simple que le dogme, mais le culte était plein de mystères. Dieu ne pouvait être représenté aux yeux par aucune image; mais il était toujours présent dans le cœur et dans la pensée. « J'ai toujours Dieu en face de moi », dit le Psalmiste. C'est Lui qui parlait dans la Loi, qui dictait toutes les paroles du Prophète, qui descendait sur l'autel dans le feu du sacrifice, qui rendait des oracles sur la poitrine du Grand-Prêtre, et qui « remplissait l'Univers de sa gloire », pour parler le langage de l'Ecriture, et qui avait aussi choisi, pour sa demeure visible, ce «Saint des Saints» où le successeur d'Aron pouvait pénétrer seul, une fois l'année.

Otez aux religions le mystère, et vous les verrez disparaître aussitôt pour ne laisser à leur place que des systèmes de philosophie. Mais le mystère n'est pas seulement dans les religions, il est aussi dans la Nature. Devant cette immensité, ces solitudes, cette voix mystérieuse de la mer, ce silence éloquent de la nuit, ces montagnes entassées les unes sur les autres, et ces débris d'un autre monde qu'elles renferment dans leur sein, comment se défendre, nous ne dirons pas de l'idée de l'Infini, mais du sentiment de sa présence révélée dans tout notre être par une émotion indéfinissable ?

A. Franck

(*Dictionnaire des Sciences philosophiques.*)

L'AUTODAFÉ DE TROYES

(24 avril 1288)

En l'an 1288, le tribunal de l'Inquisition fit monter sur le bûcher treize Juifs...

La communauté juive de Troyes était florissante. «Que tes tentes sont belles», s'écrie Salomon Simcha, en rappelant les paroles de Balaam admirant le camp d'Israël dans le désert.

A la tête de cette communauté, parmi les notables, se trouvaient de riches propriétaires, Haquin Châtelain, Hagin de Chaource et d'autres. Leurs richesses excitaient l'envie des Chrétiens. Un complot se trama en Mars 1288. On forme des conciliabules, on pénètre chez Châtelain, on lui parle avec une amitié feinte, qui cachait un piège, et on dépose subrepticement un cadavre dans sa maison.

Qui fut le meneur de l'entreprise ? Salomon Simcha donne un nom : « De la maison Jekhomen, dit-il, est sorti l'homme pervers. »

Le cadavre est découvert. Les Chrétiens, peut-être sous la conduite de Jacquemin (Jekhomen) s'ameutent contre les Juifs. Les Juifs n'ont-ils pas besoin de sang humain, du sang d'un enfant chrétien pour célébrer leur Pâque ? La nuit du Vendredi-Saint (26 mars), cette nuit qui précédait leur septième et avant-dernier jour de Pâque, les Juifs la passèrent au milieu des terreurs, de l'angoisse. « Demain matin, se dirent-ils, Dieu fera connaître ceux qui sont à lui. »

Châtelain qui avait vu avec effroi les premières pra-

tiques des Chrétiens, est la première victime. Sa maison est livrée au pillage, et il est arrêté avec sa femme, ses deux enfants et sa bru.

Il semble que l'on rendit toute la communauté responsable du prétendu crime, à en juger du moins par un passage de la Selicha de Méir ben Eliah (Str. XIV) où l'on voit des martyrs se dévouer pour sauver le reste d'Israël, et parmi eux Simson.

Après cette attaque, 13 Juifs, la plupart très riches, restent entre les mains des Chrétiens. Comme ils sont accusés d'un crime religieux, on les livre au tribunal ecclésiastique, et l'Inquisition se charge du procès. Il était facile de prévoir comment il finirait.

L'autorité laïque, en cette affaire, s'inclina devant l'autorité religieuse, et le bailli de Troyes, Renier de la Bele, mit l'administration royale au service des Frères Prêcheurs et des Cordeliers.

Les 13 accusés furent condamnés au feu.

Les Juifs offrirent de se racheter à prix d'or. Le Saint-Office refusa ; leurs biens n'en seraient-ils pas, quand même, confisqués ? Ce qu'il demandait à ces malheureux, c'était d'abjurer ; mais ceux-ci préférèrent la mort à l'apostasie, et le samedi, 21 avril 1288, ils montèrent sur le bûcher.

On amena d'abord Isaac Châtelain, sa femme, ses deux fils et sa bru «qui tant fut belle !» Ils allaient à la mort, les mains liées derrière le dos, chantant les chants hébreux, sans doute le «Schema», s'encourageant mutuellement et outrageant les bourreaux.

La grâce et la beauté de la jeune bru semblèrent, un moment, émouvoir le tribunal. On lui offrait la vie sauve avec le baptême ; on lui promettait richesses et

dignités : « Nous te donnerons un écuyer qui t'aimera beaucoup. » Elle refusa avec indignation et elle alla rejoindre son mari dans les flammes.

Vint ensuite Samson, gendre de la Kadmeneth, « le siège de la sagesse », un des notables de la communauté, qui s'était dévoué pour sauver les autres, et qui mourut en adressant à ses compagnons des paroles d'encouragement.

Salomon, le trésorier de la communauté, « jeune homme si plein de bonté», qui «molt était prisé», souffrit aussi héroïquement la mort, pour l'amour de son Dieu.

Ce fut ensuite le tour de Baruch Tob Elem ou Biendit Bonfils, d'Avirey, qui s'enhardit à outrager le bourreau » : «molt bele fut sa fin. »

Il fut suivi par Simon de Châtillon, le chantre, le scribe habile « qui si bien savait orer », et qui mourut en pleurant, non sur lui-même, mais sur sa famille.

Voici maintenant venir Jona « le beau Colon » qui lui-même attise son feu ; Isaac le prêtre qui, requis par les Frères Prêcheurs de se tourner à leur croyance, déclare que, prêtre de Dieu, il lui fait l'offrande de son corps ; Haïm, l'illustre chirurgien, « le maître de Brinon, qui rendait la vue aux aveugles», et à qui le bailli lui-même promet la vie sauve s'il veut abjurer.

Enfin vient Haïm ou Hagin de Chaource. Ce dernier, semble-t-il, dès le début de l'affaire, s'était enfui de Troyes à Chaource, dans une de ses propriétés, car on voit dans les «Comptes de Champagne» qu'il fut ramené par l'autorité de Chaource à Troyes. On aggrava son supplice et on le fit mourir à petit feu. Et lui, du milieu des flammes, «huchait Dieu et menu et souvent».

Tels sont les treize « Saints » qui, le samedi 24 avril, périrent dans les flammes en confessant « le vrai Dieu. »

A. Darmesteter.

(*Revue des Etudes Juives.* — Année 1881).

CHAPITRE II.

LE BIEN ET LE MAL

L'existence de Dieu étant établie, il en résulte nécessairement pour nous l'obligation d'une obéissance filiale envers Celui qui est le «Maître de nos destinées» et qui aime ses créatures « comme un père aime ses enfants».

Les lois qu'il nous a données n'ont d'autre but que notre bonheur. Elles sont, en effet, pour celui qui les observe, une véritable discipline morale, du berceau jusqu'à la tombe, car elles doublent notre existence par la poésie qui s'y rattache, et nous maintiennent dans le bon chemin, quelles que soient les tentations ou les difficultés que nous puissions rencontrer sur notre route.

L'Histoire est là pour nous prouver que, aussi longtemps que le peuple d'Israël a suivi les commandements de Dieu, il a vécu heureux, mais qu'il a été en butte aux épreuves les plus épouvantables dès qu'il a abandonné les préceptes contenus dans la Tora. « Vois, je mets devant toi, dit Moïse, la Vie et le Bien, la Mort et le Mal, choisis le Bien ! ». (1)

Ce serait une grave erreur, cependant, de croire que Dieu soit — comme l'ont voulu certains théologiens — un Dieu vindicatif, une sorte de Jupiter aimant à lancer ses foudres contre les faibles mortels ! Au con-

1) Deutéronome, XXX, 15.

traire, il est plein de bonté et de miséricorde, «comptant aux enfants le mérite des ancêtres, jusqu'à la millième génération » (1). Si parfois, en vertu de la loi de l'éternelle justice, «les fils sont punis pour la faute des pères »; c'est que, selon le mot d'un de nos sages, ils ont *persisté* dans le mal, en imitant les errements qu'ils avaient sous les yeux et dont ils ont pu constater les tristes effets, sans vouloir s'en corriger.

La Religion israélite a été la première à proclamer la liberté morale et elle ose prétendre que nous sommes généralement les ouvriers de notre destinée. Elle a inscrit au frontispice de notre Code immortel le mot sublime de יהי אור « Que la Lumière soit », et elle proteste de toute son énergie contre les doctrines d'une autre confession nous montrant l'Humanité traînant après elle le boulet du soi-disant « péché originel ». Logique avec elle-même, elle ne craint pas d'affirmer que «le châtiment de Dieu» devient, suivant les circonstances, un objet de bénédiction, et elle appuie précisément son dire sur l'histoire d'Adam, chassé du Paradis et condamné au Travail. (2)

Déjà aux premiers jours de l'Histoire, et longtemps avant la législation sinaïque, Dieu a dicté certaines lois qui sont la base et la sauvegarde de toute société civilisée (3). Citons seulement celle qui flétrit l'assassinat, et, indirectement, la guerre qui a toujours été considérée par le Judaïsme comme le plus terrible des

---

1) Exode, XX, 6.

2) Voir plus loin : « Interprétation des textes de la Bible par le Talmud. »

3) Avant la législation dite sinaïque, l'Humanité a fait des tâtonnements vers un idéal, source de toutes les conceptions religieuses et morales de l'avenir. Ce sont les 7 préceptes donnés aux enfants de Noé : ז' מצות בני נח.

fléaux. «Celui qui verse le sang d'un homme, son sang sera versé par la main de l'homme, car l'homme a été créé à l'image de Dieu. » (1)

Disons, en passant, combien est stupide cette accusation. si souvent lancée contre les Juifs, «de se servir du sang chrétien pour célébrer certains mystères et surtout pour la confection des « Pains Azymes ». C'est pour cette accusation du «Meurtre rituel» — reproché par Néron aux premiers chrétiens — que des milliers de Juifs sont montés sur le bûcher, n'ayant pas voulu avouer un crime qui n'a jamais été commis en Israël.

Plusieurs Papes — entre autres : Innocent IV (Avignon 1247-1259), Grégoire X (Orviéto 1272), Martin V (Rome 1422), Paul III (Rome 1540), etc., etc. — ont essayé d'arrêter les excès d'une populace ignorante et sauvage qu'on lançait contre les Juifs, en établissant dans leurs Bulles que « non seulement l'Ancien-Testament défendait l'usage du sang humain, mais encore celui des animaux. » (1)

Il est triste de constater que même en l'an de grâce 1899, il se soit trouvé un tribunal chrétien pour condamner à l'unanimité un pauvre Juif « pour crime de meurtre rituel » (affaire Polna).

---

1) Genèse, IX, 6. (Le Pentateuque se compose de 5 livres qui sont : La Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.

2) « Nec etiam aliquis eis objiciat quòd, in rito suo humano utantur sanguine, quum tamen in veteri Testamento præceptum sit eis — quòd quolibet sanguine non utantur.»

(L'Histoire n'a jamais démontré que les Juifs se soient rendus coupables du «meurtre rituel» et les accusations modernes basées sur ce fait (de meurtres antérieurs) constituent un mensonge infâme.)

Paroles de l'évêque de Fulda, Mgr Kopp, prononcées le 4 novembre 1882.

PROTESTATION CONTRE L'ACCUSATION DU MEURTRE RITUEL

« Nous employons le mensonge, dit Luther, en les accusant (les Juifs) d'avoir besoin du sang chrétien. »

« Savez-vous de quoi on les accuse pour les perdre, « écrit Manassé ben Israël à Cromwell ? On les accuse « de tuer des enfants chrétiens pour recueillir le sang, « afin d'en pétrir leurs pains azymes dans leurs mys- « tères de Pâque ! Savez-vous ce qu'on fait pour les « proscrire et confisquer leurs biens ? On jette dans « les égoûts des quartiers qu'ils habitent un cadavre « de Chrétien et on les accuse d'avoir égorgé ce chré- « tien ! Savez-vous comment on s'y prend pour les « convaincre ? On les met à la torture jusqu'à ce que « la douleur arrache à ces infortunés les aveux qu'on « désire !»

Et Mendelssohn s'écrie avec Manassé ben Israël :

« Je jure en mon nom et au nom de tout Israël que « jamais je n'ai vu un usage semblable dans notre « culte ; que jamais aucun précepte semblable ne « s'est trouvé ni dans la «Loi orale», ni dans nos doc- « trines, ni dans la tradition, ni dans aucune coutume ; « que jamais je n'ai entendu un pareil blasphème dans « la bouche d'aucun Juif ; que jamais je n'ai lu dans « aucun livre, dans aucun écrit : et si je mens, fondent « sur moi toutes les malédictions prononcées dans le « Lévitique et le Deutéronome. »

« Ce serment solennel, ajoute J. Bédarride, dans son « ouvrage : « Les Juifs en France, en Italie et en Es- « pagne », il n'est pas d'Israélite qui ne puisse le prê- « ter en sûreté de conscience. »

INTERPRÉTATION DE QUELQUES VERSETS DE LA BIBLE PAR LES DOCTEURS DU TALMUD

BIBLE	TALMUD
קוץ ודרדר תצמיח לך ואכלת את עשב השדה בזעת אפיך תאכל לחם Et Dieu dit à Adam : Maudite soit la terre à cause de toi ! Elle produira pour toi des ronces et des épines, et tu mangeras de l'herbe des champs. C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain. Genèse, III, 17)	Rabbi Jehoschoua, fils de Levi, dit : Au moment où le Saint, Béni-Soit-il, prononça cette parole : « La terre ne produira que ronces et épines », Adam se mit à verser des larmes abondantes. «Maître du monde, s'écria-t-il, mon âne et moi nous mangerons donc au même ratelier ? » Mais il se calma, et sa figure devint souriante lorsque le Seigneur continua en ces termes : « C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain. » (*Pesachim*, *118 a*)
ויעש ד' אלהים כתנות עור וילבישם L'Eternel Dieu fit pour Adam et pour sa femme des tuniques de peau et les en revêtit. (Gen., III, 21)	Nous devons imiter les actions divines et nous rapprocher de la divine perfection : de même que le Seigneur habille ceux qui sont nus, nous devons fournir des vêtements à ceux qui en sont privés : de même qu'il visite des malades,

BIBLE | TALMUD

nous devons... ; de même qu'il console les affligés, etc., etc.

(*Sota, 14 a*)

קול דמי אחיך צעקים

La voix «des sangs de ton frère s'élève vers moi de la terre.

(Gen., IV, 10)

Le texte sacré ne dit pas «le sang» mais «les sangs» de ton frère,c'est-à-dire: le sang de ton frère et celui de tous les descendants qu'il aurait pu avoir.

C'est pour ce motif que Dieu n'a créé qu'un seul homme pour nous apprendre que celui qui détruit une seule existence en Israël est aussi coupable que s'il avait détruit le monde entier.

Quand nous avons commis un délit contre la propriété ou les intérêts de notre prochain, nous pouvons le réparer avec de l'argent, mais rien ne saurait effacer le crime commis contre la vie d'une personne : son sang et le sang de sa postérité restent attachés après nous.

(*Synhédrin, 37 a*)

והנה עלה זית טרף בפיה

La colomqe revint vers le soir, tenant

La colombe dit au Seigneur: «Maître de l'Univers,puisse ma nourriture être amère comme

BIBLE | TALMUD

en son bec une feuille d'olivier fraîche.

(Gen., VIII, 11)

l'olive et dépendre de ta bonté et ne pas être douce comme le miel et dépendre de l'homme.»

(*Synhédrin, 108 b*)

ואברהם זקן

Et Abraham était vieux, avancé dans la vie, et l'Eternel avait béni Abraham en toutes choses.

(ib. XXIV, 1)

Rabbi Néhoraï dit : Moi, je laisse de côté toutes les professions du monde et n'apprends à mon fils que la Tora dont on retire déjà du profit en cette vie et dont le capital nous reste pour la vie à venir.

Il n'en est pas de même des autres professions: si l'on tombe malade ou si l'on avance en âge, l'on risque de mourir de faim ; mais la Tora veille sur nous dans notre jeunesse et nous donne encore l'espérance dans l'âge le plus avancé, ainsi qu'il est dit : « Et Abraham était vieux, etc. »

(*Kiddouschin, 82 a.*)

וד' ברך את אברהם בכל

Et l'Eternel avait béni Abraham en toutes choses.

(ibidem)

Rabbi Schimon ben Yochaï dit: Abraham, notre père, avait une pierre précieuse suspendue à son cou ; tout malade qui la regardait était guéri aussitôt. Au moment où le Patriar-

che quitta ce monde, Dieu la suspendit à la roue du Soleil.

(*Baba Batra*, *16 b*)

ויצא אותו החוצה

Et Dieu fit sortir Abraham au dehors.

(Gen. XV, 5)

Rab estime que les constellations n'exercent aucune influence sur les destinées d'Israël. En effet, Rab Jehouda, au nom de Rab, dit : D'où savons-nous que les constellations n'exercent aucune influence sur Israël ? Parce qu'il est dit : «Et Dieu le fit sortir dehors, en pleine lumière du jour. »

Abraham avait dit au Seigneur : Maître de l'Univers, est-ce que mon fils adoptif sera mon héritier ? Dieu répondit : Non, « mais un homme issu de tes entrailles sera ton héritier». Et Abraham reprit : Maître de l'Univers, la science des astres m'a appris que je n'étais pas digne d'avoir un fils ! Et Dieu lui dit : *Sors* de tes rêveries astrologiques, car les constellations n'exercent aucune influence sur les destinées d'Israël ! אין מזל לישראל

(*Schabbat*, *156 a*)

CHAPITRE III.

CARACTÈRE D'UNIVERSALITÉ DE LA LOI MOSAIQUE

Ce sera l'éternelle gloire du Judaïsme d'avoir fourni à l'Humanité un canevas sur lequel ont brodé tous les législateurs qui se sont succédé dans l'œuvre générale de la civilisation : nous voulons parler des «Dix Commandements» dictés par Dieu à Moïse, sur le mont Sinaï.

Les lois de l'antiquité, les lois de Solon comme les Tables romaines, ne visaient qu'un seul peuple et un seul pays ; sorties de ce cadre, elles perdent toute signification et toute importance. Les lois de Moïse, au contraire, sont pour tous les siècles, et aucune nation, digne de ce nom, aucune société ne saurait s'en affranchir impunément. Il est impossible, en effet, de faire un pas dans la vie, sans qu'elles «se dressent devant nous », (1) selon l'expression de la Bible, pour faire miroiter devant nos yeux l'image du Devoir : qu'il s'agisse du Respect envers les Parents, du respect de l'honneur, de la vie et de la propriété d'autrui, ou qu'il s'agisse du Respect de la Justice et de la Vérité.

Aussi les deux grandes religions rivales de la nôtre — ces deux filles, comme dit Montesquieu, qui ne se sont pas toujours montrées bien tendres envers leur mère — ont-elles cherché à s'approprier les principes

---

1) Lévitique, XIX, 18.

même du Judaïsme qui tous, nous osons l'affirmer, sont conformes aux données de la morale la plus pure.

Disons seulement que la religion israélite a formulé, avant toutes les autres, le magnifique précepte de ואהבת לרעך כמוך (1) «Aime ton prochain comme toi-même », et a indiqué, en ces trois mots, que c'est le bonheur et l'amour de l'Humanité qu'elle avait pour objectif, et qu'elle considérait tous les hommes comme les enfants d'un même père.

Les ennemis d'Israël, pour donner une apparence de raison à leurs attaques contre nos doctrines, insinuent que le mot « Prochain » ne signifie, pour le Juif, que son coreligionnaire ! Rien de plus faux : Voyez plutôt comme les auteurs du Talmud, qu'on accuse si facilement de fanatisme et d'intolérance, s'expriment au sujet des devoirs à remplir envers les non-israélites: « Il nous est ordonné, disent-ils, de secourir les païens comme les Juifs, de visiter leurs malades et d'enterrer leurs morts.»

Ils nous apprennent, dans différents passages, que la charité juive doit s'exercer partout où l'on souffre, sans s'inquiéter si le malheureux est un fils d'Israël ou non.

Ils protestent contre la formule si étroite de «Hors de l'Eglise point de salut», et proclament que « les Justes de toutes les nations ont part à la félicité éternelle ». (2) Dans leur commentaire sur la Bible, ils appliquent le verset : « Tes prêtres seront revêtus de Justice » (3) aux représentants des autres cultes.

Pour être fixé sur ce que nous appellerons volon-

1) Lévitique, XIX, 18.

2) חסידי אומות העולם יש להם חלק לעילםהבא

3) Psaumes CXXXII, 8, כהניך ילבשו צדק

tiers la «mentalité juive», il nous sera permis de rappeler que lorsque le Temple de Jérusalem existait encore, il y avait dans ce merveilleux Palais une toute petite chambre, dénommée « la Cellule des Silencieux » (1) où les fidèles glissaient des aumônes pour les « pauvres honteux » — pour ceux qui préfèrent la mort à l'humiliation — et que les idolâtres même n'étaient pas exclus lors du partage de ces fonds, dont nul ne pouvait indiquer la provenance et que, suivant un mot délicieux, « un ange, dans un de ses sourires, avait fait tomber du Ciel sur la terre.»

Nous ajouterons — pour ne laisser de prétexte à aucune arrière-pensée — que le mot «Goï» (2) dont se sert le Talmud en certains passages exploités par l'antisémitisme, ne désigne et ne peut désigner les Chrétiens, par l'excellente raison qu'ils n'existaient pas encore à l'époque de la composition de ce Recueil.

Oui, cela est vrai, les Juifs ont parlé des Romains, l'outrage sur les lèvres et la haine dans le cœur ! Qui pourrait leur en vouloir de n'avoir pas éprouvé un sentiment de sympathie pour l'envahisseur qui se vengeait lâchement sur les vieillards, les femmes et les enfants de l'héroïsme des soldats juifs, et livrait aux plaisirs sanglants du Cirque les plus nobles familles des vaincus, emmenées en captivité ?

Ceux qui ne font pas étalage d'une fausse sensible-

1) לשכת החשאים

2) « Wherewer this or any other of my works the word עכו"ם or גוי is mentionned. I allude to the heathen and idolaters, who do not worship the Creator of heaven and earth. But as regards our « Christian brethren » we are bound by the law and prophets of God to love them and to seek their welfare, as we, in fact, in our synagogues pray for the peace and prosperity of the Government under which we live. »

(**Rabbin Bélaïs, ס' פרח שושן**, Londres 1844)

rie, comprendront même que les Juifs du moyen-âge traqués comme des bêtes fauves et traînant leur martyre, de pays en pays, n'aient pas ressenti un très grand amour pour les gouvernants qui les chassaient — si tel était leur bon plaisir — d'une terre qu'ils avaient arrosée de leur sueur, et qui leur était doublement chère : parce qu'ils y avaient vu le jour et parce que leurs parents y dormaient l'éternel sommeil !

Voici, du reste, quelques textes tirés de l'Ecriture Sainte qui établissent, mieux que ne sauraient faire tous les raisonnements, quelles ont été, de tout temps, les tendances du Judaïsme et quels sont les enseignements qu'ils ont cherché à répandre dans le monde :

« L'homme a été créé à l'image de Dieu !

« Que chacun vénère et respecte son père et sa mère !

« Vous ne maudirez pas le sourd et ne mettrez pas d'obstacle dans le chemin de l'aveugle.

« Levez-vous devant les cheveux blancs.

« Vous ne ferez de tort ni à la veuve, ni à l'orphelin ; si vous les offensez, ils crieront vers moi et j'écouterai leurs supplications.

« Que l'étranger soit parmi vous, comme s'il était né dans votre pays : aimez-le, car vous avez été étrangers en Egypte.

« Vous ne répandrez point la calomnie parmi vos frères, et vous ne marquerez pas de protéger la vie de votre semblable.

« Aime ton prochain comme toi-même.

« Ne vous vengez pas, ne conservez pas le souvenir de l'injure.

« Vous ne volerez pas ; vous ne ferez pas de tort à votre prochain ; vous ne mentirez point.

« Que votre balance soit juste et vos poids tels qu'ils doivent être ; le Seigneur, votre Dieu, a en abomination celui qui trompe son prochain : il a horreur de toute injustice.

« Les pères ne mourront pas pour les enfants, ni les enfants pour leurs pères : chacun subira le châtiment de son péché.

« Il y aura toujours des pauvres sur la terre ; c'est pourquoi je vous ordonne d'ouvrir largement la main à votre frère pauvre.

« Vous ne ferez point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

« Quand vous ferez la moisson et que vous aurez oublié, dans le champ, quelques poignées d'épis, ne retournez pas les prendre. mais laissez-les pour l'ètranger, la veuve et l'orphelin.

« Que les mœurs soient pures parmi les enfants d'Israël. »

(Le Pentateuque).

RECIT DE L'AMBASSADE DE PHILON A ROME

« Dès que nous fûmes introduits, nous nous aperçûmes facilement, au visage et aux gestes de l'empereur, que nous avions en lui un ennemi et non un juge.

« Nous étions dans les jardins de Mécénas et de Lamia qui avoisinent la ville et le palais. Caïus avait fait venir les deux intendants de ses jardins et leur avait ordonné d'ouvrir tous les appartements. Nous commençâmes à nous prosterner en le saluant des noms d'Auguste et d'Empereur... « N'est-ce pas vous, nous dit-il avec un sourire amer, qui êtes les ennemis déclarés des dieux ? Quand tous les autres hommes me reconnaissent pour dieu, vous me méprisez et préférez adorer un être qui n'a pas de nom ! » En même temps, il leva les mains vers le ciel et proféra des paroles que j'ai entendues avec trop d'horreur pour oser les redire.

« Alors nos adversaires ne doutèrent pas que leur cause ne fût gagnée. Dans l'excès de leur joie, ils prodiguèrent à Caïus tous les noms et tous les titres qu'on attribue aux dieux.

« Un nommé Isidore, entre autres, qui était un dangereux calomniateur, vit tout le plaisir que Caïus trouvait à ces flatteries impies. Il se mit à nous accuser d'être les seuls à n'avoir pas offert de sacrifices pour le salut de l'Empire. Nous prouvâmes le contraire. Caïus nous répondit : « Il est vrai que vous avez fait des sacrifices, mais à un autre dieu que moi. Quel honneur en ai-je retiré ? » A ces mots, nous sentimes notre sang se glacer dans nos veines ! Cependant, Caïus visitait tous les appartements, en remarquait les dé-

fauts et dictait les changements qu'il y voulait introduire. Nous le suivions, poussés par nos adversaires, qui nous adressaient des moqueries, comme à des bouffons en plein théâtre.

« Après avoir donné plusieurs ordres, Caïus s'approcha de nous et nous demanda, avec gravité, pourquoi la chair de pourceau nous était défendue ? A cette question, nos adversaires éclatèrent de rire à tel point que les officiers du Prince furent offensés de ce manque de respect. Dans les habitudes de l'empereur, il n'y avait que les plus familiers qui osassent se permettre, sans péril, un simple sourire en sa présence... Nous répondimes que les coutumes des peuples différaient entre elles, et de même qu'il y avait des choses qui nous étaient défendues, de même l'usage de certaines choses n'était pas permis à nos adversaires...

« Enfin, après avoir vu l'empereur courir d'une salle à l'autre, sans écouter nos raisons, nous priâmes le « Dieu véritable » de nous faire sortir de nos angoisses et de nous délivrer de la fureur de ce faux dieu ! Il eut compassion de nous. Caïus nous ordonna de nous retirer et s'en alla lui-même en disant : « Ces gens-là sont moins méchants que malheureux et insensés de ne pas croire à ma nature divine ».

(**Philon**, *legat. ad Caïum*).

L'EXPULSION DES JUIFS D'ESPAGNE ET SES RESULTATS

Il n'y a rien de comparable à cet événement, des Albigeois aux dragonnades !...

Les Juifs, fuyant l'Espagne, trouvèrent des malheurs aussi grands que ceux qu'ils fuyaient ! Sur les côtes barbaresques, on les vendait, on les éventrait pour chercher l'or dans leurs entrailles ! Plusieurs échappèrent dans l'Atlas, où ils furent dévorés par des lions. D'autres trouvèrent, dans le Portugal, pis que les lions du désert. Telle était contre eux la rage du peuple et des moines, que les mesures cruelles des Rois ne suffisaient pas à les satisfaire. Non seulement on les fit, tout d'abord, opter entre la conversion et la mort, mais, en sacrifiant leur foi, ils ne sauvaient pas leurs familles : on leur arrachait leurs enfants !

Les misérables convertis étaient traînés aux églises, n'achetant leur vie, jour par jour, que par l'abjection et l'hypocrisie ! Au moindre soupçon, massacre. Il y en eut un terrible, en 1506, à Lisbonne.

En Allemagne, Maximilien ; Louis XII, en France, se popularisèrent à bon marché, en accordant aux marchands indigènes qui craignaient la concurrence, l'expulsion des Juifs qui affluaient dans le Nord. Venise et Florence, quelques villes d'Allemagne, montrèrent plus d'humanité ! Cependant, là-même, et partout, leur condition était cruellement incertaine, variable. A chaque instant, des histoires d'hosties outragées, d'enfants sacrifiés, et d'autres fables semblables ; parfois, la simple rhétorique d'un moine prêchant la Passion, pouvait

ameuter la foule, et, de l'église, la lancer au pillage des maisons des Juifs. Arrachés, traînés, torturés, il leur fallait assouvir ces actes de rage infernale !

On leur reprochait souvent, non seulement d'avoir tué le Christ, mais de tuer les Chrétiens par l'usure. Ceux-ci les accusaient là d'un crime qui était le leur ! Les Juifs ne faisaient point l'usure quand on leur permit de faire autre chose. En leur défendant les métiers, en confisquant leurs marchandises, on ne leur avait laissé que le commerce insaisissable, ou du moins, facile à cacher : l'or et la lettre de change. On les haïssait comme usuriers, mais qui les avait fait tels ?...

Ces mystérieuses maisons, si on eût pu les bien voir, eussent réhabilité, dans le cœur du peuple, ceux qu'il haïssait à l'aveugle. La famille y était sérieuse et laborieuse, unie, serrée, et pourtant très charitable pour les frères pauvres !

Ce n'est pas tout :

Il fut une heure où toute la Barbarie, où les Francs, les iconoclastes grecs, les Arabes d'Espagne eux-mêmes s'accordèrent, sans se concerter, pour faire la guerre à la pensée. Où se cacha-t-elle alors ? Dans l'humble asile que lui donnèrent les Juifs. Seuls, ils s'obstinèrent à penser, et restèrent, dans cette heure maudite, la conscience mystérieuse de la terre obscurcie !

(**Michelet**, *La Réforme*)

LOIS ET CONSTITUTIONS DE S. M. VICTOR-AMÉDÉE (1430) ET CH. EMANUEL (1603)

Des Juifs.

1.—On établira, dans les villes où les Juifs sont tolérés, un quartier séparé et fermé pour leur habitation, et leurs familles qui se trouveront dispersées dans les autres lieux, seront obligées, une année après la publication des présentes, d'aller habiter dans les susdites villes, leur défendant de s'introduire, sans notre permission, dans celles où ils n'ont pas encore été admis.

2. — Ils ne pourront sortir de leur quartier, dès le coucher du soleil jusqu'à son lever, sauf qu'il n'y arrivât quelque incendie imprévu, ou dans le voisinage, ou que quelque autre juste motif les obligeât d'en sortir, à peine de 25 livres contre chacun des contrevenants, et pour chaque fois, et s'ils n'ont pas de quoi payer, de 8 jours de prison.

3. — Ils ne pourront non plus recevoir ni introduire dans leur quartier aucun Chrétien, soit homme, soit femme, pendant le temps qu'il leur est défendu d'en sortir, et ils en tiendront les portes fermées, sous la dite peine.

4. — Aucun Juif ne pourra prendre ni maison ni boutique hors de son quartier, et aucun Chrétien ne pourra les leur louer ou sous-louer sous peine, contre les uns et les autres, de 10 écus.

5. — Les Juifs pourront réparer et rétablir leurs

anciennes Synagogues, sans qu'il leur soit permis de les augmenter, sous quelque prétexte que ce soit, moins encore d'en fonder ou bâtir de nouvelles, en quelle manière que ce puisse être ; et, en cas de contravention, nos officiers devront faire démolir sur-le-champ tout ce qu'ils auront nouvellement augmenté ou édifié.

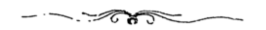
6. — Ils prendront garde de ne pas exercer à grand bruit leurs rites, mais ils chanteront « d'un ton bas et modeste».

7. — Il est défendu aux Juifs d'acquérir des biens immeubles dans nos Etats.

8.—Ils devront aussi, sous peine de confiscation, aliéner les biens immeubles qu'ils possèdent actuellement.

9. — Tous les Juifs, de quel sexe qu'ils soient, devront porter, à découvert, entre le bras droit et la poitrine, dès qu'ils auront atteint l'âge de 14 ans, « une marque», de couleur jaune dorée, de soie ou de laine, de la longueur d'un tiers de «ras» (raso), de façon qu'ils puissent manifestement être distingués des Chrétiens», sous peine de 25 livres contre chacun, et chaque fois qu'ils contreviendront...

(**Constitutiones**, lib. I, Titre 8).





CHAPITRE IV.

DE LA RÉVÉLATION ET DES MIRACLES

Ceux qui ont pris pour tâche de bannir l'idée religieuse de la société moderne, se sont inscrits en faux contre la Révélation, sans laquelle cependant aucune Religion ne saurait exister.

« Dieu, disent-ils, n'a pu se manifester à l'homme, et les miracles sont bons, tout au plus, pour bercer l'imagination des enfants ! »

Nous répondrons à cette objection — appuyé sur l'Ecriture Sainte — en prétendant que l'Humanité n'a pu accentuer sa marche en avant que par suite de nombreuses et successives révélations. C'est la conscience humaine qui a fait les frais des « évolutions » morales que nous signale l'Histoire, et cette opinion ne compromet en rien la beauté et la sainteté de la Religion.

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que la Bible est rédigée en un style poétique dont tous les détails ne doivent pas être pris au pied de la lettre. «La Tora, disent nos Sages, a parlé le langage humain » (1) pour se faire comprendre par un peuple à peine sorti de l'esclavage, et subitement ébloui par le soleil de la Liberté. Quand, par exemple, l'écrivain sacré parle du « bras de Dieu qui était étendu sur l'Egypte » (2), vient-il à l'esprit d'un homme, doué de raison, que

---

1) דברה תורה בלשון בני אדם

2) Exode IX, 3, 18.

Dieu ait un corps ? Quand il parle si souvent de la colère de Dieu, sommes-nous tentés d'admettre un seul instant que Dieu puisse être le jouet des passions, comme un simple mortel ?

Evidemment non.

Pour celui qui se penche avec impartialité sur le texte de la Bible, il en résulte que « la Justice souveraine ne peut pas laisser le crime impuni» et que, peuples et individus, sont soumis à ses lois immuables. D'après le langage humain, « Dieu se met en colère » quand un crime est commis. « et il demande vengeance » ! (1)

Essayons d'expliquer, dans cet ordre d'idées, le sacrifice d'Abraham. « Dieu, dit la Bible, „éprouva" (2) Abraham et lui dit : Prends ton fils, ton unique, et offre-le-moi en holocauste sur une des montagnes que je t'indiquerai. » (3)

Dieu qui sait tout, qui lit dans l'avenir, comme dans

---

1) « Si nos cœurs battent, c'est pour ce but et non pour la recherche d'un idéal sanglant ; c'est pour que nous puissions compter sur l'avenir et savoir s'il y a, dans les choses d'ici-bas, une « Justice immanente » qui vient à son jour et à son heure».

(**Léon Gambetta**, Cherbourg, Août 1880)

2) Anthropologie qui a passé dans toutes les langues modernes. De la part de l'homme, l'épreuve suppose doute.

(**L. Wogue**, *Le Pentateuque*).

3)... Unglückseligerweise erwuchs mit diesem Culturfortgange aus der religiösen Anschaung, dass, je theurer das Gut der Menschen, um so schöner und wohlgefälliger auch das Opfer der Gottheit sei, auch jener trübseliger Fortschritt vom Thierzum Menschenopfer. »

(**Julius Fürst**, *Pracht Bibel*).

un livre ouvert, avait-il besoin d'« éprouver » le Patriarche pour se convaincre de la solidité de ses croyances ? C'est presque un sacrilège que de ne pas donner à ce passage, si clair cependant, l'interprétation qu'il comporte !

Abraham, comme on le sait, était arrivé au comble de ses vœux, il avait tout ce qui rend l'homme heureux sur terre : il possédait de grandes richesses, il jouissait de la considération des chefs des tribus voisines ; et la naissance d'Isaac était venue répandre la vie et la gaîté dans sa tente autrefois si morne et si triste ! Il avait, il est vrai, au péril de sa vie, proclamé la croyance en un « Dieu unique », mais son âme inquiète se demandait s'il avait donné, à l'Être tout puissant et souverainement bon qui l'avait protégé d'une manière si manifeste, dans ses diverses pérégrinations, assez de preuves de sa reconnaissance ! Et il entendit la «voix de Dieu» — la voix de la conscience — qui lui dit que «le sacrifice qu'il était disposé à offrir devait être proportionné aux bienfaits reçus et avoir pour objet ce qu'il avait de plus cher au monde ». Et il prit Isaac, avec la ferme intention de l'immoler pour être agréable à Dieu. Mais quand déjà le feu était allumé ; quand la victime était étendue sur l'autel, et qu'il eut saisi le coutelas pour tuer son fils, « un ange du Seigneur» lui cria du Ciel : « Abraham ! Abraham ! ne touche pas à l'enfant, car maintenant je sais que tu crains l'Eternel ».

C'est le cri de la conscience, subitement éclairée, qui apprend au Patriarche que Dieu ne veut pas de sacrifice de cette nature ; qu'il est défendu, au contraire, de répandre le sang humain, et que notre devoir consiste à perpétuer la famille où l'on se transmettra, de

père en fils, les commandements de Dieu, les traditions saintes. les notions de Justice et les préceptes de Morale !

Nous, Israélites, qui ne pouvons admettre, comme «Article de Foi», ce qui est absurde ou contraire à la Raison, nous devons chercher, si possible, à expliquer de façon naturelle ce qui, de prime abord, peut nous paraître miraculeux.

Pour exprimer notre pensée tout entière, nous dirons que Dieu se manifeste aux hommes et que la Créature communie avec le divin Créateur, plus souvent qu'on ne le croit. Il y a, comme chacun sait, des beautés inimitables dans toutes les littératures qui sont œuvre d'« Inspiration » ou de « révélation ». Il y a même des découvertes, dans le domaine de l'Industrie et de la Science, qui ne sont pas seulement le fruit de longues recherches, mais qui sont le résultat d'une véritable révélation divine agissant sur notre intelligence. Mais, dans cette catégorie, il y a des degrés, et l'on peut leur appliquer la parole de nos Sages : « Ce qui est vrai reste, ce qui est faux disparaît. » (1)

En thèse générale, et à moins de fermer les yeux à l'évidence, *il faut admettre les miracles.* Seulement, la théologie juive nous apprend à nous méfier des trompe-l'œil et nous permet de chercher à expliquer les événements, en apparence les plus extraordinaires, en ayant recours à la Raison, mais en n'omettant pas cependant de constater l'intervention divine. Il faut savoir dépouiller la légende de son enveloppe si sédui-

1) קושטא קאישקרא לא קאי (Talmud, Schabbat, 104 a

sante et découvrir, au milieu de détails poétiques, l'idée purement religieuse.

Ce qui est grotesque ne saurait être — nous le répétons — un Article de Foi ! (1)

1) « Il ne faut pas donner accès dans ton esprit à la folie de ceux qui écrivent des **Kamioth** (amulettes) et à ce que tu entendras d'eux ou que tu liras dans leurs écrits insensés, en fait de noms qu'ils forgent (littéralement : qu'ils cousent ensemble) sans offrir un sens quelconque, les appelant «schémot» (noms sacrés) et prétendent qu'ils exigent de la sainteté et de la pureté, et qu'ils opèrent des miracles.

« Toutes ces choses sont des fables qu'un homme parfait ne devrait pas seulement écouter, et comment donc pourrait-il y croire ? »

Maimonide, *Guide des Egarés*, 1ère partie, LXI,
Traduction **S. Munk.**

JOSUÉ ARRÊTE LE SOLEIL

On s'est plus ou moins agréablement moqué du passage de la Bible où il est dit que, sur la prière de Josué, lors de la bataille de Gabaon, le soleil s'arrêta dans sa course !

E pur si muove!

Nous ne pouvons pas rendre les Ecritures Saintes responsables d'une ineptie pareille, ainsi que de cette hérésie scientifique. Voici le sens de ce passage tant défiguré par les traducteurs et par certains commentateurs :

L'éclatante victoire remportée par Josué, après une bataille qui a commencé dès l'aube et qui a duré jusque dans la nuit, a été célébrée dans un cantique et l'auteur présente poétiquement le soleil et la lune comme s'étant arrêtés, au gré du vainqueur, pour éclairer le combat !

O soleil, arrête toi à Gabaon ;
Et toi, ô lune, dans la vallée d'Ayalon ;
Et le soleil s'arrêta et la lune resta immobile
Jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis.

Dans l'Iliade, Agamemnon prie Jupiter de ne pas laisser le soleil se coucher avant qu'il n'ait détruit, de fond en comble, l'antique demeure de Priam.

LE DÉCALOGUE

I. — Je suis l'Eternel, ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Egypte, de la Maison des esclaves.

II. Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi ; tu ne te feras et n'adoreras aucune image, ni de ce qui se trouve au Ciel, en haut, ni sur la terre, en bas, ni dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras pas devant eux, car moi, l'Eternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux qui recherche la faute des enfants chez les parents jusqu'à la troisième et la quatrième génération chez ceux qui me haïssent, mais qui étend sa bienveillance jusqu'à la millième génération chez ceux qui m'aiment et observent mes commandements.

III. — Tu ne proféreras pas le nom du Seigneur à l'appui du mensonge, car l'Eternel ne laisse pas impuni celui qui invoque son nom à l'appui du mensonge.

IV. — Sanctifie le jour du Schabbat et ne fais aucune œuvre servile en ce jour.

V. — Honore ton père et ta mère afin que tu vives longtemps sur la terre que l'Eternel, ton Dieu, t'aura donnée.

VI. — Tu ne tueras point.

VII. — Tu n'auras pas une conduite légère.

VIII. — Tu ne voleras point.

IX. — Tu ne rendras pas de faux témoignage.

X. — Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son esclave, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui appartient à ton prochain.

(Le Pentateuque)

LES 13 ARTICLES DE LA FOI

1. Je crois que Dieu est, qu'il a été et qu'il sera éternellement.
2. » » qu'il n'y a qu'un seul Dieu.
3. » » que Dieu n'a point de corps ni rien de corporel.
4. » » que Dieu a créé tout ce qui existe.
5. » » que c'est à lui seul que nous devons adresser nos prières.
6. » » que nos prophètes ont été inspirés de Dieu.
7. » » que Moïse est le plus grand de tous les prophètes.
8. » » que la Loi, tant écrite qu'orale, que nous suivons, est celle que Dieu a donnée à Moïse.
9. » » que Dieu ne la changera jamais.
10. » » que Dieu connaît toutes les pensées des hommes.
11. » » que Dieu récompense les bons et punit les méchants.
12. » » que Dieu, à l'époque qu'il lui a plu de fixer et que lui seul connaît, nous enverra le Messie, annoncé par les prophètes, et qui, assisté de la puissance divine, fera triompher la croyance à l'Unité de Dieu, et fera disparaître de la terre la guerre, la famine, les vices et toutes les autres plaies humaines.
13. » » que l'âme est immortelle et qu'un jour viendra où tous les morts seront rappelés à la vie !

(Maimonide).



CHAPITRE V.

LES FÊTES

Il est un vieil adage talmudique qui dit que «la Loi n'a pas été donnée pour les Anges» (1), mais pour les hommes, avec leurs passions et leurs faiblesses, leurs besoins et leurs désirs immodérés.

Comme une mère pleine de tendresse et de sollicitude cherche à inculquer à ses enfants, dès leur bas âge, des principes qui les soutiendront dans les moments difficiles et les préserveront des chutes possibles, ainsi notre Religion a formulé des préceptes et des lois qui doivent nous servir de guide et de boussole pendant toute notre terrestre existence.

Mais le but principal du Législateur était de rendre plus léger le fardeau de la vie, de donner à celui qui souffre et qui lutte, quelques instants de répit, quelques instants pour penser à l'âme immortelle et pour se mettre en communion avec la Divinité.

Ce sont nos différentes fêtes qui viennent, à époque fixe, rompre agréablement la monotonie de l'existence et nous offrir l'aliment moral qui nous est si nécessaire et dont nous nous passons si imprudemment !

Autrefois, à l'approche des saintes solennités, Israël se transfigurait, si je puis dire, et un rayon de bonheur illuminait ses demeures, d'ordinaire si sombres. De nos jours, où les caractères se font si rares, et où, à

---

1) לא נתנה תורה למלאכי השרת

cause des prétendues exigences du siècle, l'on recule lâchement devant certains sacrifices matériels que nous demande la Religion, nous nous privons des joies exquises qu'éprouvaient nos ancêtres pendant « les jours consacrés à l'Eternel » (1), et nous nous condamnons volontairement, pour ainsi parler, « aux travaux forcés à perpétuité». (2) Ce sont, au contraire, ces trêves de Dieu, ces arrêts dans l'âpre poursuite des biens purement matériels, qui nous permettent de nous arracher, de temps en temps, à la triste réalité, et de nous élancer, dans une envolée magnifique, vers l'Idéal, vers le Beau, le Vrai et le Bien ! C'est pendant ces jours fériés que notre cœur se rajeunit, que notre tête se repose, que notre imagination prend son essor et que notre âme se sent devenir meilleure !

Par une étrange ironie, l'on a osé prétendre que, par ses pratiques et ses cérémonies, la religion juive ne répondait plus aux aspirations du jour ! Et cependant, depuis 2,000 ans, l'on ne cesse de persécuter et de torturer ses adhérents comme des précurseurs dangereux qui caressent l'espoir de faire disparaître, par le souffle de Dieu (3), les antiques préjugés et les antiques erreurs ; de chasser « l'obscurité qui pèse sur l'abîme » (4), enténébrant les cœurs et les intelligences ! L'Histoire, en effet, nous apprend que le colosse romain n'a réellement tremblé devant les Juifs que parce que ceux-ci proclamaient la fraternité universelle (5), parce que, dans leur propagande, ils flé-

1) Lévitique, XXIII, 3, מועדי ד׳
2) Auerbach, **Archives israélites** (novembre 1900).
3) Zacharie, IV, 6-3.
4) Genèse, I, 2.
5) Malachie, II, 10.

trissaient la guerre ; et parce qu'ils annonçaient, au nom de leurs Voyants, l'avènement d'une ère messianique où les Césars ne pourraient plus perpétrer leurs folies sanglantes, sans rencontrer, devant eux, les protestations de la conscience outragée et les cris indignés de leurs victimes. L'Histoire nous dira aussi qu'au moyen-âge, les preux chevaliers qui savaient à peine signer leur nom, avec la pointe de leur épée, ne demandaient tant à purger la terre de cette vilaine engeance de Juifs que parce que ces misérables s'obstinaient, derrière les murs du Ghetto, à creuser des problèmes dont la solution devait amener la fin du système féodal ! Elle nous dira enfin que, de nos jours encore, il n'y a eu cette levée de boucliers contre les Juifs, que parce que les ennemis de la Liberté et de la Tolérance les accusaient de marcher avec ceux qui veulent la Justice pour tous, et réclament pour chacun — pour le plus humble comme pour le plus riche — le droit incontestable de vivre et d'avoir sa place au soleil!

Les fêtes juives que nous allons passer en revue, les unes après les autres, telles qu'elles sont observées par la Synagogue, n'ont pas encore perdu de leur signification. Les unes ont, en quelque sorte, un caractère civil, en célébrant des événements marquants de notre histoire ; les autres sont exclusivement religieuses ou morales, et ont pour but de raviver la Foi, de nous rapprocher, tous les jours davantage, de la Divinité, par l'accomplissement des Devoirs qu'elle nous a dictés. (1)

1) « Sans l'espoir d'aucune récompense, l'homme se dévoue pour son devoir jusqu'à la mort. Victime de l'injustice de ses semblables, il lève

PASSAGES DE LA BIBLE CONCERNANT LES 3 FÊTES

« Prends garde au mois de la germination pour célébrer la Pâque, en l'honneur de l'Eternel ton Dieu ; car c'est dans le mois de la germination que l'Eternel ton Dieu t'a fait sortir de l'Egypte, la nuit.

Tu immoleras le sacrifice pascal à l'Eternel, ton Dieu, parmi le menu et le gros bétail, dans le lieu que l'Eternel aura choisi pour y fixer son nom.

Tu ne dois pas manger de pain levé avec ces victimes ; durant sept jours, tu mangeras avec elles des azymes — pain de misère — car c'est avec précipitation que tu as quitté le pays d'Egypte, et il faut que tu te souviennes, tous les jours de ta vie, du jour où tu as quitté le pays d'Egypte...

Puis, tu compteras 7 semaines : aussitôt qu'on mettra la faucille aux blés, tu commenceras à compter ces 7 semaines. Et tu célèbreras une « Fête des Semaines », en l'honneur de l'Eternel, ton Dieu, à proportion des dons que ta main pourra offrir, selon que l'Eternel, ton Dieu, t'aura béni. Et tu te réjouiras, en présence de l'Eternel, ton Dieu : toi, ton fils et ta fille, ton esclave et

---

ses yeux au Ciel. Une cause généreuse, où il n'y a nul intérêt, fait souvent battre son cœur. Les «Elohim» ne logent pas dans les neiges éternelles ; on ne les rencontre pas, comme du temps de Moïse, dans les défilés des montagnes : ils habitent dans le cœur de l'homme. Vous ne les chasserez jamais de là. La Justice, le Vrai, le Bien sont voulus par une force supérieure. „Le progrès de la raison n'a été funeste qu'aux faux dieux.“ Le vrai Dieu de l'Univers, le Dieu unique, celui qu'on adore en faisant une bonne action, ou en cherchant une vérité, ou en conseillant bien les hommes, est établi pour l'éternité ! »

Ernest Renan (*Préface de l'Histoire du Peuple d'Israel*).

ta servante, le lévite qui sera dans tes murs ; l'étranger, l'orphelin et la veuve qui seront près de toi. Tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte, et tu observeras fidèlement ces lois.

Tu célébreras la « Fête des Tentes » durant 7 jours, quand tu rentreras les produits de ton aire et de ton pressoir, et tu te réjouiras pendant la fête, et avec **toi** ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui seront dans tes murs. Tu fêteras ces 7 jours en l'honneur de l'Eternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi ; car il te bénira, l'Eternel, ton Dieu, dans tous tes revenus, dans tout le labeur de tes mains et tu pourras t'abandonner à la joie.

Trois fois l'an, tous les mâles paraîtront en présence du Seigneur, ton Dieu, dans l'endroit qu'il aura élu : à la « Fête des Azymes », à celle « des Semaines» et à celle «des Tentes». Et que l'on ne paraisse pas les mains vides en présence du Seigneur : chacun donnera, selon les bénédictions que l'Eternel, ton Dieu, t'aura dispensées.

(*Deutéronome*, Chap. XVII)

APOLOGUE TIRÉ DU TALMUD

Au bord d'un clair ruisseau, un renard affamé se promenait. Il vit des poissons qui, joyeusement, prenaient leurs ébats, faisant miroiter leurs écailles d'argent au soleil, et il était plein de rage de ne pouvoir les happer. Il voulut user de ruse et leur tint ce discours : « Mes amis, mes chers amis, j'ai une excellente nouvelle à vous annoncer et la voici : La guerre qui a existé si longtemps entre nous est terminée enfin. Venez donc vivre avec nous sur la terre ferme !»

Mais les poissons de répondre : « C'est toi qu'on dit le plus malin des animaux, qui nous fais une si étrange invitation ? Nous nous sentons déjà peu en sécurité, dans notre propre élément, à cause des filets et autres engins inventés par la méchanceté des hommes ; que serait-ce si nous quittions follement ces demeures souterraines qui nous abritent si bien au moment du danger. »

Le Talmud, traité de Berachot, met cet apologue dans la bouche du grand patriote Akiba, en réponse aux craintes formulées par un certain R. Pappos qui lui conseillait la prudence, en l'adjurant de ne pas s'exposer aux rigueurs de Rome, par ses conférences publiques sur les beautés du Judaïsme.

Citons cette page qui jette une note lugubre, mais grandiose, sur cette époque où les habitants de la Palestine se cabraient contre l'infiltration de la civilisation gréco-romaine.

R. Akiba fut arrêté et jeté en prison. R. Pappos, fils

de Jehouda, fut arrêté à son tour et enfermé avec Akiba qui lui dit d'un ton moqueur : « Comment, Pappos, toi ici ? » Et celui-ci de répondre : « Je t'envie, Akiba, car tu es victime de ton amour pour la Tora, tandis que moi, hélas ! je n'ai pas le droit d'être fier de ma conduite ».

Lorsqu'on conduisit Akiba au supplice, c'était le moment de réciter le Schemang, la profession de foi israélite.

On lui arracha l'épiderme avec des tenailles, et lui, toujours en prières, subit le martyre avec calme et résignation.

Ses disciples lui dirent : « Maître, comment peux-tu pousser si loin le zèle pour la religion ? » Mais lui leur répondit : « Pendant toute mon existence, le verset de «Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta puissance » — c'est-à-dire même au prix de notre vie — m'a constamment préoccupé, car je me disais : quand aurai-je le bonheur d'accomplir ce grand devoir ? Et maintenant que l'occasion m'en est offerte, je ne la saisirais pas avec reconnaissance ?»

Sa belle âme s'envola au moment précis où il prononça le mot אחד «Dieu est unique» — et une voix céleste se fit entendre en ces termes : « Tu es heureux, Akiba, car tu as exhalé le dernier souffle au mot אחד, en proclamant, au milieu des tortures et en face de la mort, le dogme de l'Unité de Dieu ! »

Mais les Anges du Seigneur s'écrièrent : « Maître du monde, est-ce là la récompense que tu réserves à ceux qui sont fidèles à la Tora ? » Et Dieu répondit : « Il est entré dans le Paradis. »

Et la voix céleste se fit entendre de nouveau : «Heureux, trois foix heureux, ô Akiba, car tu jouis maintenant des délices de la vie éternelle ! »

[*Talmud*, Berachot, 61]

MOIS ISRAÉLITES

Fêtes et commémorations

Nissan	15. Pâque פסח
Iyar	
Siwan	6. Pentecôte שבעות
Tamouz	17. Jeûne (1).
Ab	9. Anniversaire de la destruction de Jérusalem.
Eloul	
Tisri	1 et 2. Nouvel an ראש השנה ; 3. Jeûne de Guedalyah (2) ; 10. Kippour ; 15. Souccot.
Heswan	
Kislew	25. Hanoucca.
Tebet	10. Jeûne (3).
Schebat	
Adar	13. Jeûne d'Esther ; 14. Pourim.

(**Wé-Adar**, dans les années bissextiles).

1) Prise de Jérusalem.
2) Assassinat de Guedalyah.
3) Siège de Jérusalem.

QUELQUES INDICATIONS SUR LA FIXATION DES FÊTES

I. Le 1er jour de Pâque tombe comme le 1er jour de Nissan.	לעולם יום א׳ לחדש ניסן הוא יום א׳ של פסח	I
II. Schebouot comme le 2me jour de Pâque.	שבועות יום ב׳ של פסח	II
III. Rosch-Haschana et Souccot, comme le 3e jour de Pâque.	ראש השנה וסוכה ג׳ של פסח	III
IV. Simhat-Tora, comme le 4e jour de Pâque.	שמחת תורה ד׳ לפסח	IV
V. Kippour, comme le 5e jour de Pâque.	יום כפור ה׳ לפסח	V
VI. Le Pourim (écoulé), comme le 6e jour de Pâque.	פורים שעבר ו׳ לפסח	VI
VII. Pâque ne commence jamais ni le lundi, ni le mercredi, ni le vendredi.	לעולם לא בד״ו פסח	VII
VIII. Schébouot ne commence jamais ni le mardi, ni le jeudi, ni le samedi.	ולא גה״ז עצרת	VIII
IX. Rosch-Haschana ne commence jamais ni le dimanche, ni le mercredi, ni le vendredi.	ולא אד״ו ראש השנה	IX
X. Pourim ne tombe jamais le samedi, le lundi ou le mercredi.	ולא זב״ד פורים	X
XI. Kippour ne tombe jamais le dimanche, le mardi ou le vendredi.	ולא אג״ו יום הכפרים	XI



CHAPITRE VI.

DU SABBAT.

La première de toutes les solennités, par ordre de date et par ordre d'importance, est le Schabbat !

C'est cette Institution vraiment divine qui a permis à Israël de traverser les cruelles épreuves du moyen-âge, en séchant tous les pleurs et en relevant tous les courages.

« La sagesse suprême, dit la légende, savait parfai-
« tement que les enfants d'Israël seraient condamnés
« à mener une vie errante, — chassés par ci et à peine
« tolérés par là — et qu'ils aspireraient au repos après
« des fatigues de toute nature. Aussi, dit-elle à Moïse,
« quand il vint chercher les Tables de la Loi : « J'ai
« un trésor caché, depuis les premiers jours de la
« Création ; je le réserve à mon peuple comme une
« source de bénédictions, et, s'il s'en rend digne, il
« pourra, grâce à lui, affronter toutes les rigueurs du
« Sort. Ce talisman s'appelle : le Schabbat ! »

Pénétrons, en effet, par la pensée, dans une de ces demeures israélites d'autrefois. C'est le vendredi au soir. La lampe traditionnelle jette sa note joyeuse sur cet intérieur si peu gai durant la semaine. L'aïeule et la mère, plongées dans une divine extase, entourées des enfants qui sont si beaux dans leurs habits de fête, récitent dévotement leurs prières. Tout-à-coup la porte s'ouvre. C'est le mari qui revient de la Synagogue. Ce

n'est plus l'esclave courbé, brisé par mille vexations, sans cesse renaissantes ! En franchissant le seuil de sa maison, en revoyant son épouse si vaillante et comme rivée au devoir, sa taille s'est redressée ! Il ressemble au Pontife qui entre dans le Sanctuaire et il salue, profondément ému, les êtres mystérieux qui l'habitent ! (1)

Paix avec vous, anges de la Paix, messagers du Très-Haut !
Bénissez-nous, vous qui veillez sur nous, messagers du Très-Haut !
Quittez-nous en paix, Anges de la Paix, messagers du Très-Haut !

Et puis, il entonne le Cantique du Roi Salomon sur la femme vertueuse, célébrant son activité, son dévouement, sa modestie, son abnégation et sa tendresse, et plaçant sa valeur « bien au-dessus des bijoux les plus précieux ».

Hélas ! de ces scènes si touchantes il nous reste à peine le souvenir ! Et cependant, après des années et des années, quand nos parents, depuis longtemps, dorment dans la poussière et que nous nous trouvons loin de la maison paternelle, il nous réchauffe encore le cœur, comme le baiser d'une mère, au parfum doux et enivrant !

Ceux qui regrettent ces mœurs patriarcales, font

1) R. Hisda, au nom de Mar Oukba, dit : Celui qui récite la prière d'usage, le vendredi soir, les 2 Anges chargés de l'accompagner à son domicile, lorsqu'il revient du temple, lui posent leurs mains sur la tête et lui disent : «Ta faute s'évanouit et ton péché est pardonné» (**Isaïe**, VI, 7)...

R. José, au nom de R. Jehouda, enseigne : Deux Anges, l'un bon et l'autre mauvais, accompagnent l'homme, le vendredi soir, lorsqu'il retourne de la synagogue. Et quand il est rentré en sa maison, où la lampe brûle, où la table est dressée et où tout a un air de fête, le bon Ange s'écrie : « Puisse le Schabbat prochain ressembler à celui-ci ! » et, malgré lui, le mauvais ange répond : « Amen ! » Si, au contraire, la maison est plongée dans l'obscurité et que rien n'a été fait pour recevoir dignement le Schabbat, le mauvais ange s'écrie : « Puisse le Schabbat prochain ressembler à celui-ci ! » et, malgré lui, le bon ange répond : Amen !

(**Talmud**, *traité de Schabbat, 119 b*)

observer, avec raison, que les Israélites, fidèles autrefois aux traditions de leurs ancêtres, ont rencontré chez leurs concitoyens des autres cultes une certaine estime, — car leur piété et leur obéissance aux lois immuables de la Morale constituaient comme une garantie de loyauté dans les transactions commerciales, — tandis qu'aujourd'hui la calomnie a facilement prise sur nous, parce que nous avons cessé d'être israélites dans le noble sens du mot ; parce que nous refusons à l'âme l'alimentation dont elle ne peut se passer, et parce que nous semblons préoccupés uniquement de nos intérêts matériels. (1)

Au jour du Schabbat, tout travail est interdit par la Loi et les Prophètes. « Bien que la lutte pour la vie soit bien âpre, disent nos Docteurs, nous devons avoir confiance en Celui qui fit tomber la manne pour son peuple, en double ration et suivant les besoins de chaque famille, le 6me jour. »

D'après nos Sages, nous possédons, le jour du Schabbat, une « âme double » ou une « âme supplémentaire », (2) car c'est pour elle seule, pour son perfectionnement, son élévation et sa complète « émancipation» que le Schabbat a été institué. « Tu te souviendras, dit la Bible, que tu as été esclave en Egypte et que l'Eternel t'a délivré avec sa main puissante et son bras étendu ; c'est pour ce motif que l'Eternel, ton Dieu, t'a ordonné d'observer le jour du Schabbat. » (3)

---

(1) Abaï enseigne : Jérusalem n'a été détruite que parce que l'on y violait le Schabbat.

(**Talmud**, *Traité de Schabbat, 119 b*)

2) נשמה יתירה

3) Deutéronome, V. 15.

CHANT SYMBOLIQUE DU SABBAT

לכה דודי

Viens, mon bien-aimé, à la rencontre de la fiancée,
Allons recevoir le Schabbat !
Dans un seul commandement, le Dieu Unique nous a fait entendre
Qu'il fallait se souvenir du Schabbat et l'observer !
Le Seigneur est unique, Unique est son nom,
En gloire, en majesté et en louange !
Allons à la rencontre du Schabbat, car il est la source
De toute bénédiction !
Il a été consacré de temps immémorial :
Le dernier, dans l'œuvre de la Création,
Le premier, dans la pensée divine !

Sanctuaire du Très-Haut, ville des Rois,
Lève-toi, sors de ton obscurité !
Assez longtemps tu as séjourné dans la vallée des larmes,
Dieu a pitié de toi !
Réveille-toi, lève-toi de la poussière,
Revêts-toi des habits de ta gloire, ô mon peuple !
C'est par le fils de Yischaï, de Bethléem,
Que le salut est venu à mon âme !

Réveille-toi ! Réveille-toi !... Elle brille déjà ta lumière !
Réveille-toi ! Chante un cantique !
La gloire du Seigneur rayonne sur toi !

Tu ne connaîtras plus ni l'opprobre ni la honte,
Pourquoi gémir, pourquoi pleurer ?
Les pauvres de ma nation mettent en toi leur confiance
Et la Ville surgira de ses ruines :
Ceux qui t'ont pillée, seront pillés à leur tour.
Ils s'enfuiront, tous ceux qui rêvaient ta perte :
Ton Dieu se réjouira avec toi,
Comme le fiancé se réjouit avec la fiancée :

Tu te répandras à droite et à gauche,
Tu exalteras l'Eternel,
Grâce au descendant de Péretz,
Et nous serons dans la joie et l'allégresse.

Viens en paix, orgueil de ton époux,
Viens, dans la joie et le bonheur.
Viens, au milieu des fidèles du peuple élu,
Viens, ô fiancée, viens ô fiancée.

Schélomo Halévi.

YIGDAL

Exaltons Dieu et chantons ses louanges

1. Il est, et le temps ne limite pas son existence.

2. Il est Unique, son Unité est sans pareille, incompréhensible, infinie.

3. Il n'a point la forme d'un corps. Et rien n'approche de sa sainteté.

4. Il a précédé toutes les créatures, il est le premier et n'a jamais commencé.

5. Il est le Maître du monde et toute créature proclame sa grandeur et sa royauté.

6. Il a donné le don de la prophétie à ses Elus qu'il a revêtus de gloire.

7. Jamais il n'y eut, en Israël, un prophète comme Moïse, qui ait, comme lui, contemplé la Divinité en face.

8. La loi de Vérité, Dieu l'a donnée à son peuple par l'entremise de son Prophète, le Fidèle de sa Maison.

9. Cette loi, Dieu ne la changera jamais : elle est immuable pour l'éternité.

10. Il regarde et connaît nos plus secrètes pensées, et à la naissance de chaque événement, il en voit déjà la fin.

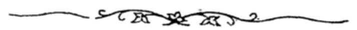
11. Il récompense le Juste, selon ses œuvres ; il punit le méchant selon sa méchanceté.

12. Il enverra, à la fin des jours, notre Messie, pour délivrer ceux qui, inébranlables, attendent la rédemption.

13. Dans sa grande bonté, il fera revivre les Morts. Loué soit à jamais son nom glorieux !

(Ce sont là les 13 articles de la Foi qui sont la base de la Loi divine.)

(Maïmonide)





CHAPITRE VII.

פסח

La fête de Peçach ou de Pâque se célèbre en souvenir de la miraculeuse délivrance des Israélites du joug des Pharaons, après un esclavage de 210 ans. (1)

La Bible nous raconte à la suite de quels événements, néfastes pour l'Egypte, l'éternelle Justice a vengé les crimes de toute nature, commis contre les descendants de Jacob, pour leur rendre l'existence insupportable.

Et cependant Joseph, par sa haute intelligence, avait autrefois sauvé l'Egypte !...

« Qui est Adonaï ? dit fièrement Pharaon à Moïse, je ne le connais pas ! » (2) Et ce n'est que dans les eaux de la mer Rouge, quand il assista impuissant à la défaite de son armée, qu'il poussa ce cri de désespoir : « Fuyons, car Adonaï combat pour Israël contre Mizraïm ! » (3)

Peçach est, à vrai dire, la fête de la Liberté.

Pendant les 7 jours que dure cette solennité, il est défendu de manger ou d'avoir dans la maison du pain levé (4), de là le nom de « Hag-Hamatzot » ou fête des Azymes.

Les deux premiers soirs de Pâque, pour rappeler la

---

1) רד״ן v. Raschi.
2) Exode, chap. VI et suiv.
3) id., XIV, 25.
4) id. XII, 15.

fameuse veillée (1) qui précéda la sortie d'Egypte, «quand l'Ange de la Mort frappa toutes les maisons Egyptiennes et épargna les maisons israélites, on célèbre le « Séder ». C'est une touchante réunion de famille où, devant une table chargée de mets symboliques (2), le chef de la maison fait l'historique de la sortie d'Egypte. « Voici le pain de misère que nos ancêtres ont mangé en Egypte ! Que celui qui a faim vienne manger avec nous ; que celui qui est dans le besoin vienne fêter le Peçach avec nous ! Cette année, nous sommes ici, mais l'an prochain, nous serons dans la terre d'Israël ; cette année, nous sommes esclaves, mais l'an prochain nous serons des hommes libres. » (2) (*Haygadah*).

---

1) Exode, XII, 15.

2) Sur cette table figurent : la galette de Pâque מצה comme pain de misère ; les « herbes amères » מרור, en souvenir de l'amertume dont nos ancêtres furent abreuvés en Egypte ; un os d'agneau פסח, figurant l'agneau pascal ; le « Haroschet », sorte de mixture qui, par la couleur, rappelle les briques que les Juifs étaient obligés de fournir à Pharaon ; et enfin des «œufs» qui, représentant la rotondité de la terre, sont un symbole pour nous dire que la terre tourne, que la fortune tourne, et que nous devons avoir confiance en Dieu, qui sait faire succéder le bonheur aux jours de dure épreuve.

Pour affirmer cette consolante pensée, les Israélites, en prenant le deuil, après l'enterrement d'un proche parent, font un repas allégorique où figure un œuf comme symbole de la résignation aux décrets de la Providence.

3) Pourquoi continuons-nous à réciter cette formule, même dans les pays où les Juifs sont des citoyens et jouissent de la protection des lois? C'est que tout Israël se considère comme une seule et même famille : et tant qu'un seul de ses membres souffre, en sa qualité de Juif — fût-ce dans les contrées les plus éloignées, — nous nous sentons tous atteints et comme plongés dans la servitude. C'est la proclamation du principe de solidarité כל ישראל ערבים זה בזה

Par l'application de ce principe, les Israélites, aux jours de Pénitence, à Roschhaschana et de Kippour, s'accusent, dans la prière de la confession, de fautes et de délits qu'ils savent n'avoir pas commis individuellement. L'Israélite, en se frappant la poitrine, ne pense pas à lui, mais à quelque frère égaré de la maison d'Israël qui a pu s'oublier et pécher contre Dieu et les hommes.

Quand les Juifs vivaient encore en Palestine, Peçach était la fête de la moisson de l'orge — la plus hâtive des céréales — comme « Schabouot » était celle de la récolte du froment, et « Souccot » celle de la rentrée de tous les fruits de la terre. Pendant ces 3 fêtes, tous les Israélites, en état de supporter le voyage, devaient faire un pèlerinage au sanctuaire de Jérusalem. De là le nom collectif de « Schalosch-Regalim ».

Remarquons — comme l'établissent des textes nombreux — que les Israélites étaient, avant tout, un peuple adonné à l'agriculture, et que ce sont les persécutions et la défense de posséder de la terre qui en ont fait un «peuple de marchands». Si, pendant le moyen-âge — et nous le concédons volontiers — ils se livraient presque exclusivement au négoce, au maniement de l'argent surtout, c'est que toutes les autres carrières leur étaient fermées. Nous admettons même qu'ils aient pratiqué l'usure.... en compagnie de presque tous les Rois et Princes de l'Eglise! Mais de quel droit demander à ces malheureux des sentiments plus humains que ceux que les Chrétiens professaient à leur égard ? Le Juif qui, dans une comédie de Shakspeare, réclame une livre de chair de son débiteur, est une des plus belles créations du poète.(1) Aux ravisseurs de sa fille, à ceux qui ont détruit son bonheur, qui l'accablent de leur mépris et l'insultent dans la rue, il répond judicieusement, quand ils ont le cynisme de faire appel à sa bonté et à sa charité : « Et pourquoi vous réjouissez-vous de mes malheurs ? pourquoi me faites-vous tant de mal, à moi et à tous

1) William Shakspeare, **The Merchant of Venice**.

les miens ? Uniquement parce que je suis Juif ? Est-ce qu'un Juif n'est pas une créature du bon Dieu, comme vous autres chrétiens ? N'a-t-il pas les mêmes besoins et les mêmes affections que vous? Les larmes que vous lui faites verser ont-elles moins d'amertume que les vôtres ?... Quand on vous a fait quelque tort, quand on vous a lésés dans vos intérêts ou froissés dans votre amour-propre, vous ne connaissez pas de plaisir plus doux que celui de la vengeance ! Eh bien, moi Juif, je veux imiter l'exemple des Chrétiens et je crie : Vengeance ! »

Nous opposons volontiers à ce passage, hélas ! si vrai, et émanant d'un des plus grands génies de l'humanité, cette phrase d'un des docteurs du Talmud, empreinte d'un magnifique esprit de charité et de tolérance : « Lorsque les Egyptiens, dit-il, furent engloutis dans la mer, les Anges du Seigneur voulurent entonner un chant d'allégresse. Mais Dieu leur dit d'un ton de reproche : Comment ! mes créatures sont plongées dans l'abîme et vous auriez la cruauté de vous livrer à la joie ! » (1)

Le Judaïsme, en toute occasion, proclame que malgré les subtiles distinctions de caste, de religion ou de nationalité, tous les hommes sont frères !

---

1) בקשו מ״ה לומר שירה לפני הקב״ה א״ל הקב״ה מעשי ידי טובעים בים ואתם אומרים שירה. (Meguilla, 10).

LES EGYPTIENS ET LES JUIFS DEVANT ALEXANDRE LE GRAND

Quand Alexandre, roi de Macédoine, fut à Jérusalem, les Egyptiens se présentèrent devant lui pour faire un procès de restitution aux Juifs qui, lors de leur départ de Mizraïm, avaient emporté des vêtements, des objets d'or et d'argent qu'ils leur ont empruntés et ne leur ont jamais rendus.

Grand fut l'émoi des Juifs à cette nouvelle !

Un certain Gibbha ben Pessissa demanda aux Anciens de défendre leur cause devant le Monarque, en leur tenant le raisonnement suivant : Si je perds, l'on dira que nos adversaires ont gagné sur un simple particulier ; si, au contraire, je gagne, on dira que c'est notre sainte Loi qui a confondu nos ennemis.

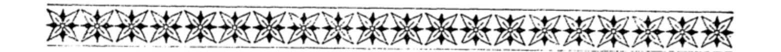
Au jour fixé, Gibbha vint devant le tribunal du Roi et parla en ces termes : Sur quel document s'appuient les Egyptiens pour réclamer une créance vieille de plusieurs siècles ? Sur la Bible, où il est écrit : « Les enfants d'Israël s'étaient conformés à la parole de Moïse, en demandant aux Egyptiens des vases d'or et d'argent et des vêtements, et le Seigneur avait inspiré, pour le peuple, de la bienveillance aux Egyptiens qui les leur prêtèrent. » (1) Mais dans ce même livre il est dit : « Le séjour des enfants d'Israël en Egypte fut de 430 ans. » (2) Or, qu'on nous donne, avant tout, le salaire de 600,000 ouvriers ayant travaillé, pour le

1) Exode, XII, 35.
2) id., 40.

compte des Pharaons, pendant ce laps de temps, et nous vous restituerons la valeur des objets réclamés.»

Les Egyptiens demandèrent trois jours de reflexion pour leur défense, mais n'ayant rien trouvé à objecter à ben Pessissa, ils se sauvèrent, abandonnant leurs champs et leurs vignes.

(**Talmud**, *Synhédrin, 91 a*)



CHAPITRE VIII.

SCHABOUOT

« A la 3me néoménie, depuis le départ des Israéli-
» tes du pays d'Egypte, le jour même, ils arrivèrent
» au désert du Sinaï. Partis de Refidim, ils entrèrent
» dans le désert du Sinaï et y campèrent : Israël
» campa en face de la montagne. Pour Moïse, il monta
» vers le Seigneur, et le Seigneur, l'appelant du haut
» de la montagne, lui dit : « Adresse ce discours à la
» maison de Jacob, cette déclaration aux enfants d'Is-
» raël : Vous avez vu ce que j'ai fait aux Egyptiens ;
» quant à vous, je vous ai portés sur l'aile des aigles,
» je vous ai rapprochés de moi. Désormais, si vous
» êtes dociles à ma voix, si vous gardez mon alliance,
» vous serez mon trésor entre tous les peuples. Car
» toute la terre est à moi ; mais vous, vous serez pour
» moi une dynastie de pontifes et une nation sainte ! »

[**Exode**, XIX]

La fête de « Schabouot » ou des « Semaines » est la fête de l'émancipation morale d'Israël en particulier, et de l'humanité en général, grâce à la Loi solennellement promulguée sur les hauteurs du Sinaï, au milieu des désordres de la Nature.

La délivrance égyptienne eût été un bien illusoire, si elle n'avait été suivie de la Promulgation du « Décalogue » qui renferme, en germe, toutes les législations futures. Nos Sages l'ont si bien compris, qu'en

4

parlant de cette fête, ils se sont écriés dans leur poétique langage : « Depuis longtemps, les lois immuables
» du monde suivaient leur cours ; le soleil, depuis
» longtemps, illuminait et réchauffait la terre ; des
» milliers d'étoiles scintillaient au firmament, suspen-
» dus par une main invisible ; lorsque, tout-à-coup,
» comme au premier jour de la Création, le Seigneur
» prononça cette parole qui fit trembler, sur leur base,
» toutes les idoles de la terre : יהי אור « Que la Lu-
» mière soit ! »

En effet, il n'y a, dans l'histoire de la civilisation, rien de comparable à la grande Révolution dont nous célébrons l'anniversaire, le 6 Siwan ; car, cette fois-ci, Israël était devenu une nation, chargée de répandre dans l'Univers l'enseignement divin, afin de détrôner le paganisme et de faire triompher, avec la croyance en un Dieu unique, le règne de la Vérité.

Schabouot tombe 7 semaines après Pâque.

Remarquons, à ce propos, sans vouloir prétendre comme d'aucuns que le nombre 7 était sacré chez les Israélites, une coïncidence bien digne d'attention :

Le 7me jour de la semaine, Schabbat ou Emancipation de l'âme ;

7 semaines après Peçach, Schabouot ou Emancipation de l'Humanité ;

Tous les 7 ans, « Schemitta » (année sabbatique) : Repos de la terre et remise des créances ;

Tous les 7×7 ou 49 ans : « Jubilé » ou émancipation des esclaves et retour des biens aux tribus qui les avaient aliénés.

N'oublions pas de faire remarquer que l'institution du « Jubilé » dénote chez Moïse la grande préoccupa-

tion de la question sociale et le désir de rétablir l'équilibre dans la fortune publique, en empêchant, d'un côté, l'agglomération de richesses exagérées, et en travaillant, de l'autre, dans la mesure du possible, à l'extinction du paupérisme. A chaque page de son livre immortel, il proclame le respect de la dignité humaine. Aussi, cette grande plaie de l'Antiquité — l'esclavage — n'existait pas, pour ainsi dire, chez les Juifs, et n'était qu'une sorte de « domesticité », entourée d'une touchante sollicitude, inconnue chez les autres peuples. (1) La liberté était considérée comme chose tellement précieuse et intangible que s'il se trouvait un esclave « heureux chez ses maîtres et ne voulant pas être émancipé », au moment où sonnait le cor de la Rédemption, on l'approchait de la «Mesousa» pour lui percer le lobe de l'oreille, afin de le marquer, à tout jamais, de lâcheté et de félonie ! (2)

Depuis la destruction du Temple de Jérusalem, les sacrifices sont abolis et nous n'offrons plus de « prémices », suivant le rite d'autrefois, mais nous ornons la Synagogue et nos maisons de fleurs et de guirlandes. (3)

---

1) « C'est comme mercenaire, comme un hôte, qu'il (l'esclave israélite) sera avec toi ; il servira chez toi jusqu'à l'année du Jubilé. Alors il sortira de chez toi, lui, ainsi que ses enfants, il retournera dans sa famille et recouvrera le bien de ses pères. Car ils sont mes esclaves, à moi, qui les ai fait sortir du pays d'Egypte; ils ne doivent pas être vendus à la façon des esclaves. Ne le traite pas avec rigueur; crains d'offenser ton Dieu. »
Lévitique, (XXV, 40 et suiv.)

2) Exode, XXI, 6.

3) Chez les Israélites du Midi de la France, Schabouot porte le nom si gracieux de «Pâque des Roses».

SCHEMITTAH ET JUBILÉ

1. L'Eternel parla à Moïse, sur le mont Sinaï, en ces termes :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis leur : Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre sera soumise à un chômage, en l'honneur de l'Eternel.

3. Six années tu ensemenceras ton champ ; six années tu travailleras la vigne et tu en recueilleras le produit ; mais la septième année, un chômage absolu sera accordé à la terre, un sabbat, en l'honneur de l'Eternel. Tu n'ensemenceras ton champ, ni ne tailleras ta vigne.

5. Le produit spontané de ta moisson, tu ne le couperas pas, et les raisins de ta vigne intacte, tu ne les vendangeras pas : ce sera une année de chômage pour le sol. Ce sol en repos vous appartiendra à tous pour la consommation : à toi, à ton esclave, à ta servante, au mercenaire et à l'étranger qui habitent avec toi ; ton bétail même, ainsi que les bêtes sauvages de ton pays, pourront se nourrir de tous ces produits.

8. Tu compteras sept années sabbatiques, sept fois sept années, de sorte que cette période de sept années sabbatiques te fera 49 ans ; puis tu sonneras partout du cor, dans le 7me mois, le 10me jour du mois : au jour des Expiations, vous ferez retentir le son du cor, à travers tout votre pays.

10. Vous sanctifierez cette 50me année, en proclamant dans le pays la liberté pour tous ceux qui l'habi-

tent ; cette année sera pour vous le Jubilé, où chacun de vous rentrera dans son bien, où chacun retournera à sa famille.

11. La 50me année est le Jubilé, elle le sera pour vous ; vous ne sèmerez point ; vous ne couperez pas les produits de la terre, ni ne vendangerez les vignes, parce que cette année est le Jubilé et doit vous être une chose sainte. C'est à même le champ que vous en mangerez le produit. En cette année jubilaire, vous rentrerez chacun dans votre possession.

14. Si donc tu fais une vente à ton prochain, ou si tu acquiers de sa main quelque chose, ne vous lésez point l'un l'autre. C'est en tenant compte des années écoulées depuis le Jubilé, que tu feras cet achat à ton prochain : c'est en tenant compte des années de récolte qu'il doit te vendre. Selon que ces années seront plus ou moins nombreuses, tu paieras plus ou moins cher la chose acquise, car c'est un nombre de récoltes qu'il te vend.

23. Nulle terre ne sera aliénée irrévocablement, car la terre est à moi, et vous n'êtes que des étrangers domiciliés chez moi.

RÉFLEXIONS SUR LE JUBILÉ

Israël était assis pieusement sous son figuier, chantant les louanges du Dieu invisible, exerçant la vertu et la justice, pendant que dans les temples de Babylone et de Ninive, de Sidon et de Tyr, on célébrait des orgies sanglantes dont le récit seul nous fait encore dresser les cheveux sur la tête. Si l'on considère cet entourage, on ne saurait assez admirer la grandeur précoce d'Israël. Faut-il parler de l'amour de la Liberté et de l'Egalité chez les Juifs, pendant que chez tous les peuples de l'antiquité, même ceux qui se piquaient de philosophie, on justifiait l'esclavage, établi partout dans toute sa floraison empoisonnée ? J'aime mieux me taire là-dessus, de peur de compromettre la Bible aux yeux des pouvoirs actuels ! Au lieu de lutter contre l'impossible, au lieu de décréter follement l'abolition de la propriété, Moïse n'a aspiré qu'à la moraliser ! Il l'a réconciliée avec la Morale, avec le droit de la Raison pure, et il atteint son but par la dîme aux pauvres, par la 7me année de friche forcée — l'hygiène de la terre — et l'introduction du Jubilé, époque à laquelle toute la propriété retournait au premier propriétaire. Et cette loi était un flagrant contraste de la loi romaine sur la prescription de la propriété ! Moïse ne voulait pas abolir la propriété ; il voulait, au contraire, que tout le monde fût propriétaire, afin que, par la pauvreté, nul ne devînt un valet avec des sentiments faméliques. Liberté ! Liberté ! telle est toujours la première et la dernière pensée de l' «Emancipateur du genre humain » ! Il haïssait, jusqu'à l'indi-

gnation, tout esclavage, tout esprit servile ! Un esclave, vendu par misère, affranchi de droit au bout de 7 ans, en vertu de sa loi, et qui ne voulait plus quitter son état de servilité, Moïse ordonne que ce chenapan, ce gueux incorrigible soit marqué par un trou dans le lobe de l'oreille, que son maître lui perçait contre le montant de la porte, c'est-à-dire en face du peuple !

O Mosché Rabbinou, notre Maître-Instituteur, adversaire déclaré de tout esclavage ! passe-moi ton marteau et ton clou, afin que je perce les longues oreilles de nos esclaves sentimentaux, portant la livrée noire, or et rouge, contre la porte de Brandebourg, à Berlin !

Henri Heine.

CHAÎNE DE LA TRADITION

Moïse a reçu la Tora sur le Sinaï, et l'a transmise à Josué ; Josué, aux Anciens ; les Anciens, aux Prophètes ; et les Prophètes, aux Membres de la Grande Assemblée.

משה קבל תורה מסני ומסרה ליהושע· ויהושע לזקנים·
וזקנים לנביאים· ונביאים מסרוה לאנשי כנסת הגדולה:

Pirké Aboth I.

CLASSIFICATION DES LOIS ET PRÉCEPTES

Leur réduction numérique.

R. Simlaï enseignait : 613 préceptes furent dictés à Moïse : 365 préceptes « négatifs », selon le nombre des jours de l'année solaire et 248 préceptes « positifs » selon le nombre des membres de l'homme.

Dans la suite, le Roi David les a réduits à 11 : « Eter-
» nel, dit-il, qui peut demeurer dans ta tente, qui peut
» séjourner sur la montagne de ta Sainteté ? C'est celui
» qui chemine avec sincérité ; qui pratique la Justice ;
» qui professe la Vérité ; qui ne calomnie pas avec la
» langue ; qui ne fait pas de tort à son prochain ; qui
» ne fait pas rougir son ami ; qui méprise ce qui est
» méprisable ; qui honore ceux qui craignent le Sei-
» gneur ; qui prête serment à son dommage, sans va-
» rier ; qui ne prête pas son argent à usure et qui ne
» se laisse pas corrompre pour condamner un inno-
» cent ! » (1)

Après lui, le prophète Isaïe les a réduits à 6, en ces termes : « Qui de nous peut demeurer auprès du feu
» dévorant et de la flamme qui ne s'éteint jamais ?
» C'est celui qui chemine avec équité ; qui ne pro-
» nonce que des paroles sincères ; qui a horreur du
» gain illicite ; qui repousse, avec indignation, le pré-
» sent corrupteur ; qui ferme l'oreille au conseil san-

---

1) Psaume XV.

» guinaire, et ferme les yeux pour ne point voir le
» mal. » (1)

Plus tard, Micha les réduit à 3 : « Le Seigneur, dit-il,
» t'a enseigné ce qu'il te demande et ce qui fait ton
» bonheur : la pratique de la justice, la Charité et les
» bonnes mœurs. » (2)

Mais le prophète Habacuc les a réduits à un seul, en disant : « Le Juste vivra par sa foi. » (3)

1) Isaïe, XXXIII.
2) Micha, VI, 8.
3) Habacuc, II, 4.

LÉGENDE TALMUDIQUE

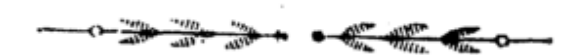
« La Tora n'a pas été donnée pour les Anges »

Rabbi Josué, fils de Lévi, raconte que lorsque Moïse monta au Ciel pour recevoir la Tora, les Anges, tout émus, demandèrent au Seigneur : « Que vient faire ce mortel parmi nous ? » Et Dieu leur répondit : « C'est pour chercher la Loi qui sera la gloire d'Israël ! » — « Comment, s'écrièrent-ils, ce bijou que tu caches précieusement, depuis 974 générations avant la création du monde, tu songerais à t'en dessaisir pour le lui remettre ? Qu'est donc le fils d'Adam pour que tu daignes te soucier de lui ? » Et le Saint-Béni-Soit-Il, dit à Moïse : « Défends ta cause toi-même. » Moïse commença en ces termes : « Souverain du Monde, qu'est-il dit dans la Tora dont tu veux me faire hommage ? « Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai tiré de l'esclavage d'Egypte. » Et s'adressant aux Anges : « Dites, avez-vous gémi sous le joug des Pharaons ? Non, vraiment, la Tora n'est pas pour vous ! Et qu'y a-t-il encore dans cette loi ? « Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. » Etes-vous parmi des peuples qui adorent des idoles ? « Souviens-toi de sanctifier le jour du Schabbat. » Vous autres, travaillez-vous pour avoir besoin de repos ? « Tu ne prononceras pas le nom de l'Eternel à l'appui du mensonge. » Vous occupez-vous de commerce, et l'intérêt peut-il obscurcir votre conscience ? « Honore ton père et ta mère. » Avez-vous des parents ?

« Tu ne voleras pas », « tu ne tueras pas », « tu ne convoiteras rien de ce qui appartient à ton prochain ». Connaissez-vous donc la jalousie et les autres passions humaines ? Non, vraiment, la Tora n'est pas pour vous. »

Aussitôt les Anges firent entendre des actions de grâces et dirent : « O Eternel, notre Maître, comme ton nom sera adoré sur toute la terre ! »

[**Talmud,** *Schabbat 88 b*].



L'HOMME ET LA VÉRITÉ

Conte du Midrasch

Lorsque le Seigneur eut décidé de créer l'homme, tous les Anges entourèrent le trône céleste, les uns approuvant les desseins du Maître souverain, les autres en déplorant l'exécution.

Tout d'abord, la « Pitié », s'avançant humblement, parla en ces termes :

« O Seigneur ! J'inspirerai à cette nouvelle créature
» la divine compassion, et elle sera, parmi toutes tes
» œuvres, la plus belle image de toi-même !... Il faut
» créer l'Homme ! »

Mais l'Ange de la «Paix» poussa un profond soupir et dit :

« Dans le monde que tu as appelé à l'existence, rè-
» gnent l'harmonie et la concorde, et l'homme y ap-
» portera le trouble et la guerre ! »

« Ne crains rien, ma sœur, interrompit vivement
» la «Justice», je saurai venger le Droit outragé, et,
» grâce à la Loi, qui protège l'innocent en châtiant le
» coupable, le Bonheur règnera sur terre. »

« O mon Père, s'écria la « Vérité » en pleurant, re-
» nonce à ton projet, car l'Homme sera le roi du «Men-
» songe» et mon plus cruel ennemi ! »

Tout à coup, une voix se fit entendre qui dit :

« Quitte tes soucis, ô Vérité, ma fille, car tu seras la
» compagne de l'Homme. »

Et tous les Anges de s'écrier : « Quoi, Seigneur ! tu

» veux priver le Ciel de ton bijou le plus précieux, du
» plus beau fleuron de ta couronne ? »

Mais la voix divine continua : « Tour à tour, la Vé-
» rité montera au Ciel et descendra sur la terre, et
» c'est elle qui sera leur trait d'union. »

Et l'Homme fut créé.

Midrasch, *Rabbot, 8 a.*

LES GARANTS DE LA LOI

Avant que Dieu ne confiât la Tora à Israël, il lui dit : « Donnez-moi des garants pour la fidèle observance des Lois. »

— Nos Patriarches répondent pour nous, s'écrièrent les Israélites.

— Je les récuse, dit le Seigneur, car ils ont péché.

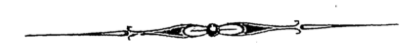
— Nos Prophètes, en ce cas, répondront pour nous.

— Je ne puis accepter leur garantie, car bien souvent ils ont méconnu ma parole.

— Eh bien ! reprirent les Israélites, ce sont nos enfants qui répondront pour nous !

— Ceux-ci, dit l'Eternel, je les agrée bien volontiers ; c'est de leur bouche que sortira la Vérité et je confie la Tora à la pureté de leur âme !

(**Schir-Haschirim**, *Ribba 7 b*)





CHAPITRE IX.

SOUCCOT

Fête des Tentes

La fête de Souccot, c'est la fête de la Récolte.

Israël, après avoir rempli ses granges et ses greniers, doit rendre grâces à Celui qui a béni les travaux des champs.

C'était, autrefois, dans toute la Palestine, une animation extraordinaire, quand, de tous les coins du Royaume, venaient les pèlerins en foule, chargés de fruits, et s'associant aux imposantes cérémonies du culte. « Pendant 7 jours, vous demeurerez dans les » cabanes, car j'ai fait habiter vos ancêtres dans des » cabanes, lorsque je les ai fait sortir de l'Egypte. » (1)

Nous ne devons pas seulement affirmer notre reconnaissance envers Celui qui « aux petits des oiseaux donne la pâture », selon le mot du poète, mais nous devons proclamer — même au milieu des plus terribles événements — notre confiance en l'Eternel qui a entouré Israël d'une tendresse toute paternelle, qui veille sur lui dans le présent, et qui saura faire triompher sa cause dans l'avenir. C'est comme un cri d'espérance poussé par la communauté israélite, en raison même des nombreux bienfaits dont elle a été constamment l'objet de la part du Seigneur !

Pendant la fête de Souccot, il nous est ordonné de

---

1) Lévitique, XXIII, 43.

prendre le fruit de « l'arbre Hadar » — un cédrat ou Ethrog — « avec une branche de palmier, une tige de myrthe et d'humble saule des rivières » (1) et de les agiter, pendant la prière, en les unissant dans un seul faisceau, dans notre main.

Il y a un sens symbolique, facile à démêler dans cette réunion des « 4 espèces » appartenant aux différentes classes du règne végétal. « Riches ou pauvres, semble crier le Judaïsme, nous sommes tous égaux devant Dieu, ayant les mêmes besoins, les mêmes droits et les mêmes devoirs ! »

Pendant cette solennité aussi, le Texte sacré nous invite à nous livrer à la joie (2) ; non à la joie bruyante et déréglée dont l'antiquité païenne nous a offert le triste et peu édifiant spectacle ; mais à la joie pure, à la joie sainte, à la joie douce et intime du foyer domestique. « Et vous vous réjouirez pendant la fête : toi,
» ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le
» lévite, l'étranger, la veuve et l'orphelin qui seront
» dans vos murs. » (3)

Au Kippour, avec ses enseignements sévères, doit succéder Souccot avec son délicieux sourire, car, d'après la religion juive, le monde n'est pas une vallée de larmes, et c'est un véritable crime que de passer en indifférents devant le Bonheur que le ciel a mis à notre portée !

Un rayon de soleil doit illuminer cette cabane d'un jour qui se nomme la Vie !

D'après le Midrasch, c'est en cette fête surtout que

1) Lévitique, 40.
2) Deutéronome XVI, 14.
3) ibid.

les Juifs montraient de quels sentiments de tolérance et de Fraternité ils étaient animés, vis-à-vis des autres nations.

En effet, ils offraient, durant Souccot, 70 sacrifices expiatoires pour «les 70 nations», pour les païens, pour le bonheur de l'Humanité, dans ce même temple où les fidèles entonnaient des hymnes en l'honneur du Dieu d'Israël !

UNE SCÈNE DE DÉSORDRE A JÉRUSALEM

sous le roi Alexandre Janaï, pendant la fête de Souccot.

Au moment de l'avènement de ce Roi au trône de la Judée (105-79 av.), ce pauvre pays était déchiré par des dissensions intestines ! Pharisiens, Sadducéens, Esséniens, Hassidiens, etc., formaient autant de sectes qui se disputaient la suprématie politique et religieuse. Il avait 23 ans lorsqu'il arriva au pouvoir, et, comme ses prédécesseurs, il porta, en même temps, la couronne royale et la tiare pontificale.

En sa personne, la maison des Asmonéens se réconcilia avec le parti si populaire des Pharisiens ; mais, par un jeu de la politique, et grâce à son favori Diogène, il se rallia, dans la suite, au sadducéisme.

C'était à la fête de Souccot, où il se démasqua tout-à-fait. Il officiait comme Grand-Prêtre, et était arrivé à la cérémonie de la « Libation ». Suivant un ancien usage, le Pontife versait de l'eau, d'une aiguière en argent, sur l'autel, comme symbole de la fécondité de la terre.

Très ostensiblement, le roi Janaï versa l'eau par terre, à la manière des Sadducéens qui ne reconnaissaient pas cette libation. Le peuple, assemblé en foule, dans les parvis du Temple, protesta de toute son énergie contre cet oubli des traditions, et lança à la tête du Roi l'« Ethrog » que chaque fidèle portait dans sa main.

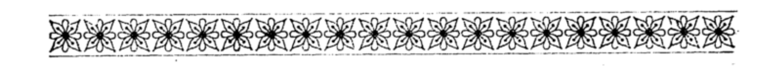
Ce fut un vacarme épouvantable ! On accabla le Roi d'injures, l'appelant « Fils de Captive », et on cria

qu'il n'avait pas le droit d'usurper les fonctions de Grand-Prêtre. Le Roi fit appeler les troupes étrangères qu'il avait à sa solde, et 6,000 Juifs tombèrent victimes de sa colère.

C'est à ce Roi qu'on attribue cette parole si profonde rapportée par le Talmud : « Ma fille, ne crains ni les
» Pharisiens, ni les Sadducéens, mais crains « ceux
» qui sont teints », les hypocrites qui prennent un
» masque sur la figure, qui commettent des actes
» comme Zimri et veulent être récompensés comme
» Pinéhass. » (1)

---

1) אמר לה ינאי מלכא לדביתיה אל תתיראי מן הפרושין ולא ממי שאינן פרושין אלא מן הצבועין שדומין לפרושין שמעשיהן כמעשה זמרי ומבקשין שכר כפנחס. (Talmud, Sota 22b.)



CHAPITRE X.

ROSCH-HASCHANA

Nouvel An

Il n'y a pas de solennité qui prenne si peu de place dans nos livres saints, mais qui en occupe une si importante dans le Judaïsme, que celle de Rosch-Haschana.

La Bible dit simplement, à propos de la fête du 1er Tisri : « Et au 7me mois, le 1er du mois, ce sera pour vous une convocation sainte ; vous ne ferez aucune œuvre servile : ce sera pour vous une journée de Fanfare. » (1)

Sur ce thème si simple, si vague et si imprécis, la Tradition a brodé ses dessins les plus gracieux et les plus variés. D'après elle, Rosch-Haschana est « le jour anniversaire de la Création du monde » (2), où Dieu tient ses grandes assises, passant en revue les actions des hommes, décidant du sort de chaque créature, mesurant à chacun de nous, pour l'année nouvelle, les larmes qu'il doit verser, et les joies qui l'aideront à supporter le fardeau de l'existence. (3)

Rosch-Haschana, dit-elle encore, avec ses cérémo-

---

1) Nombres, XXIX, 1.— Le v. 24 du chap. XXIII du Lévitique est ainsi conçu : Au 7e mois, le 1er du mois, aura lieu pour vous un repos solennel, «commémoration» par une fanfare, convocation sainte ». M. Wogue, dans son Pentateuque, tome III, p. 298, note 2, explique : «commémoration de la création du Monde, ou mieux : « Souvenir » des hommes devant Dieu, ou de Dieu devant la pensée humaine ». C'est ce souvenir qui a donné lieu à l'appellation liturgique de יום הזכרון.

2) היום הרת עולם.

3) Légende de Rabbi Amnon.

nies étranges et d'un caractère si impressionnant, doit provoquer un retour sur nous-mêmes et nous engager dans une voie meilleure, afin de pouvoir implorer — quand le moment en sera venu — l'indulgence de notre Juge.

Rosch-Haschana prêche le pardon entre tous les hommes : le pardon du mari généreusement accordé à l'épouse, et réciproquement ; le pardon du frère accordé au frère ; le pardon accordé à l'étranger même, à celui qui nous a outragés, qui nous a lésés dans nos intérêts, dans notre dignité, dans notre honneur !

Rosch-Haschana, enfin, c'est le rajeunissement d'Israël ; c'est une vie nouvelle infusée à ce corps brisé par les fatigues et les persécutions séculaires, car Israël doit marcher vers ses destinées glorieuses, et Israël ne doit point mourir ! Nous avons reçu un dépôt sacré qu'il ne nous est pas permis de laisser péricliter entre nos mains, et nous sommes comme ces coureurs antiques dont parle le poète, qui, avant de tomber dans l'arène, transmettent à un autre lutteur, jeune et vigoureux, le flambeau qui ne s'éteint jamais ! (1)

Autrefois, quand l'ennemi était aux portes, la sentinelle sonnait le « Schofar », et les soldats couraient aux armes ; aujourd'hui, l'ennemi qu'il s'agit de combattre, ce sont nos passions mauvaises qui nous font si souvent déserter le droit chemin. La «corne de bélier», avec ses sons stridents, nous avertit de prendre garde à nous, et de commencer, en toute sincérité, et non du bout des lèvres, la période de la « Pénitence ».

Le Schofar nous rappelle aussi le sacrifice d'Abraham. Nous proclamons hautement que nous sommes

---

1) Sicut cursores. . . . . lampada tradunt.

les descendants de cet homme incomparable, et nous prions le Seigneur d'avoir pitié de nous, « non à cause de notre propre mérite », mais à cause de celui de notre ancêtre !

Le bien accompli par les parents germe lentement, dans le sillon mystérieux, sous l'œil de Dieu, et profitera encore à la génération la plus reculée. C'est là le vrai sens de l'admirable parole de Moïse : « Et le Seigneur fera grâce, jusqu'à des milliers de générations, à ceux qui l'aiment et observent ses commandements.»

C'est une leçon que ne devraient jamais oublier ceux qui désirent que leurs enfants, après eux, marchent sur de nobles traces !

Loin de traîner après lui le boulet du « péché originel », le Judaïsme s'est fait de la clémence divine une idée tellement grandiose, qu'il n'a pas hésité à considérer le «Pardon» comme une des plus belles prérogatives du Père de tous les hommes !

אחות קטנה

LA PETITE SŒUR

אחות קטנה תפלותיה	La petite sœur murmure
עורכה ועונה תהלותיה	Ses hymnes et ses prières ;
אל נא רפא נא למחלותיה	O Seigneur, guéris ses souffrances
תכלה שנה וקיללותיה	Et qu'elle finisse l'année, avec ses tribulations !
בנועם מלים לך תקראה	Elle t'invoque et t'adresse
ושיר והלולים כי לך נאה	Des chants harmonieux ;
על מה תעלים עינך ותראה	Pourquoi fermes-tu les yeux et ne vois-tu pas
זרים אוכלים נחלותיה	Les Etrangers qui dévorent son héritage ?
תכלה שנה וקללותיה	Qu'elle finisse l'année, avec ses tribulations !
חזקו וגילו כי שוד גמר	Allons, plus de pleurs, car le malheur est loin,
בצור חוסיכם בריתו שמר	Espérez en votre Rocher sauveur qui ne saurait mentir !
לכם ותעלו לציון ואמר	Vous reverrez Sion, et il dira :
סלו סלו מסלותיה	Déblayez, déblayez-en la route…
תחל שנה וברכותיה	Qu'elle commence l'année avec ses bénédictions !

Rituel de Rosch-Haschana

(Rite séphardi)

LA LEGENDE DE RABBI AMNON

Rabbi Amnon de Mayence était un des hommes les plus savants et les plus considérés de son époque. Il était fréquemment reçu à la Cour ducale. Lorsqu'un jour, après de longues discussions, le Prince-Archevêque — qui cependant l'aimait beaucoup — l'eut engagé à abjurer le Judaïsme, il lui donna cette réponse évasive, dont il n'avait pas calculé toute la portée : « Je verrai, laissez-moi trois jours de réflexion ! »

Rentré chez lui, il s'adressa d'amers reproches au sujet de la lâcheté qu'il venait de commettre, et refusa toute nourriture. « Je veux réfléchir ? n'ai-je pas dit que je voulais réfléchir ? Mon Dieu, j'ai laissé croire que je doutais de la vérité et de l'excellence de ta Loi ? Dieu de miséricorde, pardonne-moi ! »

Au jour fixé, Rabbi Amnon ne se rendit pas au Palais. L'Archevêque le fit chercher et amener de force. « Eh bien ! Amnon, lui dit-il, as-tu réfléchi, et consens-tu à embrasser la religion du Christ ? » — « Jamais ! s'écria le malheureux Amnon : Juif je suis né, et Juif je mourrai ! » — « Ta foi m'importe peu, lui dit le Prince-Archevêque, mais n'oublie pas que tu as désobéi aux ordres de ton souverain en ne venant pas lui rendre réponse, et ceci mérite un châtiment exemplaire. »

R. Amnon eut les jambes coupées, les mains mutilées, et c'est dans cet état qu'il fut renvoyé chez lui, couché dans un cercueil !

C'était le premier soir de Rosch-Haschana.

Le lendemain, le pieux martyr demanda à être porté

dans la synagogue. On accéda à son désir, et le cercueil fut placé, sur une table, devant l'Arche Sainte.

A la prière de Moussaf, lorsque le Hazan allait commencer la grande Kedouscha, R. Amnon commanda le silence, et d'une voix qui retentit au fond de tous les cœurs, il improvisa la prière suivante :

« C'est à toi que remonte la Sainteté,
« Car tu es notre Dieu, notre Roi !...

» Je vais vous entretenir de la sainteté de ce jour qui est bien redoutable :

» Ecoutez bien ceci, car c'est une grande vérité : Dieu est accusateur, témoin, partie et juge ! Il inscrit nos actes, il compte nos vertus et nos vices ; il balance le bien et le mal et signe notre arrêt ! Rien n'est oublié : « Le Livre des Souvenirs » est ouvert et se lit de lui-même. La signature de chacun s'y trouve.

» Alors le son redoutable du Schofar retentit, d'un bout du monde à l'autre, et l'on entend un bruit sourd ! Les Anges eux-mêmes sont saisis d'effroi ! La crainte et la terreur s'emparent d'eux et ils s'écrient : « Le jour du Jugement est venu ! Les armées célestes vont comparaître devant l'Eternel ! Qui peut se flatter d'être pur à ses yeux !

» Les hommes aussi passent devant l'Eternel, comme un troupeau de moutons. Et ainsi que le berger qui, pour compter ses brebis, les fait passer une à une, sous la houlette, ainsi l'Eternel agit envers les mortels, examine la conduite de toutes les créatures et enregistre leur destinée.

» Au jour de Rosch-Haschana, l'arrêt est prononcé, et au jour du Kippour, il est rendu exécutoire.

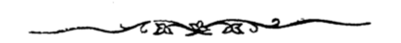
» En ces jours solennels, l'Eternel décide combien

d'hommes mourront et combien naîtront ; qui doit vivre et qui doit mourir ; qui arrivera au terme ordinaire de la vie et qui n'y arrivera pas ; qui périra par le feu et qui périra par l'eau ; qui mourra par le glaive et qui mourra par la faim ; qui sera enlevé par une tempête et qui sera enlevé par une épidémie ; qui aura une existence paisible et qui aura une existence tourmentée ; qui jouira de la vie et qui sera accablé de douleurs ; qui sera élevé et qui sera abaissé ; qui sera riche et qui sera pauvre !

» Mais le « Repentir », la « Prière » et la « Charité » annulent l'arrêt de notre condamnation ! »

ותשובה ותפילה וצדקה מעבירין את רוע הגזרה

Après avoir prononcé cette dernière phrase, le pieux rabbin rendit son âme à Dieu !





CHAPITRE XI.

YOM-KIPPOUR

Jour du Grand Pardon

Dix jours après Rosch-Haschana, a lieu la fête de Kippour. Elle porte le nom de « Sabbat par excellence » (1), car elle doit nous détacher des préoccupations matérielles, et délivrer notre âme des liens qui la meurtrissent, durant le reste de l'année.

« Israël, disent nos Sages, passe cette sainte journée
» de Kippour dans la méditation et les prières, sans
» boire ni manger, comme les Anges du Seigneur qui
» vivent uniquement de la vie spirituelle. »

Le Jeûne de Kippour, pour être agréable à Dieu, ne doit pas être une simple mortification du corps, mais doit être accompagné de viriles résolutions pour l'avenir.

Voici quelques pensées de nos Docteurs, au sujet de Kippour :

« Pour celui qui dit : Je veux pécher, me livrer à toutes mes passions, et Kippour effacera tout, Kippour ne sera de nul effet. »

« Les péchés de l'homme envers Dieu, le Kippour les fera pardonner, moyennant une pénitence sincère ; mais les péchés de l'homme envers son prochain, le

1) Lévitique XXIII, 32.

Kippour ne les annulera que s'il a réparé, au préalable, les torts commis envers son frère. »

« C'est devant votre Père qui est dans le Ciel — s'écrie R. Akiba — que vous vous purifiez, ô Israélites, ainsi qu'il est écrit : « Je répandrai sur vous des eaux limpides pour vous purifier de vos péchés ; c'est devant l'Eternel que vous vous purifierez. » (1)

Dans une magnifique apostrophe, le Prophète Isaïe indique comment il convient de célébrer le Kippour et en quoi consiste la véritable pénitence.

« Est-ce là, dit-il avec indignation, le Jeûne qui
» m'est agréable ? Est-ce là un jour où l'homme se
» mortifie ? Courber la tête comme un jonc, étaler le
» cilice et la cendre, voilà donc ce que tu appelles un
» Jeûne, une journée agréable au Seigneur ?... Non
» certes, le Jeûne que j'aime, le voici :

» Briser les fers de l'Iniquité ; rendre la liberté à
» ceux que l'on opprime et faire tomber toutes les
» chaînes ; rompre le pain avec l'affamé ; recueillir
» chez soi le malheureux que l'on persécute ; vêtir
» celui qui est nu, et ne pas se dérober à sa propre
» chair !... Alors tu m'invoqueras et le Seigneur ré-
» pondra ; tu supplieras, et il dira : «Me voici !» (2)

Nous ne saurions le répéter assez souvent : le Judaïsme a en horreur les hypocrites qui pensent tromper le bon Dieu, comme ils trompent parfois les hommes, en prenant des allures de sainteté auxquelles leur conduite donne un perpétuel démenti. Il faut, avant

1) Talmud, Rosch-Haschana et Yoma.
2) Isaïe, LVIII, 5.

tout, comme disent les Ecritures, « être sincère avec l'Eternel, notre Dieu ! » (1)

La Pénitence, par contre, celle qui n'est pas le fruit d'une fausse dévotion, est tellement méritoire, qu'elle a inspiré à un Rabbin de Babylone, l'aphorisme suivant : « Les justes, ceux qui n'ont jamais péché, ne sont pas aussi chers au Seigneur que les « Baalé-Teschouba», les véritables pénitents, ceux qui sincèrement reconnaissent leurs fautes, et cherchent à les faire oublier en adoptant une ligne de conduite meilleure. » (2)

1) Deutéronome, XXIII, 13.

2) במקום שבעלי תשובה עומדין אפילו צדיקין גמורין אינן עומדין (Talmud).

CEREMONIAL DU KIPPOUR AU TEMPLE DE JERUSALEM

Sept jours avant Yom-Kippour, on préparait, dans la maison du Grand-Prêtre, des sièges pour le Chef de la Justice, le Naci, le Souverain Pontife et le Ségan ; de plus, 70 fauteuils d'argent pour les membres du Sanhédrin.

Après que l'Assemblée eut pris place, le plus âgé des prêtres se leva et adressa au Grand-Prêtre une chaleureuse exhortation : « Sachez, dit-il, devant qui vous vous trouvez dans le Saint des Saints ; la moindre absence de dévotion pourrait vous coûter la vie. Alors la rédemption d'Israël, qui met toute sa confiance en vous, serait impossible. C'est pourquoi, examinez votre conduite, cherchez si, vous ou vos frères, n'avez pas commis de péché, fût-il bien léger. »

Le Grand-Prêtre répondit : « J'ai déjà examiné ma conduite et adjuré mes frères d'en faire autant : et nous tous, nous nous repentons de nos péchés. »

Après cette déclaration, le Prince prononçait, à son tour, des paroles d'encouragement et d'espérance.

Bientôt après, on annonça que le Grand-Prêtre allait se rendre au Temple, et que tous devaient l'y accompagner. Le cortège se mettait en route dans l'ordre suivant : en tête marchaient les descendants de la race des Rois d'Israël ; puis ceux de la famille de David ; un héraut d'armes les précédait et criait : « Rendez hommage à la famille de David. »

Après eux, s'avançaient les Lévites, et un héraut criait : «Faites honneur à la maison de Lévi. »

Suivaient des milliers de prêtres. Tous étaient vêtus de soie et de pourpre. Arrivaient ensuite les chanteurs, les joueurs de harpe, les trompettes, les gardiens et les employés du Temple, ainsi que les mem-

bres du Sanhédrin. Le cortège finissait par cent prêtres portant à la main des bâtons d'argent pour faire place.

Puis paraissait le Grand-Prêtre, entouré des anciens du sacerdoce. A tous les coins des rues où il passait, il y avait des Docteurs de la Loi qui criaient : « Salut, Seigneur Grand-Prêtre ; priez l'Eternel pour notre conservation, afin que nous puissions nous consacrer à la divine Loi. »

Arrivé à la porte de la Montagne du Temple, il priait pour la conservation de la maison de David, celle d'Aron, et pour le Sanctuaire, et tout le monde criait « Amen » avec une force telle que la terre en était ébranlée. Le Grand-Prêtre, s'inclinant vers le peuple, s'éloignait de lui, profondément ému.

Deux chefs de prêtres le conduisaient dans son appartement où ils le laissaient seul.

Voilà l'entrée au Temple.

Mais la sortie, le soir du Kippour, lorsque le Grand-Prêtre avait rempli heureusement ses saintes fonctions, était encore plus magnifique et plus majestueux! Tout le peuple marchait devant lui, vêtu de blanc ; beaucoup portaient des cierges de cire blanche ; toutes les fenêtres étaient brillamment illuminées et ornées d'étoffes aux splendides couleurs. La foule était si nombreuse et l'empressement si fort, que le Grand-Prêtre arrivait rarement chez lui avant minuit ; car, bien que tout le monde eût jeûné en ce jour, personne ne voulait cependant se retirer avant que d'avoir touché et embrassé les mains du Souverain Pontife.

D'après le **Schebet Yehouda**
(*La Foi d'Israel*, page 197).

LE NAVIRE ET LES PASSAGERS

Un navire était en partance pour une contrée lointaine, emmenant de nombreux passagers. Un vent contraire se mit à souffler, dès qu'on fut au large, et l'on ne put arriver au but du voyage.

Quand la mer redevint calme et que la brise légère succéda à la tempête, on aborda dans une île inconnue dont le site enchanteur fit oublier bientôt les heures terribles qu'on venait de passer. Ici, en effet, se trouvaient, en abondance, des fruits de toute espèce, des plantes merveilleuse, et des cours d'eau qui fertilisaient le sol.

A en juger de leur conduite en cette occurence, il y avait, parmi les voyageurs, cinq catégories d'individus :

I. Les uns, les plus sages, ne quittèrent pas le bâtiment, car ils se disaient : « Qui sait ? Peut-être le signal du départ sera-t-il donné, au moment où l'on s'y attend le moins ! Pourquoi, à cause du plaisir éphémère que pourra nous procurer une visite dans l'île, mettre en jeu notre existence même ?

II. D'autres descendirent du vaisseau, mais rentrèrent bien vite à bord.

III. D'autres encore, parcoururent en tous sens l'île hospitalière, buvant, mangeant, et se livrant à toutes sortes de réjouissances, mais leur oreille attentive guettait le signal du départ.

IV. D'autres aussi. comme enivrés par les plaisirs inattendus qu'ils avaient trouvés dans l'île, ne firent nulle attention au signal du départ : « Nous avons bien le temps, disaient-ils ; le grand mât n'est pas encore

fixé ; les voiles ne sont pas encore suspendues, et les matelots n'ont pas encore achevé leur repas. » Mais, tout-à-coup, ils virent le navire se mettre en mouvement, et ils eurent juste le temps de se jeter à la mer pour atteindre le navire. Ils y arrivèrent à grand'peine, tout essoufflés, et furent heureux de trouver encore quelques coins laissés libres par les compagnons de route.

V. Les derniers, enfin, dans leur insouciance, virent partir le bâtiment sans regrets, continuant à mener joyeuse vie dans l'île. Hélas ! leur bonheur fut de courte durée ! Bientôt, l'hiver arriva, avec son triste cortège : les fleurs se fanèrent, les arbres se dépouillèrent de leur feuillage ; il fallut lutter contre les intempéries, il fallut lutter contre la faim et le froid. Ne se repentant même pas de leur légèreté, ils ne purent se défendre contre les bêtes fauves dont ils devinrent bientôt la proie, les uns après les autres !

Il en est ainsi de l'homme !

I. Comme nul ne connaît la durée du voyage qui s'appelle la vie, les Justes ne s'écartent jamais du droit chemin et le péché n'a pas d'attrait pour eux.

II. Les jeunes gens raisonnables savent profiter du printemps de l'existence, mais ne se laissent pas entraîner trop loin par la fougue des passions.

III. D'autres ne se corrigent et ne disent adieu à leurs folies que lorsque l'âge les avertit de ne plus gaspiller leurs forces. Ils entendent le signal du départ prochain.

IV. Il y en a même qui ne font pénitence que lorsque la mort est là, lorsque déjà le navire commence à se mettre en marche. Ils peuvent encore être sauvés !

V. Mais ceux qui, même sur leur lit de mort, n'ont ni

un regret, ni un remords et qui exhalent leur dernier souffle sans une prière et sans s'humilier devant le Juge souverain qui pèsera toutes leurs actions dans la balance, ceux-là sont perdus à tout jamais !

(Parabole tirée du Midrasch).

CONSIDERATIONS SUR LA PENITENCE

I. Rabbi Eliézer enseignait : « Fais pénitence, un jour avant ta mort. »

Ses élèves lui demandèrent, un peu surpris : Mais est-ce que l'homme connaît le jour de sa mort ?

Et le Maître répondit : Raison de plus pour faire pénitence tous les jours et de se trouver constamment en règle avec sa conscience, selon le mot du sage Roi Salomon :

« Que tes vêtements soient toujours éclatants de blancheur et que l'huile parfumée ne manque jamais sur ta tête ! »

(Talmud, Traité de Schabbat, 153 a)

II. On demanda à la Sagesse humaine : « Quel est le sort du méchant ? » Et la sagesse répondit : « Le malheur sera son partage. »

On demanda à la Prophétie : « Quel est le sort du méchant ? » Et la Prophétie de répondre : « Qu'il meure ! »

On demanda à la Sainte Loi : « Quel est le sort du méchant ? » Et la Loi répondit : « Qu'il apporte un sacrifice expiatoire et il vivra. »

On demanda à Dieu : «Quel est le sort du méchant ?» Et Dieu répondit : « Qu'il fasse pénitence et il lui sera pardonné. »

(Yalkout, 71 a)

III. Aucun péché ne résiste à la pénitence.

(Talmud, Aboda-Zara, 7)

IV. « Déchirez votre cœur et non vos vêtements »,

cela veut dire que si vous vous déchirez le cœur, vous n'aurez pas à déchirer vos vêtements, en signe de deuil. »

(Talmud, Jerouschalmi, Taanith 2-8)

V. Je ne désire pas, dit l'Eternel, la mort du pécheur, mais qu'il fasse pénitence et qu'il vive !

(Ezéchiel, XVIII, 32)

VI. Toute mauvaise action est un signe de démence.

(Talmud, Sota 3)

VII. Aussi longtemps que l'homme vit, il y a espoir de le voir faire pénitence, mais tout est fini à la mort.

(Jerus., Berachot, 9-11)

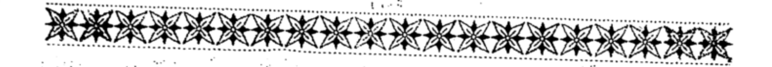
VIII. Dans l'autre monde, raconte le Midrasch, les méchants s'adresseront au Seigneur, pleins de repentir, et lui diront : « Seigneur, nous sommes prêts à faire pénitence ! » Mais il leur répondra : « Insensés que vous êtes, ne savez-vous donc pas que le monde terrestre n'est qu'une préparation pour celui-ci, et que dans celui-ci il n'y a point de félicité pour vous si dans l'autre vous n'avez point fait provision de pénitence et de bonnes œuvres.

(Jalkout, 2)

IX. « Revenez, revenez de la route du mal, car pourquoi voulez-vous mourir, enfants d'Israël ! »

(Ezéchiel, XVIII-30).





CHAPITRE XII.

HANOUCCA

ou Fête des Maccabées.

« Hanoucca » veut dire : « Inauguration ».

Les Syriens, sous Antiochus Epiphanes (174-164 av.), occupaient la Palestine et avaient profané le Temple.

Grâce à l'impulsion donnée par Mathatias et ses fils — de la famille des Asmonéens — un soulèvement national eut lieu ; et, après des luttes gigantesques, après des défaites sanglantes, l'ennemi dut retirer ses armées. Juda et ses troupes s'emparèrent du Temple et le purifièrent, le rendant au Culte des Ancêtres. On brisa les divinités en marbre et en pierre qui avaient souillé le Lieu saint. Une véritable « Inauguration » de la Maison de Dieu fut célébrée, au milieu de grandes réjouissances et d' «Illuminations» magnifiques.

Israël s'etait reconquis lui-même, et ses sauveurs, c'étaient les Asmonéens, ces héros sans peur et sans reproche, auxquels leurs contemporains donnèrent le surnom si flatteur de « Maccabées ». (1)

Les victoires remportées par une poignée d'hommes sur des armées nombreuses et aguerries, constituent

---

1) On n'est pas d'accord sur l'origine et la véritable signification du mot de Maccabée. D'après les uns, il est formé des initiales de cette phrase de la Bible: מי כמוך באלים יהוה «Qui est comme toi, Jehova, parmi les dieux », qui figurait sur les bannières des soldats de l'Indépendance juive.

D'après d'autres, il vient du mot מקבי : marteau (comp. Charles Martel, dans l'Histoire de France), et d'après d'autres enfin, il vient de מחבאים: «ceux qui se cachaient dans les cavernes: Et adhuc sub judice lis est !

une des plus belles pages de l'Histoire. Jamais peuple n'a offert l'exemple de tant de courage, d'endurance, et de renoncement. Les Juifs, cette fois-ci encore, ont versé leur sang, non pour des biens matériels, mais pour une idée : le maintien de la religion mosaïque que le paganisme cherchait à étouffer par ses attraits et ses séductions.

Hanoucca dure 8 jours, pendant lesquels il est ordonné d'allumer des lumières dans nos maisons et dans nos Synagogues, en souvenir des victoires remportées par les Maccabées, et d'un miracle qui, selon la Tradition, eut lieu, à l'occasion de l'Illumination du Temple. (1)

La calomnie qui ne respecte rien, parle, à tout propos, de la lâcheté héréditaire des Juifs. L'Histoire impartiale proteste contre cette assertion. Quand nous avons une Patrie, nous l'aimons de toutes les fibres de notre âme, jusqu'à la mort.

---

1) Suivant la Tradition, on trouva, au moment où les troupes victorieuses de Juda s'occupèrent de restaurer le Culte dans le Temple de Jérusalem, cachée sous une dalle, une petite fiole d'«huile sainte» portant le cachet de l'ancien Grand-Prêtre, et qui — par un vrai miracle de Dieu — suffit, pendant 8 jours, à alimenter la «Menorah», ou candélabre à 7 branches.

SECTES JUIVES A L'EPOQUE DES MACCABÉES

Au point de vue religieux, la Palestine était profondément divisée, à l'époque si troublée, mais si glorieuse, des Maccabées.

L'interprétation de la Loi et l'évolution du dogme donnèrent naissance à différentes sectes dont les trois principales furent :

A. — Les « Pharisiens » (dont le nom signifie : séparés, distingués, admettaient, à côté des doctrines mosaïques et des traditions ancestrales, certaines doctrines étrangères. Ils admettaient la Providence et l'Immortalité de l'âme. Ils observaient une foule de cérémonies et de pratiques pour former, comme ils disaient, « une haie autour de la Loi ».

Il y avait pas mal de gens qui, sans être animés du sentiment de piété, affectaient la vie extérieure des Pharisiens et renchérissaient même sur les observances prescrites, afin d'agir sur les masses ignorantes, en se donnant, à leurs yeux, toutes les apparences d'une vie de sainteté. Le Talmud s'en moque souvent et ce sont ces « faux dévots » que les Evangiles ont en vue lorsqu'ils disent tant de mal des Pharisiens.

B. — Les « Sadducéens » étaient opposés aux Pharisiens en rejetant toutes les doctrines qui ne sont pas formellement écrites dans le Pentateuque ou les Prophètes, et refusaient de reconnaître l'autorité de la tradition orale. Ils jugeaient très sévèrement les actions humaines et étaient beaucoup moins portés à l'indulgence que les Pharisiens qui usaient d'une grande circonspection dans l'application des peines légales.

Les Sadducéens, avec leur enseignement sans poé-

sie, n'étaient pas aimés du peuple et étaient toujours dominés par le parti des Pharisiens. Ils n'étaient pas exclus des fonctions publiques, mais, en les acceptant, ils étaient obligés de suivre, malgré eux, les principes des Pharisiens. Leur nom vient de leur fondateur probable, Sadok, disciple d'Antigone de Socho.

C. — Les Esséniens ou Esséens, issus des Pharisiens, formaient une association de philosophes pratiques qui joignaient, aux croyances pharisiennes, les principes d'une morale exaltée. Leur nom vient du mot syriaque « Hassaya » (les Pieux : Hassidim) ou de « Assaya » (les médecins) les Thérapeutes, ou médecins des âmes. Ils s'adonnaient à une vie laborieuse, à une piété un peu exagérée, et à une vertu constante qui devait dompter toutes les passions humaines.

Les Esséniens avaient, dans plusieurs villes et villages de la Palestine, des Etablissements où ils demeuraient ensemble. Ceux qui entraient dans la Société devaient y apporter tout ce qu'ils possédaient. Les biens de la Société, confiés à des administrateurs, appartenaient à la masse, à tous les membres en commun, et il n'y avait parmi eux ni riches, ni pauvres.

Les Esséniens sont vraisemblablement les fondateurs de la vie monastique qui, hélas ! dans la suite des temps, a si considérablement dégénéré, en se désintéressant complètement des besoins et du bonheur de la Société.

(D'après **S. Munk**, *Palestine*)



CHAPITRE XIII.

POURIM

Fête des Sorts ou Fête d'Esther

La fête de « Pourim », qui tombe le 14 Adar, est célébré pour rappeler la miraculeuse délivrance des Juifs, sous Assuérus, par Esther et Mardochée.

Le Ministre du roi Assuérus, Haman l'Amalécite, avait juré la perte de tout le peuple juif, et avait obtenu de son souverain un édit autorisant tous les habitants du royaume à tomber sur les Juifs pour les exterminer. Supertitieux comme il l'était, Haman avait consulté les Sorts (Pourim) pour connaître le jour qui serait le plus favorable à l'exécution de ses desseins sanguinaires. Mais Dieu sut déjouer ses plans, et le Roi ayant découvert l'infâmie de son ministre, le fit pendre avec ses fils, et investit de ses hautes fonctions le Juif Mardochée.

Il est intéressant de s'arrêter un instant au discours adressé par Haman à Assuérus, en cette occasion, et qui ne diffère en rien — au moins quant au fond — de ceux que les adversaires d'Israël ont tenus à toutes les époques, et qu'ils tiennent encore, hélas ! trop souvent, de nos jours ! Le voici : « Il est un peuple disséminé » parmi toutes les nations du royaume ; leurs lois » diffèrent de nos lois ; ils ne se conforment pas à » celles qui nous régissent, et ils ne sont d'aucune uti- » lité pour le pays ! »

Quand la méchanceté est à bout d'arguments, elle

lance contre nous cette odieuse calomnie : « Vous êtes des étrangers ! Vous n'avez pas de Patrie ! »

Si ceux qui prétendent avoir le monopole du patriotisme en particulier, et de toutes les vertus en général, refléchissaient un seul moment — et surtout s'ils étaient de bonne foi — ils conviendraient, au contraire, que les Israélites sont une source de prospérité pour les pays qui leur ont offert l'hospitalité. Il y a un exemple frappant dans l'Histoire et qui se passe de tout commentaire. Le pays le plus florissant du monde avant le funeste édit de 1492, a marché rapidement vers son déclin et sa ruine dès qu'il eut chassé les Juifs !

L'Inquisition a tué l'Espagne !

Le Talmud attache une si grande importance à Pourim et aux leçons consolantes qui s'en dégagent, qu'il n'a pas craint d'affirmer que lorsque « l'époque messianique» sera venue où toutes les nations adoreront le même Dieu, et où, par conséquent, toutes les solennités religieuses seront abolies, seule la fête de Pourim continuera d'exister !

FABLES TIRÉES DU MIDRASCH ET DU TALMUD

I.

Le Lion et la Cigogne.

Un lion ayant fait bonne chasse, dévora son butin avec une telle gloutonnerie qu'un os lui demeura fixé, au travers de la gorge.

Il poussa des rugissements de douleur et promit une grande récompense à celui qui le délivrerait de son mal.

La cigogne se présente et, avec son long bec, lui retire l'os. Ce travail accompli avec une merveilleuse dextérité, elle dit au roi des animaux : « Sire, chaque ouvrier mérite salaire ; paie-moi. »

— « Sauve-toi bien vite, cria le lion, et estime-toi heureuse d'avoir échappé à mes griffes. » (1)

Midrasch Rabba

II.

Le Loup et le Renard.

Maître Renard engagea un jour messire Loup à entrer dans le quartier juif (2), un vendredi, pour se faire embaucher comme cuisinier, avec la douce perspective de faire bonne chère, pendant la sainte journée de Schabbat. Il suivit ce conseil perfide. Mal lui en prit, car les coups de bâton tombèrent dru sur son dos,

---

1) Comparer La Fontaine : Le Loup et la Cigogne.

2) Le texte dit חצר. Ce mot qui veut dire « Cour » est encore employé aujourd'hui, en Italie, pour désigner l'ancien Ghetto. Dans le Comtat, on dit מסילה, que l'on prononce « Mefilah ».

et il eut toutes les peines du monde de sauver sa peau.

Cherchant à se venger du Renard, celui-ci lui dit : « Mon ami, c'est à cause de feu ton père, et non à cause de toi, que l'on t'a fait un si froid accueil. Je me souviens, en effet, qu'un jour il s'était présenté chez ces ces mêmes gens pour remplir les fonctions que tu es venu solliciter et qu'il eut évidemment le tort grand de manger les meilleurs morceaux ! » — « Comment, hurla le loup, l'on me punit à cause des méfaits de mon père ? C'est le cas de dire : Les pères ont mangé du verjus et les dents des enfants en sont agacées !» (1) — « Viens, reprit le Renard, allons-nous en d'ici. Je connais un certain endroit où, sans être dérangés, nous pourrons faire bombance et oublier cette petite mésaventure. »

Ils se rendirent, tous deux, près d'un puits où, fortement attachés, moyennant une corde, à une poutre, deux seaux se balançaient. Le Renard saute dans le premier et descend au fond du puits, ce qui fait remonter l'autre jusqu'à la margelle. Et le Loup de demander : « Pourquoi es-tu descendu ? » — « C'est que, répondit le Renard, il y a ici quantité de viande et de fromage » ; et il lui montra, dans l'eau, le reflet de la lune qui formait comme un grand fromage. — « Bon ça, dit le loup, sentant sa faim augmenter à la vue de cette gourmaudise, je voudrais bien te réjoindre, mais comment faire ? » — « Rien de plus simple, dit aimablement le Renard, fais comme moi, et entre dans le seau. »

Le Loup n'hésita point ; il sauta dans le seau qui

1) Comparer La Fontaine : Le Loup et le Renard, XI, 6.

descendit jusqu'au fond, tandis que l'autre, portant le Renard, remonta.

« Comment sortir d'ici ? » cria le loup, quand il se vit au fond de l'eau. Maître Renard se contenta de répondre dogmatiquement : « Le Juste est sauvé (1) dans sa détresse et le méchant est pris à sa place ! » «Justes poids et justes balances. » (2)

Talmud, Synhédrin 39 (Commentaire de Raschi)

III.

Le Lion et l'Âne

Le Lion, un jour, entreprit un voyage, avec sa suite. Arrivée près d'un pont, la caravane est arrêtée par un fonctionnaire qui réclama le droit de péage. C'était l'Ane qui remplissait cette charge délicate. « Comment, s'écria le Renard, oses-tu nous réclamer le droit de péage, ne sais-tu donc pas que le Roi est avec nous ? » — « N'importe, répliqua l'Ane, ma consigne est de faire payer à tout le monde, même au Roi, sauf à verser tout ce que je touche dans la caisse royale ! »

Pour avoir rempli son office... avec une conscience maladroite, l'Ane fut cité en justice et condamné à mort.

Le Renard fut chargé d'étaler sur une table — comme exemple, sans doute — le corps du pauvre baudet, découpé par morceaux. Mais il vola le cœur et l'avala.

Le Roi s'aperçut du larcin et commença à froncer les sourcils. En bon courtisan, le Renard, allant au-

1) Proverbes, XI.
2) Lévitique, XIX.

devant de la question du Souverain, et s'inclinant respectueusement, dit en hochant la tête : « O mon Roi, pour sûr l'Ane n'avait pas de cœur, car, autrement, il n'aurait pas eu la malheureuse idée de te demander un droit de péage ! »

Yalkout





CHAPITRE XIV.

DE L'INSTRUCTION CHEZ LES JUIFS

De même que nul n'est censé ignorer la loi civile, de même — et à plus forte raison — nul ne doit ignorer la loi religieuse !

« Tu les inculqueras à tes enfants — dit la Bible en » parlant des commandements divins — et tu les en » entretiendras fréquemment, soit dans ta maison, » soit en voyage, en te couchant et en te levant. » (1)

Si nous avons à déplorer les tristes effets de notre indifférence en matière de religion ; si notre génération ne comprend plus les beautés de la Foi et n'aspire plus à la poésie qu'elle répand sur l'existence, c'est que, en général, nous n'avons pas reçu une instruction religieuse suffisante. « Un ignorant ne saurait être un homme pieux » (2), a dit un de nos rabbins, et un philosophe a formulé cette magnifique vérité : « Un peu de science éloigne de Dieu, et beaucoup de science y ramène. » (3)

Aussi, l'étude de la Loi était considérée, chez nos Ancêtres, comme chose tellement méritoire que, pour s'y livrer, il était permis de négliger certains devoirs essentiels ; et dans la société juive, les plus grands honneurs étaient réservés à ceux qui avaient acquis

---

1) Beutéronome, VI, 7.
2) לא עם הארץ חסיד.
3) Bacon.

une belle renommée dans la connaissance et l'interprétation des textes sacrés.

Après la ruine de Jérusalem, ceux dont l'âme saignait de l'immense blessure faite à la Patrie, et qui rêvaient peut-être, en silence, de revance prochaine, se demandaient ce qui avait pu amener la terrible catastrophe.

Il n'y avait pas à le nier : la nation juive avait fait, durant la lutte, des prodiges de valeur, et, pour conserver son indépendance, elle n'avait reculé devant aucun sacrifice. Ses chefs, du reste, étaient versés dans l'art militaire, et, plus d'une fois, le colosse romain tremblait de laisser, dans les plaines de la Palestine, et sa gloire et ses légions partout ailleurs victorieuses ! « Eh bien ! s'écria un rabbin, en pleine séance académique, ce qui a allumé la colère divine contre nous et a fait crouler les murs de Jérusalem, c'est d'avoir négligé les Ecoles. » (1)

Cette parole est vraiment mémorable et rappelle celle que prononça un conquérant moderne : « Ce ne sont pas mes engins meurtriers, c'est le maître d'école qui vous a battus. »

L'Ecole, en effet, est le sanctuaire où s'épanouissent sous un ciel serein, les plus nobles facultés : c'est aussi le champ de bataille où se livrent les combats de l'Intelligence, où se trempe notre caractère et où se bronze notre énergie !

Le Talmud ne tarit pas en éloges sur le compte des hommes de cœur qui ont donné aux études une impulsion durable, et il parle, avec un légitime enthou-

(1) לא חרבה ירושלים אלה בשביל שבטלו בה תיקונות של ב״ר
Schabbat 119.b

siasme, d'un certain Rabbi Jehoschoua ben Gamala qui avait entrepris la tâche patriotique de régénérer son peuple en introduisant, dans l'enseignement, de sages réformes, et une méthode nouvelle. « En vérité, dit-il, bénissons à jamais la mémoire de cet homme de bien, car, sans lui, la Tora eût été oubliée en Israël. » (1)

Chose curieuse ! parmi les sectes nombreuses qui se partageaient la Judée à cette époque, aucune voix discordante ne s'est élevée ; personne ne s'est rencontré pour crier au scandale, lorsqu'on décréta l'«Instruction obligatoire», et lorsqu'on proclama que l'Œuvre de la Création n'a été considérée comme parfaite, que lorsque les enfants se sont mis, de leurs lèvres roses, à balbutier les premiers éléments de la Science ! (2) « La Tora, proclama le fils de Gamala, ordonne au père de donner lui-même l'Instruction à ses enfants ; mais comme l'Orphelin serait privé de la nourriture spirituelle, le plus petit village doit, à ses frais, élever une école. » (3)

Les Maîtres furent bientôt considérés comme les représentants de la Divinité ici-bas, et un rabbin de Babylone osa émettre cet aphorisme un peu hardi : « Un savant est au-dessus d'un Prophète. » (4)

Ce serait une erreur de croire, comme on l'a soutenu quelquefois, que les études se bornaient uniquement à une longue et stérile méditation des Livres Saints, sans viser à aucun but pratique, et sans songer au progrès de la Science proprement dite ! Le Talmud ne

1) Baba-Batra, 21 a.
1) Talmud Baba-Batra, 21 a.
2) ibid. Schabbat, 119 b.
3) Horiot, 13 a.

fait-il pas l'éloge d'un Rabbin qui s'était spécialement adonné à l' «astronomie» et qui était, selon son expression imagée, «arrivé à s'orienter dans les sentiers du ciel, comme sur une route royale » ? Il rend hommage, chaque fois que l'occasion s'en présente, au savant qui cherche à pénétrer les secrets de la nature ; à l'artiste dont le ciseau sait animer le marbre, et au poète qui, par le souffle de son génie, nous transporte dans un monde idéal ! Le Judaïsme n'est pas indifférent aux besoins de l'humanité ! « Vous aurez toujours le Livre
» de la Loi devant vous », prêche un Docteur, ce pré-
» cepte ne saurait être pris au pied de la lettre ; car il
» faut aussi songer au côté matériel de la vie, et il
» nous est prescrit «de récolter notre blé, notre moût
» et nos huiles. » (1)

Il est notoire que lorsque les preux chevaliers ne savaient signer leur nom qu'en faisant une croix avec leur épée, il était rare de trouver, dans les classes les plus misérables même, un Juif ne sachant pas lire et écrire !

Aussi, si dans toutes les sphères de l'activité humaine, l'élément juif est dignement représenté, il faut en chercher la raison dans cette passion pour l'étude, qui, de tout temps, a distingué notre race ; il faut en rapporter l'honneur au vieux « Beth-Hamidrasch », à l'Ecole, en un mot, où l'on cherchait à inculquer à la Jeunesse les notions du Bien, du Beau et du Vrai ; à l'éducation supérieure qui, dans la douce atmosphère de la famille, développait les semences si précieuses, appelées à porter, dans l'avenir, des fruits magnifiques !

---

1) Berachot, 35 b. ת״ר ואספת דגנך לה ת״ל לפי שנאמר לא ימוש ספר התורה הזה מפיך יכל דברים ככתבן ת״ל ואספת דגנך הנהג בהן מנהג דרך ארץ

PASSAGES TALMUDIQUES CONCERNANT L'INSTRUCTION

1. Le monde ne subsiste que grâce à l'haleine des enfants qui fréquentent les écoles. (1)

2. Sous aucun prétexte il n'est permis d'interrompre les études, même s'il s'agissait de la reconstruction du Temple de Salomon. (2)

3. Une ville où il n'y a pas d'école mérite d'être détruite. (3)

4. R. Schimon ben Schétach, Président du Synédrium, ayant constaté l'insuffisance de l'Instruction donnée par les parents aux enfants (en vertu du précepte biblique ושננתם לבניך) et du manque absolu de l'Instruction donnée aux orphelins, décida la création d'écoles publiques. (4)

5. Que la mémoire de cet homme — R. Jehoschoua ben Gamala — soit toujours mentionnée avec éloges, car, sans lui, la Tora eût été oubliée en Israël. Autrefois, le père instruisait ses enfants ; mais l'orphelin étant, par la force des choses, condamné à l'ignorance, on nomma des instituteurs publics. Cependant, comme cette mesure ne profitait qu'aux enfants de Jérusalem ou à ceux qui avaient les moyens de s'y rendre, on l'étendit à chaque district de la Palestine ; et enfin,

1) Schabbat, 119 b.
2) ibid.
3) Schabbat, 119 b.
2) Talmud Jerouschalmi, Ketoubot.

grâce à R. Jehoschoua ben Gamala, à chaque ville où habitaient des Israélites. (1)

6. « Ne touchez pas à mes oints », (2), ce sont les élèves ; et «ne faites pas de mal à mes prophètes », ce sont les Instituteurs ». (3)

7. Rabbi Jehouda dit, au nom de Rab : « La journée se divise en 4 parties : dans la première, Dieu étudie la Tora ; dans la seconde, il juge les hommes ; dans la troisième, il les nourrit ; et dans la quatrième, il est assis et préside à l'instruction des enfants dans les écoles. » (4)

8. Plusieurs inspecteurs vinrent, un jour, de Babylone, dans une petite ville de la Judée, où ils ne trouvèrent nulle trace d'instruction. Très irrités, ils demandent à voir « les gardiens de la ville ». L'on mit à défiler les soldats devant eux. « Ce ne sont pas, s'écrièrent-ils, les protecteurs de la Cité ! Ils en sont plutôt les destructeurs. Les vrais protecteurs de la Cité, ce sont les instituteurs, car, « si Dieu ne protège pas la ville, la sentinelle veillera en vain. » (6)

9. Ce que l'on apprend dans l'âge tendre, tient comme des lettres tracées sur du parchemin neuf. (7)

10. Le Maître doit se montrer d'une parfaite impartialité envers ses élèves, mais les enfants des pauvres doivent être traités avec plus de douceur que les enfants des riches. (8)

1) Baba-Batra, 21 a.
2) Chroniques, I, 16.
3) Baba-Batra, 21 a.
4) Aboda-Zara, 3 b.
5) Psaume CXXVII, 1.
6) Jerouschalmi, Haguiga 80 b.
7) Pirké Abot, IV. 25.
8) Taanith, 24 a.

11. Il faut vénérer le Maître, comme l'on vénère Dieu. (1)

12. Le Maître ne doit point se mettre en colère, ni être trop familier avec les élèves. (2)

13. Celui qui apprend avec un Maître jeune, ressemble à l'homme qui mange des raisins verts et boit du vin sortant du pressoir ; celui qui apprend avec un Maître âgé ressemble à l'homme qui mange des raisins mûrs et boit du vin vieux. (3)

14. Rabbi Hanania disait : « J'ai appris beaucoup de mes Maîtres ; j'ai appris davantage de mes condisciples ; mais j'ai appris plus encore de mes élèves. » (4)

15. Les élèves discutant ensemble pour chercher à mieux comprendre les leçons du Maître, c'est le fer aiguisant le fer. (5)

16. Les enfants doivent être punis d'une main et caressés des deux. (6)

1) Baba Metzia, 33 a.
2) Nedarim, 22 b.
3) Pirké-Abot, II, 6.
4) Maccoth, 10 a.
5) Taanith, 7 a.
6) Berachot, 28.

HILLEL L'ANCIEN ou LA PASSION DE L'ETUDE

Hillel l'Ancien qui fut, pendant 40 ans, Président du Synédrium à Jérusalem, gagnait péniblement sa vie, — un Tropaïkon, par jour. De son maigre salaire, il employait la moitié à l'entretien de sa famille, et l'autre moitié à payer le droit d'entrée à la Salle des Conférences publiques.

Depuis quelque temps, le travail manquait.

Deux grands savants, Schemaya et Abtalion, dévaient publiquement interpréter la parole de Dieu. Hillel n'ayant pu fléchir le portier du Bet-Hamidrasch pour qu'il le laissât pénétrer dans la salle sans payer la redevance habituelle, eut l'idée de grimper sur la terrasse, d'où, l'oreille appliquée contre une petite lucarne, il pouvait suivre la leçon des deux Maîtres si illustres.

C'était un vendredi soir, en plein hiver, et la neige tombait drue et abondante.

Vers le matin, Schemaya dit à Abtalion : « Abtalion, mon frère, d'ordinaire, il fait tout-à-fait jour à cette heure. Il fait bien sombre aojourd'hui, le ciel doit être couvert. » Portant instinctivement leur regard vers la lucarne, ils distinguent une figure humaine collée contre la petite fenêtre. On monta aussitôt sur le toit ; on descendit un corps transi par le froid ; on le débarrassa de la neige qui l'enveloppait comme d'un manteau, et l'on reconnut le pauvre Hillel.

De tous les bancs part ce cri : « Allumons du feu, car Hillel mérite bien qu'on transgresse, à cause de lui, les prescriptions concernant le Schabbat. »

Et Hillel fut rappelé à la vie.

(Yoma, 35)

AVANTAGES DE L'ÉTUDE DE LA LOI

Rabbi José, fils de Kisma, raconte : Un jour, dans un de mes voyages, je fis la rencontre d'un homme qui me salua amicalement. Je le saluai de même. « Maître, me dit-il, d'où êtes-vous ? » — « Je suis, lui répondis-je, d'une grande ville de savants et de scribes. » — « Voulez-vous, reprit-il, demeurer dans notre endroit ? Je vous donnerai volontiers pour cela mille dinars en or, des bijoux et des pierres précieuses. » — « Mon fils, lui répondis-je, si vous me donniez tout l'argent, tout l'or, toutes les perles et tous les diamants de la terre, je ne demeurerai que là où l'on étudie la Tora ! Car, au moment où l'homme quitte le séjour terrestre, ce n'est ni l'or, ni l'argent, ni les perles, ni les diamants qui l'accompagnent, mais seulement la Tora et les bonnes œuvres. C'est ainsi qu'il est dit : « Quand tu marcheras, elle te guidera ; quand tu dormiras, elle veillera sur toi, et quand tu te réveilleras, elle fera ton bonheur ». (1) Quand tu marcheras, elle te guidera, c'est-à-dire dans ce monde ; quand tu dormiras, elle veillera sur toi, c'est-à-dire dans la tombe ; et quand tu te réveilleras, elle fera ton bonheur, c'est-à-dire dans le monde futur ! C'est ainsi que chante David, roi d'Israël : « J'aime mieux la Tora de ta bouche que tous les trésors de la terre. » (2) Et il est dit ailleurs : « L'or et l'argent sont à moi, dit l'Eternel Zebaoth. » (3)

1) Proverbes VI, 22.
2) Psaume 119.
3) Haggaï, II. 8.



CHAPITRE XV.

DE LA CHARITÉ

C'est un fait digne de remarque — et nous avons déjà relevé cette particularité — que la langue hébraïque, si souple et si expressive, n'ait point de terme propre pour désigner l' «aumône» : elle n'a que celui de « Justice ». (1)

Quand le Législateur, avec une sollicitude et une tendresse si touchantes, prescrit de veiller sur le nécessiteux, sur la veuve et sur l'orphelin ; quand les Prophètes lancent l'anathème contre ceux qui ne savent pas ouvrir leur main aux malheureux ; quand nos Docteurs enfin flagellent, dans leurs satires, ceux qui se font les gardiens stupides ou les esclaves de leur argent : ils partent tous de ce principe, cher à Israël, que toutes les créatures — même les plus indignes à nos yeux — ont droit à une certaine somme de bonheur, et que le riche doit, dans la mesure du possible, pourvoir aux besoins de ceux qui sont dans la misère. (2)

Nos Sages vont même jusqu'à prétendre qu'aucune pratique, aucune manifestation religieuse, n'a de valeur en soi et n'est agréable à l'Être Suprême que si elle est précédée d'actes de charité,

Quand le Temple de Jérusalem fut détruit, nous ra-

---

1) צדקה

2) Deutéronome XV ; Proverbes X, 2.

conte le Talmud, R. Jochanan fit, un jour, entendre à ses collègues et amis attristés, cette parole qui fut pour eux une véritable révélation : « Pourquoi, dit-il, ces gémissements et ces larmes ? Parce que le sanctuaire est saccagé ? Mais il est un autel qui reste debout en Israël, à travers toutes les vicissitudes, et que les peuples coalisés ne parviendront jamais à détruire : c'est celui de la «Charité». (1)

Aussi, depuis les temps les plus reculés, il n'y eut point de communauté juive — aussi modeste fût-elle — qui fût privée d'une «Société de Bienfaisance», ou, littéralement, d'une «Amicale» (2). «La dîme est obligatoire», avait-on l'habitude de dire, «même en dehors de la Terre-Sainte.» Et ces «Hébérot», ces Associations charitables n'étendaient pas — par un esprit d'exclusivisme mesquin, mais qui, vu les circonstances, eût été pardonnable — leurs bienfaits aux seuls coreligionnaires ; mais leur action rayonnait également sur «les frères des autres Cultes», dont elles se faisaient gloire de soigner les malades et de soulager les pauvres.

Les Juifs castillans, par exemple, qu'un édit néfaste condamna à quitter un pays qu'ils aimaient de toutes les fibres de leur âme, avaient plus d'une fois, au dire d'un chroniqueur, avec l'argent destiné à la charité israélite, repoussé l'invasion étrangère ou délivré le sol de la souillure de l'ennemi.

Et le bien se faisait simplement, modestement, sans bruit et sans apparat, conformément à la parole si hardie d'un Sage de Babylone : «Celui qui exerce la

1) Midrache Yalkout.
2) חברה

charité ostensiblement, commet un péché ; celui qui l'exerce en cachette est plus grand que Moïse lui-même. » (1)

De nos jours aussi, chaque fois qu'il s'agit de fonder une œuvre humanitaire, soit pour hospitaliser les malades, soit pour recueillir l'enfance moralement abandonnée, ou pour offrir un refuge à ceux qui ont versé leur sang pour l'honneur du Drapeau, l'Israélite, fidèle à ses traditions, n'est jamais au dernier rang pour apporter sa pierre à l'édifice.

D'après nos doctrines, la Charité n'est le monopole de personne : elle est universelle, elle est de toutes les religions qui, malgré leurs divergences sur d'autres points, sont unanimes à prêcher le Bien et l'amour de l'Humanité. Chacun, dans sa sphère, peut s'inscrire dans le Livre d'Or de la Société, quand il aura compris combien il est doux de sécher les larmes et de relever le courage abattu ! La Charité moderne, qui n'est ni juive ni chrétienne, a, par une évolution naturelle de l'idée religieuse, enfanté des miracles, et le Judaïsme s'est associé à ce mouvement avec une ardeur que la mauvaise foi seule essaie de nier.

Quoi qu'on en ait dit, le Judaïsme qui, « le premier », — comme nous l'avons montré — a formulé le précepte de « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (2) ; qui a déclaré que «Dieu chérissait également toutes les nations » (3), dispensant, à chacune d'elles, son lot de joies et de tristesses : le Judaïsme a cherché, de tout temps, à rapprocher les hommes, à

1) Baba-Batra 1 גדול העושה צדקה בסתר ממשה רבינו
2) Lévitique, XIX, 18.
3) Deutéronome, XXXIII, 3 אף חבב עמים.

effacer les distances, à exterminer la méchanceté, la jalousie et la haine ; le Judaïsme enfin, ne cesse de faire miroiter devant l'Humanité — « en plaçant l'âge d'or », dans le passé — l'image de cette ère bénie où « tous les hommes, animés du même esprit », se prosterneront devant le même Dieu ! » (1)

---

1) Zacharie XIV, 9 ביום ההוא יהיה ד׳ אחד ושמו אחד

QUI DONNE AUX PAUVRES PRÊTE A DIEU

« Lorsqu'il y aura, chez toi, un pauvre, un de tes
» frères, dans l'une des villes que l'Eternel te donne,
» n'endurcis pas ton cœur, et ne ferme pas la main à
» ton frère pauvre.

» Ouvre plutôt, ouvre-lui ta main ; prête-lui, en rai-
» son de ses besoins, en raison de ce qui peut lui
» manquer.

» Garde-toi qu'une pensée ignoble ne surgisse en
» ton cœur, cette pensée que, la 7me année, l'année
» de la «Schemittah approche », et que, sans pitié pour
» ton frère nécessiteux, tu ne refuses de le secourir !...
» Il se plaindrait de toi au Seigneur, et tu serais re-
» connu coupable.

» Non, il faut lui donner, et lui donner sans que ton
» cœur le regrette ; car, pour prix de cette conduite,
» l'Eternel ton Dieu te bénira dans ton labeur et dans
» toutes les entreprises de ta main.

» Or, il y aura toujours des nécessiteux sur la terre ;
» c'est pourquoi — je te le recommande — ouvre ta
» main à ton frère, au pauvre, au nécessiteux qui sera
» dans ton pays. »

(Dentéronome, XV)

Les trésors du méchant ne peuvent le secourir,
Mais la Charité sauve de la mort !

לא יועילו אוצרות רשע
וצדקה תציל ממות

(Proverbes, X, 2)

ACTES DE PIÉTÉ

Voici les actes de piété dont aucune mesure ni limite n'est fixée par la Loi : l'abandon d'une part de la récolte aux pauvres (1); l'offrande des prémices (2) ; le pèlerinage au Temple de Jérusalem, pendant les trois Fêtes (3) ; la Bienfaisance (4), et l'étude de la Tora (5).

Voici ceux dont l'homme goûte déjà les fruits en ce monde, mais dont le principal lui est réservé dans le monde à venir : La Piété filiale (6), la Charité (7), la fréquentation de l'Ecole (8), l'hospitalité (9), le soin des malades (10), la dotation des fiancées pauvres (11), les devoirs envers les morts (12), la ferveur pendant la prière (13); le rétablissement de la paix entre les hommes (14), mais l'étude de la Tora équivaut à tout :

ותלמוד תורה כנגד כלם

---

1) הפאה
2) הבכורים
3) הראיון
4) גמילות חסדים
5) תלמוד תורה
6) כבוד אב ואם
7) גמילות חסדים
8) השכמת בית המדרש
9) הכנסת אורחים
10) בקור חולים
11) הכנסת כלה
12) הלוית המת
13) עיון תפילה
14) הבאת שלום בין אדם לחברו

LES TROIS AMIS

Un homme avait trois amis qu'il aimait à un titre inégal.

Un jour, il fut mandé auprès du roi, pour se justifier d'une terrible accusation qui pesait sur lui.

Il courut chez le premier de ses amis, chez celui dont un seul sourire le rendait heureux et qu'il payait si bien de retour, lui fit part de ce qui lui arrivait et le pria d'intervenir auprès du Souverain, en sa faveur. Mais l'ami de lui répondre froidement : « Mille regrets, mais je n'ai point qualité pour te rendre le service que tu me demandes. »

Un peu désappointé, il s'adressa au deuxième ami, celui qu'il estimait moins que l'autre, mais qui lui était encore bien cher. Celui-ci eut pitié de sa douleur, et, en versant des larmes, lui dit : « Ami, je ne puis t'accompagner que jusqu'à la porte du Palais, et là... je suis obligé de te laisser. »

Tout-à-fait découragé, il va enfin chez le troisième ami, celui qu'il avait toujours tant négligé, s'attendant, de sa part, à un refus catégorique. Mais, ô surprise ! Oubliant tous les griefs, l'ami tant de fois méconnu, l'assure de son dévouement inaltérable et lui dit : « Ne crains rien, j'irai avec toi devant le Roi, et je plaiderai si bien en ta faveur que les jaloux seront confondus et que ton innocence sera proclamée ! »

L'homme, en quittant cette terre, laisse trois amis : l'argent, les parents et les bonnes œuvres. Au jour de la catastrophe, l'argent reste insensible et ne bouge

pas de la maison. Les parents, l'accompagnent jusqu'à sa dernière demeure et se retirent tristement quand la tombe est couverte ! Les bonnes œuvres seules marchent devant lui, le conduisent devant le Trône du Très-Haut, et obtiennent pour lui, de la clémence divine, le doux repos de l'Eternité.

Midrasch

LE ROI MONOBAZE

Pendant une année de disette, le Roi Monobaze (fils de la reine Hllna, de la race des Asmonéens (1) distribua tous ses biens et ceux de ses ancêtres, pour venir en aide aux malheureux.

Ses frères, ainsi que tous les membres de sa famille, lui en firent d'amers reproches et lui dirent : « Tes pères ont conservé et augmenté les biens qui leur ont été laissés, et toi, tu les dissipes ! »

Mais Monobaze leur répondit :

« Mes pères ont amassé pour ici-bas, et moi, pour là-haut ; mes pères ont conservé leur fortune dans un endroit peu sûr, et moi, je l'ai cachée dans un endroit où elle sera à l'abri des voleurs : mes pères ont gardé des biens improductifs, et moi, des biens dont on touche les intérêts en ce monde et dont le capital vous est réservé dans l'autre ; mes pères ont thésaurisé du métal, et moi, des âmes ! Mes pères, en un mot, ont thésaurisé pour ce monde, et moi, pour l'autre monde, ainsi qu'il est dit dans l'Ecriture-Sainte : « Tes œuvres marcheront devant toi, et la gloire du Seigneur sera ton partage ! » (2)

(Talmud. Baba-Batra 11 a)

1) Raschi.

2) A comparer avec ce délicieux dicton anglais :
What I saved, I lost ;
What I spent, I had ;
What I gave, I have !

CHAPITRE XVI.

DE LA FEMME JUIVE

Une erreur, généralement répandue — même chez certains Israélites — consiste à croire qu'il a fallu les enseignements d'une religion, issue de la nôtre, pour relever la femme de l'abaissement dans lequel l'avait plongée l'antiquité païenne.

On va même jusqu'à prétendre que, chez les Israélites, elle est toujours considérée comme une quantité négligeable, qu'elle n'a point d'histoire, pas plus à l'époque des Patriarches qu'à celle où la dynastie de David brillait de son plus vif éclat, ou dans ces jours relativement peu lointains où nos Ancêtres étaient relégués derrière les murs d'un Ghetto.

La philologie, à défaut d'autres documents, proteste contre une pareille assertion !

La littérature biblique, en effet, s'ingénie pour désigner la femme, à trouver les noms les plus charmants et les plus poétiques : c'est d'abord « Ève », « la mère de tout ce qui existe» (1); c'est Sarah, la Princesse (2) ; c'est Léa, la sensitive, qui s'étiole et se flétrit au moindre froissemenl (3) ; c'est Hanna, la gracieuse (4) ; c'est Débora, l'abeille qui bourdonne gaîment et nous nourrit de son miel ; c'est Esther, l'astre éblouissant ; c'est

---

1) Genèse III, 20.
2) id XV, 17.
3) ibid XXIX, 17.
4) Samuel I, 5.

enfin la divinité bienfaisaute qui distribue la félicité à pleines mains et endort la douleur :

Mais ouvrons la Bible.

Que lisons-nous à une des premières pages, presque au frontispice de ce vénérable monument? « C'est » pour cela que l'homme quitte son père et sa mère » pour s'attacher à sa compagne et former, avec elle, » une seule et même chair. » (1) Où est donc indiquée cette prétendue « inégalité de conditions » dont font parade les détracteurs du Judaïsme? Elle n'est pas, bien certainement, dans cette parole significative que le Seigneur adresse à Abraham, lorsqu'il hésite à renvoyer Agar et Ismaël! « Tout ce que Sara te dira, ne manque pas d'obéir à sa voix. » (2) Et quand Sara eut disparu du nombre des vivants, quand elle fut pleurée amèrement, et qu'on eut acquis, pour sa sépulture, la grotte de Machpellah, Isaac conduisit dans la tente, déserte et comme couverte d'un voile de deuil, Rébecca, sa jeune épouse, et, selon l'expression des Ecritures Saintes, «il se consola de la perte de sa mère.» (3)

Le Midrasch, interprétant ce passage, nous apprend que, « pendant toute l'existence de Sara, une lampe » brûlait dans la demeure du Patriarche Abraham, » mais qu'elle s'éteignit, à sa mort, pour se rallumer » soudain quand Isaac eut franchi le seuil de la mai» son avec Rebecca », voulant indiquer par là que l'homme qui perd sa femme a tout perdu, et que, sans elle, le foyer est triste et sans attraits!

Le Judaïsme a, en toute circonstance, glorifié la

1) Genèse II, 24.
2) ibid XXI, 11.
3) ibid XXIV, 67.

femme, et ce n'est que justice ! En effet, lorsqu'il s'agit d'ériger le Tabernacle dans le désert, elle quitte ses vêtements brodés d'or et d'argent ; elle quitte ses bagues, ses bracelets et ses boucles d'oreille pour en faire hommage au Sanctuaire ! (1)

Qu'il survienne une catastrophe quelconque, que la Judée soit menacée, et aussitôt elle saura montrer que l'Amour de la Patrie et le culte du foyer domestique ne sont pas de vains mots pour elle !

Ce sont les femmes qui, au son de la harpe et du tambourin, célèbrent les victoires des héros : de Moïse, au bord de la Mer Rouge ; de Jephté quand il eut battu les Ammonites, et de David, quand il eut châtié les insolences de Goliath ! (2)

Quand Israël gémissait sous le joug de l'Etranger, et que les tribus, découragées par des revers sans nombre, étaient prêtes à subir de nouveau un honteux esclavage, Debora se lève, sent passer en elle le souffle de Dieu, se met à la tête des troupes, les exhorte par son exemple, et Sisera, le chef ennemi, malgré ses chariots de guerre, trouve la mort dans la tente de Jaël, et son armée est anéantie ! (3)

Et pourquoi ne pas emprunter des exemples aux temps modernes ?

N'avons-nous pas vu, à l'époque néfaste où la France agonisait ; où ses enfants gémissaient, au loin, dans les cachots ; n'avons-nous pas vu une fille d'Israël (4), malgré les dangers de toute nature, traverser le cercle de fer qui étreignait la Capitale, afin d'aller men-

1) Exode, XXXV, 22 et suiv.
2) Exode, XV, 20 ; Juges, XI, 34 ; I Samuel, XVIII, 6.
3) Juges, IV, 4 et suiv.
4) Madame Coralie Cahen.

dier un peu de pitié pour nos blessés et pour nos malades : pour réparer, dans la mesure du possible, les ravages de cette chose barbare et criminelle qu'on nomme la guerre ; et pour rapporter à ceux que la fortune avait trahis, aux malheureux que la fièvre minait, et que hantait, sur leur grabat, l'image de la Patrie ensanglantée, des paroles de consolation et d'espérance ?

Un grand écrivain (1) qui, avec la plus entière bonne foi, a fait un livre — comme on en fait, hélas! contre les Israélites — où une science très contestable bâtit des systèmes sans solidité et établit des classifications auxquelles le bon sens ne souscrit pas toujours, a parlé de la race juive avec des préjugés d'un autre âge, lui déniant, comme c'est un peu la mode, tout instinct élevé, noble et généreux. Mais tout-à-coup le nom de notre héroïne vient sous sa plume : et, pris de remords, il s'écrie avec une sincérité qui lui fait honneur : « On a dit, et j'ai dit moi-même que les Israélites n'avaient qu'un sentiment incomplet de la Patrie : ô Juive, pardonnez-moi ! »

Et n'avons-nous pas admiré, à l'occasion d'un drame qui a passionné l'opinion publique dans l'Europe tout entière (2), le stoïcisme de cette mère israélite (3), dont le fils unique, au service de la Patrie, venait de succomber à ses blessures, dans une contrée lointaine ? Sans verser une larme, elle apprend la fatale nouvelle et prononce ces paroles magnifiques : « Mon

1) Maxime Du Camp.
2) Affaire Dreyfus.
3) Madame Crémieu-Foa.

enfant ne m'appartenait plus, je l'avais donné à la France ! »

La femme, dans la Bible, s'appelle « la Prêtresse de la flamme sacrée » (1), celle qui sait relever, au bord de l'abîme la Foi qui va sombrer et la Société menacée dans son existence ! La femme juive, consciente de ses devoirs, personnifie la grâce, l'innocence, le dévouement, l'enthousiasme et la Charité ! C'est sa mission d'étendre sa sollicitude sur la grande famille des malheureux. « à quelque culte qu'ils appartiennent », de maintenir le mari dans le bon chemin ; d'élever les enfants dans le sentiment de l'honneur, et de panser, d'une main légère, « les blessures que Dieu seul sait guérir ». (2)

---

1) Juges, IV, 4 אשת לפידות
2) Aphorismes talmudiques sur la Femme :
A. Si ta femme est petite, baisse-toi pour lui parler à l'oreille.
B. Dieu a donné à la femme plus d'intelligence qu'à l'homme.
C. Honore ta femme par-dessus tout, car c'est à cause d'elle que la bénédiction entre dans la maison.
D. Quand la femme pleure dans la nuit, les étoiles du Ciel pleurent avec elle.

PORTRAIT DE LA FEMME VERTUEUSE

Heureux l'homme qui trouve une femme vertueuse : sa valeur est plus grande que celle des perles !

Sur elle se repose le cœur de son mari, et la prospérité ne manquera pas.

Elle ne veut que son bien, jamais son mal, tous les jours de sa vie. Elle se procure de la laine et du lin, et file d'une main joyeuse.

Comme un navire marchand, elle apporte de loin sa subsistance.

Elle se lève quand il fait encore nuit, distribuant la nourriture à sa maison et la tâche à ses servantes !

Elle a distingué un champ et l'acquiert : du fruit de ses mains, elle a planté un vignoble.

Elle ceint de force ses reins et de vigueur ses bras.

Elle comprendque son travail est précieux et sa lumière ne s'éteint pas pendant la nuit.

De sa main, elle saisit la quenouille et de ses doigts le fuseau.

Elle tend la main au pauvre, elle tend la main à l'indigent.

Elle ne redoute pas la neige pour sa maison, car tous ses gens sont chaudement vêtus.

Elle s'est préparé des couvertures, ses habits sont de pourpre et de lin.

Son époux est connu aux Portes, lorsqu'il siège avec les Anciens du pays.

Elle fait du linge et le vend, elle fournit des ceintures aux marchands.

Elle se revêt de force et de gloire, et elle sourit à l'avenir.

Elle ouvre sa bouche avec sagesse et des conseils pleins de grâce découlent de ses lèvres.

Elle veille à la marche de sa maison et ne mange pas le pain de paresse.

Ses fils se lèvent pour la bénir et son mari pour la louer en ces termes : « Beaucoup de femmes sont vertueuses, mais tu les surpasses toutes.

La grâce est mensongère et la beauté est vaine : la femme qui craint Dieu, mérite seule des éloges.

Louez-la du fruit de ses mains, et aux Portes ses œuvres la loueront !

(Proverbes. XXXI, 10-31)

BERURIA OU LA RÉSIGNATION

C'est un jour de Schabbat.

Rabbi Méir explique et commente la Loi dans une grande salle où se presse une jeunesse studieuse. Il est étonné de ne pas voir ses deux fils dans l'hémicycle.

Hélas ! ils sont morts, tous les deux, il y a quelques instants, et la pauvre mère les a couchés sur le lit, au fond de l'alcôve !

Le Rabbin rentre chez lui.

— Femme, demanda-t-il anxieux, où sont donc nos enfants ? Je ne les ai pas vus de la journée !

— Ils auront été au Bet-hamidrasch, répondit Beruria, en refoulant les larmes qui lui montaient à la gorge ! En tout cas, ami, ne t'inquiète pas, ils ne seront pas bien loin !

Et elle place, sur la table, le vin, la lumière et la branche de myrthe, pour la cérémonie de l'« Habdallah ».

La prière achevée, elle dit à son mari : « Maître, j'ai un cas de conscience à te soumettre ! — Parle, ma chérie, dit le docteur de la Loi.

— Eh bien ! reprit-elle, en cherchant péniblement sa phrase, voici ce dont il s'agit : Il y a quelques années, un étranger m'a confié deux bijoux d'une rare beauté ; je les aimais tant ! je me réjouissais de leur vue ! je les entourais de mes soins ! et j'ai eu la faiblesse de les considérer comme m'appartenant pour toujours. Mais, tout-à-l'heure, pendant que tu étais à l'Ecole, on est venu me les redemander et... j'en suis encore tout émue ! Faut-il les rendre ?

— C'est une question que ma chère femme ne de-

vrait même pas me poser, dit R. Méir, presque sévèrement ; certainement, il faut les rendre, sans regrets et sans hésitation !

Et entourant le malheureux Rabbi de ses bras, sans proférer une parole, elle l'entraîne devant la couche funèbre !

— O mes enfants, mes beaux enfants ! sanglota le père !

— Ne m'as-tu pas dit, cher ami, reprit Beruria, en le regardant avec amour, qu'il ne faut pas hésiter à restituer les bijoux qui nous ont été confiés ? « Le Seigneur les a donnés, le Seigneur les a repris, que son saint nom soit béni ! »

— Que son saint nom soit béni ! répéta Rabbi Méir, accablé par la douleur.

ה׳ נתן וה׳ לקח יהי שם ה׳ מברך





CHAPITRE XVII.

DE LA FAMILLE JUIVE

La famille juive doit sa merveilleuse vitalité, qui lui a permis de traverser, sans encombre, la longue nuit du moyen-âge, au caractère de «Sainteté» que lui ont donné ses fondateurs.

Au plus fort de l'orage, quand le fanatisme, ignorant et stupide, s'acharnait contre Israël, il se sentait saisi d'admiration devant elle, et il lui échappait, malgré lui, la magnifique exclamation du poète païen :

« Qu'elles sont belles tes tentes, ô Jacob, et tes demeures, ô Israël ! » (1)

La maison juive, en effet, était un véritable « sanctuaire », où, sous l'œil de Dieu, l'on s'efforçait, par une discipline constante, de s'approcher, le plus possible, de l'Idéal divin. « Comme Dieu est bon, disaient nos » Pères, soyons bons nous aussi; comme Dieu est » juste, soyons justes à notre tour ; comme Dieu par- » donne, sachons pardonner à ceux qui nous ont » offensés! » (2)

Ces enseignements, qu'approuve la morale la plus pure, conduisaient naturellement à la pratique des plus austères vertus. Jamais, par exemple, un pauvre ne frappait, en vain, à ces portes du Ghetto, toujours ouvertes au voyageur qui avait besoin d'un gîte ou d'un morceau de pain, car on se proclamait fièrement

---

1) Nombres, XXIV, 5.

2) מה הוא רחום אף אתה רחום

« Fils de la Pitié sainte », auxquels les longues souffrances ont attendri le cœur ! (1)

Un de nos grands poètes a chanté «la famille juive » qu'il a si bien connue, en un petit chef-d'œuvre intitulé : « La place du pauvre ».

En voici un extrait :

J'aime ce vieil usage observé des Hébreux,
Et qui fait pardonner leur bonheur aux heureux !
Le soir, quand la famille, à table réunie,
Par l'aïeul en prière à voix haute est bénie,
Quand les nombreux enfants, jeune essaim bourdonnant,
Ont baisé, tour à tour, son grand front grisonnant,
Et cherché du regard la servante attardée,
Toujours pour quelque pauvre une place est gardée :
C'est lui que l'on attend, lui qui paraît au seuil,
Lui, sale et misérable, à qui l'on fait accueil !
. . . .
Ah ! si nous revenions à l'antique coutume,
Les pauvres gens au cœur auraient moins d'amertume,
Et l'opulent foyer serait comme un saint lieu,
Car la place du pauvre est la place de Dieu ! » (2)

Il fait bon vivre, n'est-il pas vrai, dans ce milieu paisible où ne pénètrent que rarement les bruits du dehors !

Le père et la mère, se considérant « comme les représentants de Dieu ici-bas », rougiraient d'eux-mêmes s'il y avait, dans leur conduite, rien qu'un soupçon d'indélicatesse, et s'ils n'offraient le spectacle de l'union la plus intime et la plus touchante. Cela est tellement vrai que le Législateur, rêvant une famille idéale, une république où il n'y a ni maître ni esclave, a préféré briser cette Institution divine par le divorce,

1) רחמנים בני רחמנים
2) Eugène Manuel, «Poëmes populaires».

plutôt que de la voir rongée par un mal secret, souvent incurable, par des discussions intestines, par une hostilité qui déshonore le foyer domestique ! Aussi — on peut l'affirmer — les ménages israélites où régnait la discorde, où le mari brutal abusait de sa force ; où l'épouse était oublieuse de ses devoirs, étaient excessivement rares, et le sont encore, même à notre époque où nous avons si sottement banni la Religion, cette grande consolatrice, cette constante amie des bons et des mauvais jours ! Cette estime réciproque qui existe généralement entre époux israélites ; ce respect, qui donne un air de gravité à l'amour le plus intense ; cette discipline morale, dont les résultats sont si excellents, proviennent de ce qu'ils n'oublient jamais que l'enfant est comme la fin et le nœud de la famille !

Il faut voir comme ce petit être, frêle et fragile, devient le centre et le pivot de l'existence ! Comme on guette, avec extase, ses premiers bégaiements ! Comme on surveille pieusement l'éclosion de cette âme, pour qu'elle se développe dans une atmosphère saine et vivifiante ! « Que jamais, disent nos Sages, une parole indécente ne souille l'oreille chaste de l'enfant ! » (1) « L'huile parfumée, disent-ils ailleurs, dont m'a frotté ma mère, dans ma prime enfance, me soutient encore dans mon extrême vieillesse. » (2)

Aussi, rien d'étonnant si, dans ce milieu, florissait, plus que partout ailleurs, la « Piété filiale ». « Jusqu'où, demande, un jour, un Docteur à l'Académie de Jabné, jusqu'où doit aller la Piété filiale ? » Un membre de l'assemblée, aux applaudissements de tous, dont il tra-

---

1) לעולם אל יוציא אדם דבר מגונה מפיו Choulin. 3.
2) חמין ושמן שהכתני אמי בילדותי עמדו לי בזקנתי ibid. 24

duisait la pensée, répondit : « La piété filiale n'a point de limites. » Et il raconta l'histoire d'un païen, Dima, fils de Nethina d'Ascalon, qui, vêtu de pourpre, siégeait au milieu des Sénateurs, et auquel sa mère, dans un accès de mauvaise humeur ou de démence, arracha sa ceinture d'or, sans qu'il eut, pour elle, un mot de reproche ou un geste d'impatience ! (1)

Le Talmud, avec son bon sens habituel, fait remarquer que la délicatesse et le tact envers les parents passent avant l'observance des autres prescriptions religieuses, et mille ans plus tard, le grand Maïmonide, l'Aigle de la Synagogue, a formulé, dans son « Traité des Préceptes », cette pensée éminemment juive : « Un fils qui verrait ses parents sans pain et qui serait lui-même dans l'impossibilité de leur en donner, « s'honorerait » en allant mendier pour eux ! »

Il est intéressant de citer, à propos du sujet qui nous occupe, une lettre découverte récemment dans les œuvres posthumes d'un brillant écrivain (2), né d'une excellente famille juive, élevé dans les principes sévères de notre Culte, mais devenu apostat, par suite de l'impossibilité où se trouvaient, dans son pays, nos coreligionnaires d'embrasser une carrière libérale, de tenir la plume ou l'épée, de manier l'outil ou la charrue ! Sceptique, railleur, ayant fait, si nous pouvons dire, par légerté et par caprice, le tour de toutes les religions sans s'attacher à aucune, il écrit, sur son lit de douleur, à son frère resté israélite, et de dix ans plus jeune que lui, les lignes suivantes :

« Je me sens mieux, bien que je souffre encore le

(1) Traité de Kidouschin, 31 a.
(2) Henri Heine.

» martyre, jour et nuit. La Mort serait la bien venue,
» car la lumière s'est faite dans mon esprii, et je crois
» maintenant à un monde meilleur ! Puisse le Dieu de
» nos Pères veiller sur toi ! Oui, de « nos Pères », car
» c'étaient des cœurs vaillants et forts : ils s'humi-
» liaient volontiers devant le Seigneur, mais ils ne
» tremblaient pas devant les hommes ; moi, dans ma
» folie, j'ai montré le poing au Ciel, et j'ai été vil et
» rampant devant les hommes ! C'est pour cela que je
» suis étendu maintenant sur ma couchette, comme
» un misérable ver qu'on écrase ! « Gloire et honneur
» à Dieu, dans le Ciel ! »

La famille juive, de nos jours, quoique fortement déchue de son ancienne splendeur, grâce aux infiltrations étrangères, n'a pas encore renoncé tout-à-fait aux mœurs patriarcales qui faisaient sa force autrefois. Elle est encore la meilleure école où s'enseignent les grandes vérités concernant le triple devoir que tout être moral a à remplir : Devoir envers Dieu ; Devoir envers notre semblable, et Devoir envers nous-mêmes !

TRAITÉ DES PRINCIPES

Pirké Abot

Antigone, de Socho, élève de Siméon le Juste, enseignait :

Ne soyez pas comme des esclaves qui servent le Maître, en vue d'une récompense, mais soyez comme des esclaves qui servent le Maître non pas en vue de recevoir une récompense, et que la Crainte de Dieu soit sur vous.

Méfiez-vous des « autorités » : elles ne vous approchent que dans leur intérêt : elles se montrent amies, quand elles ont besoin de vous, et, dans votre détresse, vous tournent le dos.

Ne juge ton ami qu'après avoir passé par les mêmes épreuves que lui.

Priez pour la paix de l'Etat, car s'il n'est respecté, les hommes s'entredévoreront.

Celui qui a la sympathie des hommes sera aimé de Dieu ; et celui qui n'a pas la sympathie des hommes, n'est pas aimé de Dieu.

Akabia, fils de Mahalel, disait : Aie toujours ces trois choses devant les yeux et tu ne tomberas pas dans le péché : sache d'où tu viens, où tu vas et devant qui tu seras obligé de rendre compte de tes actions.

Sache que la récompense des Justes est dans un monde à venir.





CHAPITRE XVIII.

DE LA PRIÈRE

La créature humaine éprouve, de temps en temps, le besoin de s'arracher aux misères, aux petitesses et aux lâchetés d'ici-bas, pour communier avec son Créateur. Constatant, d'un autre côté, sa propre faiblesse et la fragilité des choses terrestres, elle se tourne instinctivement vers l'Etre suprême, Maître de ses destinées !

C'est là l'origine de la Prière.

Aux premiers jours, avant que le Culte ne fût réglementé et que les temples ne fussent ouverts, elle jaillissait spontanément du cœur de l'homme, variant, suivant les inspirations de chacun. « Je porte mes regards vers les hauteurs, me demandant d'où viendra le salut », (1) chante le Psalmiste. Ce n'est que relativement assez tard, lorsque les splendeurs des cérémonies eurent cessé dans le Temple de Jérusalem, lorsque l'encens ne fumait plus et que la graisse des sacrifices n'était plus offerte au Seigneur, que la Prière fut arrêtée dans sa forme actuelle. Ce sont, en général, des méditations saintes, ayant pour objet de détacher l'âme des préoccupations matérielles, qui constituent le fond de notre liturgie; et nous ajouterons que l'Eglise a presque exclusivement puisé aux sources juives, tout en donnant aux textes une interprétation

1) Psaumes CXXI, 1.

contre laquelle proteste le bon sens, ou la simple connaissance de l'hébreu.

Nos Docteurs ont posé en principe que la véritable prière — celle qui est agréable à Dieu — ne doit pas être un «jeu des lèvres», un «gazouillis d'oiseaux», un égrènement machinal et automatique de chapelets, mais une supplication venant du cœur. Ils ne veulent pas qu'elle soit trop longue, (1) et ne trouvent pas indispensable qu'elle soit accompagnée de chants, ou du son bruyant des orgues. « C'est le cœur que demande le Seigneur », disent les Docteurs du Talmud.

Si l'homme pouvait facilement se replier sur lui-même et faire son examen de conscience, point ne serait besoin d'édifices consacrés au Culte. « Partout où tu invoqueras mon nom, je viendrai vers toi pour te bénir », (3), dit la Bible. Mais dans la Maison remplie de la Majesté divine ; devant l'Arche Sainte qui renferme la Tora, pour laquelle nous souffrons et nous luttons depuis des milliers d'années, nous déposons, plus facilement que partout ailleurs, notre fausse grandeur, et la fibre israélite se met à tressaillir !

Aux longues oraisons d'où le recueillement est absent, Dieu préfère la simple prière d'un enfant qui, joignant les mains, avant que de s'eudormir, balbutie ces paroles qne nous n'entendons jamais sans attendrissement, et sans qu'une larme ne perle au coin de nos paupières : « Mon Dieu, conserve la santé à mes

---

1) Berachot 34a כלום מקצר יותר ממשה רבינו
2) Synhédrin 106 הקב"ה ליבא בעי
3) Exode, XX, 24.

parents qui m'aiment tant, et rends-moi bien sage pour obéir à ta sainte Loi. »

La Prière — sauf de rares exceptions — ne consiste pas chez les Israélites, à invoquer Dieu pour un sujet spécial, mais pour le bien de l'humanité, en général ; pour le triomphe de la Vérité et de la Justice, et pour l'avènement de l'époque, prédite par les Prophètes, où, réunis dans un même sentiment d'amour, les hommes, oubliant la haine et le mensonge, se considèreront comme frères, et se prosterneront tous devant le même Dieu ! (1)

1) Voici quelques pensées du Talmud sur la prière :

« Lorsque vous faites votre prière, dit R. Eliézer à ses disciplus, sachez devant qui vous vous trouvez.

« La prière, sans recueillement, est comme le gazouillis des oiseaux.

«La prière remplace les sacrifices que l'on offrait autrefois à Jerusalem.»

LA PRIÈRE DANS LA BIBLE

I.—Abraham intervient pour Sodome et Gomorrhe.

Et l'Eternel dit: De toutes parts, un cri s'élève contre Sodome et Gomorrhe, et leurs péchés sont bien lourds.

Abraham s'approcha de l'Eternel, et parla en ces termes: «Frapperais-tu, en même temps, le Juste et l'Impie? Peut-être y a-t-il 50 Justes dans la Ville? les frapperais-tu, et, à cause d'eux et n'accorderais-tu pas le pardon général? Tu ne peux pas agir de la sorte! tuer le Juste avec l'Impie, et les traiter de même façon! Est-ce que le Juge souverain de la terre ne se conformerait pas à la Justice?

L'Eternel répondit: Si je trouve dans Sodome, 50 Justes, à causer d'eux, je pardonnerai à toute la ville.

Abraham reprit: «Puisque j'ai osé prendre la parole devant toi, Seigneur, moi, qui ne suis que cendre et poussière..., mais ne se pourrait-il pas qu'il manquât 5 Justes aux 50? est-ce qu'à cause de ces 5 tu détruirais toute la ville?

Dieu répondit: Je ne détruirai pas la ville si j'y trouve 45 Justes.

Abraham continua et dit: Peut-être s'y trouvera-t-il 40 Justes?

Dieu répondit: En ce cas, je ne sévirai pas.

Abraham reprit: Je t'en prie, ne t'irrite pas si j'ose insister!... Mais peut-être s'y trouvera-t-il 30 Justes?

Dieu répondit: Je pardonnerai si j'y trouve 30 Justes.

Abraham reprit : Puisque je me suis enhardi à discuter avec toi,... ne se pourrait-il pas qu'il s'y trouvât 20 Justes ?

Dieu répondit : Je ne détruirai pas la ville à cause de ces 20 Justes.

Abraham reprit : De grâce, Seigneur, ne t'irrite pas! Une dernière parole : Peut-être s'y trouvera-t-il 10 Justes !

Dieu répondit : Je ne punirai pas, s'il s'y trouve 10 Justes.

Après ces paroles, Dieu disparut et Abraham retourna chez lui.

Genèse. chap. XVIII.

II. — Hanna en prière devant le Seigneur

Hanna était triste, elle pria Dieu et pleura abondamment. Elle fit un vœu et dit : « O Eternel Zebaoth ! si tu as pitié de la douleur de ta servante, si tu veux te souvenir d'elle et lui accorder un fils, je le consacrerai à l'Eternel pour toute sa vie et jamais un rasoir ne passera sur sa tête. »

Elle continuait de prier Dieu, et Héli l'observait. Et Hanna priait mentalement, dans son cœur : ses lèvres remuaient, mais elle ne faisait pas entendre sa voix, de sorte que Héli la crut prise de vin. Mais Hanna dit : Pardon, mon Seigneur, je suis ivre de douleur et non de vin, et j'épanche mon ame devant Jehovah ! (1)

I, Samuel. chap. I.

1) Il y a, dans la Bible, différents termes pour désigner la divinité : אלהים (pluriel de majesté de אל «force»): le Tout-Puissant; יהוה (de היה être) l'Eternel; celui qui est, a été, et sera toujours; יה abréviation poétique du précédent; ד׳ צבאות: «le Dieu des milices célestes», et non des Armées; שדי, la Providence.

Dans les livres post-bibliques, et en particulier dans le Rituel, citons les dénominations suivantes : הקדוש ברוך הוא « Le Saint-béni soit il » et המקום (proprement: l'Endroit): le Dieu qui est partout !

III. Prière d'inauguration du Temple par le roi Salomon

Et Salomon, se tenant devant l'autel du Seigneur, en face de l'Assemblée d'Israël, étendit ses mains vers le ciel, et prononça ces paroles :

« Eternel, Dieu d'Israël ! Il n'y a point de Dieu comme toi, dans le Ciel en haut, et sur la terre en bas, toi qui conserves ton alliance avec tes serviteurs, qui marchent devant toi avec sincérité !

En vérité ! Dieu saurait-il avoir sa résidence sur terre ? Les Cieux ne peuvent te contenir, combien moins la demeure que je viens élever à ta gloire !

Tourne-toi vers ton serviteur, écoute ses prières et ses supplications ! Que tes yeux soient constamment ouverts sur cette maison où, selon ta promesse, doit résider ton nom ! Exauce les veux de ton serviteur, et de ton peuple Israël.

Ecoute, du haut du Ciel, pour faire éclater la Justice sur l'homme intègre et sur le méchant.

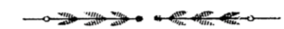
Lorsque ton peuple Israïl, par suite de ses péchés, succombera devant l'ennemi, oh ! écoute-le du haut du Ciel, ramène-le dans le pays de ses ancêtres, s'il reconnait ses fautes, s'il revient à toi, s'il épanche son âme devant toi, et s'il implore ton saint nom dans la maison que je t'ai consacrée !

Si le Ciel est fermé, si la pluie ne vient plus rafraichir la terre, si la famine sévit, si la peste fait des victimes et si les champs sont dévastés; exauce toute prière qui te sera adressée par les enfants d'Israël qui étendront leurs mains vers cette maison, dans leur

angoisse et leur douleur. Oui, exauce et pardonne, car toi seul, tu connais le cœur des hommes!

Et aussi l'Etranger, qui n'appartient pas au peuple d'Israël, qui viendra d'un pays lointain, à cause de ton nom, pour t'implorer dans cette maison ; du haut du Ciel, du séjour de ta gloire, écoute l'Etranger et exauce ses vœux, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom et s'inclinent devant toi, comme ton peuple Israël, et qu'il devienne manifeste que ton nom plane sur cette maison que je viens d'édifier ! »

I, Rois, chap. VIII.



PRIÈRES DU RITUEL

I. — Bénédiction des Cohanin

Notre Dieu, et Dieu de nos Pères !
Bénis-nous de la bénédiction
Qui est formulée trois fois dans la Torah,
Qui est écrite par Moïse, ton serviteur,
Qui est prononcée par Aron et ses fils, les Prêtres,
Ton peuple Saint,
En ces termes :
« Que l'Eternel te bénisse et te conserve ;
« Que l'Eternel fasse luire sa face vers toi et te favorise ;
« Que l'Eternel tourne sa face vers toi et te donne la paix. »

אלהינו ואלהי אבותינו ברכנו בברכה המשולשת בתורה
הכתובה על ידי משה עבדך האמורה מפי אהרן ובניו כהנים
עם קדושיך כאמ״ר :
יברכך יי וישמרך :
יאר יי פניו אליך ויחנך :
ישא יי פניו אליך וישם לך שלום :

II. — Prière avant de se coucher.

Sois loué Eternel, notre Dieu, Roi de l'Univers, qui fais tomber le bandeau du sommeil sur mes yeux et l'assoupissement sur mes paupières !

Daigne, mon Dieu, et Dieu de mes Pères, bénir mon coucher, et bénir mon lever !

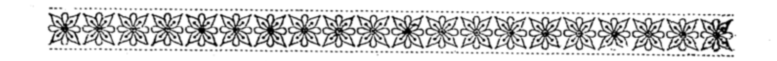
Chasse de mon chevet les soucis cuisants et les mauvais rêves, afin que je ne m'endorme pas pour toujours.

Sois loué, Eternel, qui éclaires tout l'Univers de ta Majesté !

III. — « Maitre de l'Univers »
« Adon Olam »

Maitre de l'Univers qui a regné
Avant qu'aucun être ne fût créé !
A l'époque où il fit tout, par sa volonté,
Son nom fut appelé Roi !
Et quand tout sera fini,
Seul il règnera, redoutable.
Il a été et il est
Il sera avec majesté :
Il est Unique, et il n'y a pas de second
Pour lui être comparé, pour lui être associé !
Sans commencement et sans fin, il a la force et la puissance !
Il est mon Dieu, mon Sauveur vivant,
Mon Rocher au temps du malheur.
Il est ma bannière, mon Refuge,
Mon Salut au jour où je l'invoque !
Dans sa main, je livre mon âme,
Que je veille, ou que je sommeille :
Et avec mon âme, je livre mon corps.
Dieu est avec moi et je ne crains rien !





CHAPITRE XIX.

LE JEUNE D'AB

La Loi de Moïse qui ne prône pas l'ascétisme, en vue de se concilier les faveurs du Ciel, n'a prescrit d'autre Jeûne que celui de Kippour.

Il y eut, après la ruine de Jérusalem, des anniversaires douloureux qu'on prit l'habitude de célébrer pieusement, et le plus important d'entre eux fut celui du 9 du mois d'Ab, jour où le Temple fut brûlé, et la Cité Sainte détruite.

L'on peut se figurer quel fut le sort des Juifs, après la ruine de toutes leurs espérances, et après qu'un ennemi implacable les eut chassés de la terre, promise à leurs Ancêtres, et qu'ils avaient du reste, défendue avec le courage du désespoir. (1) Les Elégies de Jérémie nous dépeignent la mentalité de ces malheureux, en voyant réduite en cendres la Ville qu'on appelait «la Reine du monde » ! (2)

Ceux qui voulaient pénétrer les desseins de Dieu et connaître le « pourquoi » des événements, se demandaient quelle pouvait être la raison de la « Colère de Dieu » contre ses enfants, et ils l'attribuaient aux péchés dont ils s'étaient rendus coupables.

« — Pourquoi, disent les uns, Jérusalem a-t-elle été détruite ?

---

1) Flavius Josèphe, Siège de Jérusalem.
2) Lamentations, I, 1.

« — Parce qu'on s'était éloigné de la voie du Seigneur et parce que la discorde régnait en Israël ! »

« — Parce qu'on ne pratiquait plus la Justice et parce qu'on ne surveillait plus les écoles, disaient les autres.

D'autres enfin, optimistes quand même, optimistes devant les murs fumants et les prêtres massacrés dans les parvis du Sanctuaire, prétendaient que Dieu avait amené cette catastrophe afin d'arracher Israël à la la « Petite Patrie », pour en faire des « citoyens du monde », et répandre, dans l'Univers, les saines doctrines du monothéisme.

La légende, cela va sans dire, s'est emparée de ce sujet si navrant. Elle nous montre les oiseaux du Ciel, apportant une goutte d'eau dans leur bec, pour éteindre l'immense brasier (1) ; elle nous montre le Grand-Pontife, assis sur les marches du Temple, et lançant vers le Ciel la clef du Tabernacle qu'une main invisible recueillit, pour la déposer sous le Trône du Seigneur : elle nous montre les Patriarches se levant de leur couche funèbre pour implorer la divine pitié, en faveur de la Cité de David ; elle nous montre enfin d'interminables files de Captifs passant devant la tombe de Rachel « qui pleure sur ses enfants, sans vouloir être consolée » et qui leur adresse des paroles de courage et du réconfort ! (2).

Il n'y a rien de comparable, dans l'Histoire, à cet effondrement d'un peuple qui, au point de vue moral, avait joué un si grand rôle dans l'œuvre de la civilisation, et qui prit, en mains, le bâton de l'exil pour se mêler aux autres peuples, mais en conservant toute-

1) Echa Rabbati.
2) Jérémie XXXI, 15 רחל מבכה על בניה

fois, grâce à ses doctrines, son autonomie propre, des particularités que n'ont pu effacer ni les séductions gréco-romaines, ni les persécutions séculaires de l'Europe, l'Asie et l'Afrique liguées contre lui ! (1).

1) « Jamais, en aucun cas, nation n'a tant souffert et s'est jetée, si » bravement et tout entière, entre les bras de la mort, pour échapper » au plus poignant des malheurs, à l'envahissement et à l'asservissement par la force brutale ses armées étrangères.

» Honneur donc aux illustres martyrs du patriotisme judaïque, car » ils ont payé, de leur sang, le droit de transmettre à leur descen- » dance le souvenir de la plus belle résistance qui ait jamais été faite » par les faibles, contre les horreurs de la conquête ».

M. de Sauley.

SIONIDE

Elégie de R. Iehouda Hallévi,

(composée sur les rulnes de Jérusalem 1140)

ציון הלא תשאלי לשלום אסיריך

« As-tu oublié. ô Sion, tes enfants captifs? Es-tu » insensible au salut que le reste de troupeau l'envoie » de tous les coins de la terre? De l'est, de l'ouest, » du nord et du sud, l'esclave dirige, vers toi, un » regard plein d'espoir et te porte le tribut de ses » larmes; elles tombent comme la rosée de Hermon; » hélas! que ne peuvent elles arroser tes collines » désertes!

» Quand je pleure ta chute, c'est le cri lugubre du » chacal; mais quand je rêve le retour de la cap- » tivité, ce sont les accents de la harpe que jadis » accompagnaient tes chants divins!

» Mon cœur se transporte dans la maison de » Dieu; là, il s'épanche devant le Créateur! N'est-ce » pas là que s'ouvraient les portes du Ciel, que la » majesté de Iehova obscurcissait la lune, le soleil » et les astres?

» Ah! que ne puis-je verser mon âme là où l'Es- » prit de Dieu descendait sur tes élus! Tu étais la » résidence de Roi éternel, et je vois des esclaves » assis sur le trône des Princes!

» Pourquoi mon âme ne peut-elle planer sur les » lieux où la Divinité se révélait à tes Prophétes?

» Donne-moi des ailes et je porterai, sur les ruines,

» les débris de mon cœur; j'embrasserai tes pierres
» muettes, et mon front touchera ta sainte poussière!
» Mon pied foulera le tombeau de mes ancêtres: je
» contemplerai, à Hebron, la sainte sépultnre; je con-
» templerai le mont Abarim, le mont Hor, qui cou-
» vrent les cendres de tes divins maîtres, les deux
» lumières d'Israël! Dans ton air,je respirerai le souf-
» fle de la vie; dans ta poussière, le parfum de la
» myrrhe, dans l'eau de tes fleuves je savourerai
» le miel!

» Qu'il me serait doux de marcher, nu-pieds, sur
» les ruines de ton sanctuaire, à l'endroit où la terre
» s'ouvrit, pour recevoir dans son sein, l'Arche d'Al-
» liance et ses Chérubins! J'arracherais, de ma tête,
» cette vaine parure, et je maudirais le Destin qui
» a jeté tes pieux adorateurs sur une terre profane!

» Comment pourrais-je m'abandonner aux jouis-
» sances de cette vie, quand je vois des chiens en-
» traîner des lionceaux? Mes yeux fuient la lumière
» du jour qui me fait voir des corbeaux enlevant,
» dans les airs, les cadavres de tes aigles!

» Arrête-toi, coupe de souffrance! Laisse-moi un seul
» moment de repos, car déjà toutes mes veines sont
» remplies de tes amertumes! Un seul moment, que
» je pense à Ohola (Samarie) et puis j'achèverai ton
» amer breuvage! Encore un court souvenir d'Oho-
» liba, (Jérusalem) et puis je te viderai jusqu'à la lie!

» Sion, couronne de beauté, rappelle-toi le tendre
» amour des tiens, que ton bonheur transportait de
» joie, et que tes revers ont plongés dans le deuil!
» Du fond de leur exil, ils t'ouvrent leurs cœurs, et
» dans leurs prières, ils s'inclinent vers tes Portes.

» Les troupeaux, dispersés sur les montagnes, n'ont
» pas oublié la chère patrie: ils se sentent encore
» entraînés vers tes hauteurs, sous l'ombre de tes
» palmiers:

» Sinéar et Pathros, dans leur vaine grandeur, peu-
» vent elles se comparer à toi? Que sont leurs oracles
» mensongers auprès de tes « Ourim et Thoumim » ?
» Où est le mortel qui pourrait se me mesurer avec
» tes Princes, tes Prophètes, tes Lévites, tes chantres
» célestes?

» Tous ces empires rentreront dans le néant: toi
» seule, tu resteras jusqu'à la fin des siècles, car le
» Seigneur fixera, sur toi, sa résidence éternelle!

» Heureux le mortel qui demeurera sous l'abri de
tes murs!

» Heureux le mortel qui verra poindre ta nouvelle
aurore!

» Il verra le bonheur des tes Elus, il assistera à
» tes fêtes et tu seras belle, comme aux jours de ta
» jeunesse!

Traduction S. Munk (Palestine).

CHAPITRE XX

LE DEUIL CHEZ LES ISRAELITES

La Bible n'a pas édicté de lois spéciales au sujet du deuil. Elle semble, au contraire, indiquer, implicitement, que les manifestations extérieures et bruyantes, dont le paganisme donnait l'exemple, étaient indignes d'un peuple qui croyait à l'immortalité de l'âme et ne considérait cette vie que comme un « simple passage » (1) « Vous êtes les enfants de l'Eternel, votre Dieu ;
» ne vous tailladez pas le corps, ne vous rasez pas,
» entre les yeux, en l'honneur d'un mort. » (2)

Voici le passage de la Bible, au sujet de la mort de Joseph, lorsque ses frères en vinrent annoncer la nouvelle à Jacob : « C'est la robe de mon fils, s'écrie le
» Patriarche, une bête féroce l'a dévoré ! Joseph a été
» mis en pièces ! » Et Jacob déchira ses vêtements, il
» mit un cilice sur ses reins, et il porta longtemps le
» deuil de son fils. Tous ses fils et toutes ses filles s'é-
» tant mis en devoir de le consoler, il refusa toute
» consolation et dit : « Laissez-moi ma tristesse, car
» je rejoindrai mon fils, dans la tombe. » (3)

Et plus tard, lorsque Nadab et Abihu, les deux fils d'Aron, « moururent devant le Seigneur, » Moïse dit à
» son frère : « C'est là ce qu'a déclaré l'Eternel : je veux

---

1) Traité des Principes.
2) Deutéronome XIV, 1.
3) Genèse XXXVII, 33 et suiv.

» être sanctifié par ceux qui m'approchent et être
» glorifié, à la face de tout le peuple. » Et le texte
» sacré ajoute : « Aron garda le silence », se résignant
à la volonté divine ! (1)

Et lorsque, rassasié de jours, le Grand Pontife alla lui-même rejoindre ses Ancêtres, sur la montagne de Hor, « la maison d'Israël tout entière le pleura pen-
» dant 30 jours. (2)

Citons encore les magnifiques paroles du roi David, à l'occasion de la mort de son fils : « Alors que l'enfant vivait, j'ai jeûné... etc etc.

» Alors que l'enfant vivait, j'ai jeûné et j'ai pleuré,
» car je pensais : qui sait ? le Seigneur pourra me faire
» la grâce de le laisser vivre ! Maintenant qu'il est
» mort, pourquoi jeûnerais-je ? Puis-je je le rappeler
» à la vie ? Non ! J'irai vers lui, mais lui ne reviendra
» pas près de moi » ! (3)

Le Judaïsme fait la part de la douleur si légitime que nous cause la perte d'un être chéri, mais il veut que, dans l'affliction, nous portions nos regards vers le Seigneur qui nous a fait entrevoir — comme on l'a si bien dit — « par-delà les bords du dernier rivage, l'aurore d'une vie éternelle. » (4)

« Ce monde, disent nos Sages, n'est que le vestibule
» du monde futur : tiens-toi bien dans le vestibule,
» afin d'être admis dans le Palais. » (5)

Pendant l'année de deuil, et, au jour anniversaire

1) Lévitique X, 3.
2) Nombres XX, 29.
3) II, Samuel, 22.
4) Jouffroy, Mélanges philosophiques.
5) Poiké-Abot.

de la mort de nos proches parents, il est de notre devoir de réciter la prière du « Kaddisch », pour le repos de leur âme. On fait brûler une lumière, à la maison, ou au Temple, car selon les Ecritures-Saintes, « l'âme est une lumière » (6) qui ne s'éteint plus, une fois qu'elle a brillé sur terre !

6) Proverbes, XX. 27 נר ד׳ נשמת אדם

PENSÉES SUR LA MORT

contenues dans les livres post-bibliques.

I « Lorsque l'enfant vient au monde, il a les poings
» fermés, comme pour dire: tout est à moi!
» Lorsque l'homme meurt, il a les mains ouvertes,
» comme pour dire: rien n'est plus à moi!

II Dieu se réjouit lorsque les âmes des Justes comparaissent devant lui.

III Pleurez ceux qui restent, et non celui qui s'en va: à lui le repos, à nous les peines.

IV Que doit faire l'homme pour vivre?— Qu'il meure! Que doit faire l'homme pour mourir?— Qu'il vive!

V La vie est comme l'ombre qui fuit. Est-elle au moins comme l'ombre d'une tour ou d'un arbre qui a une certaine durée, aussi petite soit-elle?— Non elle est comme l'ombre que projette l'oiseau dans son vol: il passe, et il n'y a plus ni oiseau, ni ombre.

VI Les larmes que l'on verse sur la mort d'un Juste, sont recueillies pieusement, et mises en réserve, par la Miséricorde divine!

PSAUME XCI (que l'on récite au moment des funérailles)

ישב בסתר עליון
בצל שדי יתלונן:

Sous la sauvegarde du Très-Haut,
A l'ombre du Tout-Puissant,
Dis à l'Eternel : Tu es mon espoir et mon refuge,
Le Dieu en qui je me confie !

Oui, c'est Lui qui te sauvera du piège menaçant,
De la peste qui nous guette !
Il te prend sous son égide, tu t'abriteras sous son aile.
Ta foi en lui sera ton bouclier et ta cuirasse !

Ne crains ni les terreurs de la nuit,
Ni la flèche qui voltige le jour,
Ni l'épidémie qui chemine dans l'ombre,
Ni la maladie qui frappe en plein midi !

Mille tomberont à ta gauche, dix mille à ta droite ;
Toi, le mal ne saurait t'atteindre !
Tu le verras seulement de tes yeux,
Oui, tu verras la punition des méchants !

Car tu as placé ton Refuge dans le Très-Haut,
Et tu dis : « Eternel, tu es mon abri » !
Aucun malheur ne t'arrivera,
Aucun fléau n'approchera de ta demeure !

Car il ordonne à ses Anges
De te protéger sur ton chemin ;
Sur la main ils te porteront
Pour te préserver des heurts de la route !

Tu écraseras chacal et vipère,
Tu fouleras lionceau et serpent,
« C'est parce qu'il m'a aimé que je le sauverai,
« Je t'élèverai parce qu'il a connu mon nom » !

Il m'invoque et je l'exauce,
Je suis avec lui dans la détresse ;
Je le délivre, et le comble d'honneurs
Je le rassasie de longs jours et lui fais voir le salut !

(Légende)

LE KADDISCH

ou Prière des Orphelins

Un homme vint à mourir et se présenta, devant le trône du Seigneur, pour être jugé.

D'un côté, se tenait le Défenseur; de l'autre, l'accusateur!

Celui-ci commença en ces termes: Maître du monde, le pécheur qui comparaît, en ce moment, devant toi, mérite toute ta sévérité. En effet, tous les devoirs que prescrivent la Religion et la Morale, il les a négligés, n'ayant qu'un but celui de jouir de l'existence, sans souci de la veille, sans préoccupation du lendemain! Insensible aux malheurs d'autrui, il a gardé, avec une avarice sordide, les richesses que tu lui as confiées, et il a vécu, comme s'il devait un jour,les emporter avec lui dans la tombe! Il n'a jamais voulu savoir combien il est doux d'ouvrir largement la main pour venir un aide à ceux qui sont dans la misère, à cenx qui souffrent, à ceux qui ont faim, qui gémissent sur un lit de douleur, qui, dans un pauvre taudis sont brûlés en été, et glacés en hiver!

De plus, il a calomnié son prochain, il a pratiqué le mensonge, reniant, sans honte, parents et amis qui tombés dans la détresse, ont dû faire appel à son cœur. Les joies de la famille, la poésie du foyer, il les a méprisés pour des plaisirs moins nobles; il a transgressé la sainteté du Schabbat et la sainteté de tes fêtes et je requiers contre lui les rigueurs de ta Justice?

Un grand silence se fit, et le Défenseur — l'Ange de la Pitié — versa des larmes de désespoir!

Tout-à-coup l'on perçoit, venant de loin, une voix plaintive, mais douce, mais suave, mais fraîche, mais perlée, mais pénétrante, harmonieuse comme la musique divine, comme la brise qui chante dans le feuillage, pendant une tiède soirée de printemps, comme le soupir de la colombe, pleurant son foyer dévasté!

Et cette voix disait: « Yitgadal, veyit kadasch schemé rabba » ; « Qu'il soit sanctifié, qu'il soit exalté » le nom du Souverain Maître qui a créé le monde » !

« Qu'est-ce ceci, demande le représentant de la Justice divine! Est ce bien un mortel qui rend ainsi hommage au Roi des Rois! »

— « Ceci, dit le défenseur, avec feu, sentant son courage renaître, ceci c'est un pauvre orphelin qui se rèsigne à la volonté divine et bénit la main qui l'a frappé; ceci,c'est l'enfant de ce malheureux qu'on veut charger de tous les méfaits imaginables; c'est cet enfant qui vient prier pour son père, et affirmer, devant l'Assemblée des Fidèles, que le cher défunt lui a appris de rester toujours attaché aux éternelles vérités qu'Israël a pour mission de propager dans le monde! »

Il se tut.

La Justice divine était hésitante. Mais bientôt, dans un unisson admirable, de centaines de poitrines jaillit une phrase nouvelle, une phrase touchante que les Anges apportèrent, sur leurs ailes, devant le tribunal de la Miséricorde : Cette fois-ci, c'était la profession de Foi de la Communauté tout entière ; c'était le Credo juif que tout Israël lançait au Ciel, comme un cri d'es-

pérance, en réponse à la prière de l'orphelin, balbutiée dans un sanglot ! « Amen, jehé schemé rabba meborach » : « Qu'il soit béni, qu'il soit loué, son nom redoutable, dans ce monde, et dans le monde à venir ».

Et, ajoute la Légende, grâce à la prière récitée par la bouche innocente de l'enfant, (1) le père fut admis à goûter les félicités réservées aux Justes et aux Pieux !

(**D'après le MIDRASCH**).

1) ברא מזכי אבא

CONCLUSION

La vie sanctifiée par la Religion, et qui a procuré à nos ancêtres de si exquises jouissances, est belle et admirable !

Nous serions bien coupables de ne pas la savoir maintenir parmi nous, car, ce que nous gagnerions, en laissant tomber en désuétude les traditions de nos pères, est bien peu de chose en comparaison de ce que nous y perdrions !

Nous nous heurtons parfois à des questions troublantes, et ce n'est pas, nous le savons, une froide théologie qui en indiquera la solution. Mais avec le « système de la négation », qui a la prétention, dans un geste plus ou moins magnifique, d'éteindre toutes les lumières célestes, que direz-vous pour relever le courage de la veuve inconsolable ? Que direz-vous à la mère pleurant son enfant ? Que direz-vous au vieillard angoissé devant la tombe entr'ouverte ?

Il n'y a pas à se le dissimuler, l'Humanité a fait un marché de dupes, le jour où elle a considéré, comme un progrès, l'acte négatif de ne plus porter ses regards vers les Hauteurs, le jour où la possession des biens terrestres est devenue, à peu près, le seul objet de sa convoitise et de ses préoccupations constantes ! « La » vie ne vaut pas la peine d'être vécue ». s'écrient

les hommes nouveaux, et les malheureux passent en indifférents devant les beautés de la nature, comme si le printemps n'avait plus ses ivresses, l'amitié, son parfum, et la famille, ses divines extases!

Nous dirons plus: Si l'idée religieuse n'était innée en nous; si elle n'embellissait pas notre existence en versant un baume bienfaisant sur nos blessures les plus cruelles, il faudrait encore s'y rattacher, pour combattre, avec énergie et sans faiblesse, le rude combat de la vie!

Isaïe, qui n'était, certes, ni un mystique ni un songeur, mais qui était aussi grand patriote que sublime prophète, Isaïe, qui a pressenti les malheurs de son peuple avec une lucidité étonnante, voyant, dans son imagination enfiévrée, les lourds chariots de guerre qui roulaient vers la Palestine, et les captifs qui ornaient le Triomphe du vainqueur; Isaïe, qui a éprouvé des déchirements, hélas non inconnus aux hommes de notre génération: Isaïe, cherchant à conjurer la catastrophe imminente, promet encore le Bonheur à ses contemporains déchus, « s'ils observent » le Schabbat et s'abstiennent de toute mauvaise » action » !

Un peuple qui ne veut pas mourir, une race qui ne veut pas disparaître, doit « croire », avant tout, et se garder de considérer la Religion comme une quantité négligeable! Ne traitons pas de Contes et de Fables ce que Dieu, dans sa sagesse profonde, a entouré d'un voile impénétrable! Ne nions rien, n'affirmons rien: espérons! « La science d'aurd'hui » — dit un auteur contemporain — « la sincère, la modeste, recon- » naît, qu'au terme de son analyse, s'étend le domaine

» de l'Inconnaissable. Le vieux Littré, qui fut un Saint,
» a magnifiquement parlé de cet Océan de mystère
» qui bat notre rivage, que nous voyons devant nous,
» réel, et pour lequel nous n'avons ni barque, ni voile.
» A ceux qui te diront que, derrière cet Océan, il y a
» le vide, l'abîme du noir et de la mort, aie le cou-
» rage de répondre: « Vous ne le savez pas » ! Et
» puisque tu sais, puisque tu éprouves qu'une âme
» est en toi, travaille à ce que cette âme ne meure
» pas en toi, avant toi même! » (1)

Les Israélites pour qui l'âge d'or n'est pas dans le passé, mais dans l'avenir, ont conclu — si nous pouvons dire — un pacte avec l'Espérance! Ils affirment depuis des siècles, leur croyance ferme et inébranlable en la venue d'une « ère messianique » où toutes les plaies humaines disparaîtront de la terre, où selon la prédiction du visionnaire juif, « le loup paîtra avec » l'agneau et où les engins de guerre seront transfor- » més en instruments de la labour ».

Et s'ils croient à l'intervention divine — sous quelque forme que ce soit — dans la marche générale des événements; s'ils croient à ce qu'on est convenu d'appeler « le surnaturel », et qui n'est que la conséquence d'une de ces lois mystérieuses et éternelles, établies, par la Justice Suprême à l'origine des choses; c'est que le plus grand miracle dont ils puissent célébrer le souvenir n'est pas celui de la « Sortie d'Egypte », ni « le Passage de la mer Rouge », ni « la manne dans le désert! Mais le miracle que l'on ne saurait nier parce qu'il est évident et tangible en quelque sorte, c'est celui d'avoir échappé à l'Inquisi-

1) Paul Bourget, le Disciple.

tion, aux auto-da-fé, aux persécutions des rois, empereurs, princes et puissants de la terre conjurés contre eux ; c'est, en un mot, comme nous l'avons dit au début de ce travail — « le miracle de leur propre existence » !

FIN



TABLE DES MATIÈRES

PAGES

PRÉFACE 6

Chap. I.

De l'existence de Dieu. — Paroles de l'Empereur Adrien. — Le Dogme et le Culte chez les Juifs. — L'autodafé de Troyes en 1288. — Immortalité de l'âme. 16

Chap. II.

Le Bien et le Mal. — Que la lumière soit ! — Défense de verser le sang. — Calomnie du «meurtre rituel». — Protestation contre cette accusation. — Interprétation de quelques versets de la Bible par le Talmud . . 24

Chap. III.

Caractère d'universalité de la Loi du Sinaï. — Amour du prochain. — Préceptes contenus dans l'Ecriture Sainte. — Récit de l'ambassade de Philon à Rome. — L'expulsion des Juifs d'Espagne et ses résultats. — Lois et Constitutions de 1430 et 1603 concernant les Juifs. 35

Chap. IV.

De la Révélation et des Miracles. — La Tora a adopté le langage humain. — Sacrifice d'Abraham. — Révélation sinaïque. — Les X commandements. — Les XIII articles de la Foi. — Josué arrête le soleil. . 43

PAGES

Chap. V.

Des Fêtes. — Passages de la Bible les concernant. — Apologue tiré du Talmud. — Mois israélites. — Quelques indications sur la fixation des Fêtes. 53

Chap. VI.

Du *Schabbat.* — Scènes de la vie de famille. Chant symbolique : Lecha-Dodi. — Yigdal. 58

Chap. VII.

Pâque. — Particularités de cette fête. — Séder. — Shakspeare et le Juif. — Les Egyptiens et les Juifs devant Alexandre le Grand. 64

Chap. VIII.

Schabouot. — La Schemitta et le Jubilé. — La Tora n'a pas été donnée pour les Anges. — Conte du Midrasch. — Les garants de la Loi. — Classification des lois. — Leur réduction numérique. — Chaîne de la tradition. — Moïse et la propriété. 79

Chap. IX.

Souccot. — Les 4 espèces du règne végétal. — Sacrifices offerts pour les païens. — Scènes de désordre à Jérusalem, sous le roi Alexandre Ianaï. 84

Chap. X.

Rosch-Haschana. — Le pardon. — Significa-

PAGES

tion du Schofar. — « Achot-Ketana ». — La légende de R. Amnon. 91

Chap. XI.

Yom-Kippour. — Caractère du Jeûne. — Cérémonial du Kippour au Temple de Jérusalem. — «Le navire et les passagers», parabole tirée du Midrasch. 101

Chap. XII.

Hanoucca. — Les Maccabées. — Courage chez les Juifs. — Sectes juives à l'époque des Maccabées. 105

Chap. XIII.

Pourim. — Discours de Haman à Assuérus. — Importance de cette fête. — Gnal-Hanissim. — Fables tirées du Talmud et du Midrasch. 111

Chap. XIV.

De l'instruction chez les Juifs. — Le maître d'école. — Rabbi Iehoschoua ben Gamala. — Quelques passages sur l'Instruction. — Ibillel l'Ancien, ou la passion de l'étude. — Un sermon interrompu.— Traité des Principes. 121

Chap. XV.

De la Charité. — Elle est synonyme de «Justice». — Elle a remplacé les sacrifices. — Les Hébérot. — La Charité n'est le mo-

PAGES

nopole de personne. — Qui donne aux pauvres prête à Dieu. — Actes de piété. — Les 3 amis. — Textes. 129

Chap. XVI.

De la femme juive. — Son rôle dans l'Histoire. — Portrait de la femme vertueuse, d'après le Livre des Proverbes. — Aphorismes talmudiques. — Berouriah ou la Résignation 137

Chap. XVII.

De la famille Juive. — Imiter Dieu. — La place du pauvre. — L'enfant. — L'amour filial. — Hommage à Dieu. 143

Chap. XVIII

De la Prière.—Pensées tirées du Talmud.— Abraham intervient pour Sodome et Gomorrhe. — Hanna en prière devant le Seigneur. — Prière de l'inauguration du Temple par le roi Salomon. — Bénédiction sacerdotale. — Prières diverses. 152

Chap. XIX.

Le jeûne d'Ab. — Anniversaire de la destruction du temple. — La «Sionide», par Juda Halévi. 159

Chap. XX.

Le deuil chez les Israélites. — Pensées sur la mort. — Psaume 91. — Le «Kaddisch» ou prière des Orphelins. 168

Chap. XXI.

Conclusion. — L'idée religieuse. — « L'âge d'or». — Un miracle indiscutable . . . , . 172



FIN

